

Rapport d'Activités

2023

Une Agglo...

**AMBITIEUSE
RAYONNANTE
DYNAMIQUE**

**SOLIDAIRE
RÉSILIENTE
ENGAGÉE
ÉCOLOGIQUE**

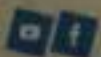


ÇA VA MON CHOU ?
ARRÊTE !
J'AI LE MAL DES TRANSPORTS



MANGEZ LOCAL !

payssaintgilles.fr



SOMMAIRE

L'Agglomération vue de l'intérieur

01

02

Bien vivre au quotidien

Faire rayonner le
Pays de Saint Gilles Croix de Vie

03

04

Anticiper les transitions
par un aménagement adapté

Les ressources à l'appui
de nos politiques publiques

05

01

L'AGGLOMÉRATION VUE DE L'INTÉRIEUR



14

communes

47

élus communautaires



52 407 habitants au 1^{er} janvier 2023
soit une augmentation de
847 habitants au cours de l'année

DE NOMBREUX SERVICES DE PROXIMITÉ

- Des transports scolaires
- 1 réseau de transport à la demande
- 1 Multiplexe aquatique
- 1 salle de spectacles
- 1 complexe sportif sur le site du lycée
- 1 golf
- 1 service de collecte des déchets et des déchèteries
- 3 structures d'accueil "petite enfance"

- 3 Relais Petite Enfance
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 9 accueils de loisirs sans hébergement
- Coordination de la Banque Alimentaire
- 1 guichet unique d'enregistrement de la demande de logement social
- 1 résidence autonomie
- 1 espace France services

Un parc de 16 espaces bâtimentaires à vocation économique, propriété du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dont :

- 1 usine : un ensemble de locaux industriels à Saint Gilles Croix de Vie (entreprise NV Equipment)
- 5 commerces de proximité :
 - › un bâtiment à usage commercial à Saint Révérend (boulangerie Laboul'Angerie du Moulin),
 - › un bâtiment à usage commercial à Saint Révérend (restaurant Le Moulin des Gourmands),
 - › un local commercial à Saint Maixent sur Vie (salon de coiffure Chloë Coiffure),
 - › un bâtiment à usage commercial à Saint Maixent sur Vie (restaurant La Réunion des Saveurs),
 - › un ensemble immobilier à Brem sur Mer (magasin bio spécialisé Biocoop).
- 10 cellules indépendantes (5 ateliers et 5 bureaux) situées à l'Hôtel d'Entreprises de Brétignolles sur Mer,
- 19 Zones d'Activités Économiques,
- 1 Vendéopôle

UNE VOCATION D'INTERCOMMUNALITÉ AIDANTE

Dans ce cadre, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération met en place de nombreuses aides à la population telles que les aides à l'amélioration de l'habitat ou les subventions pour l'acquisition de matériel pour lutter contre la prolifération des taupes...

Un établissement au service des habitants

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire la conduite d'études, la participation à des études, les projets d'aménagements et aménagements de l'espace communautaire (études relatives aux mobilités, aux transports, aux infrastructures d'intérêt communautaire).

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

Sont seuls d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- la construction et l'entretien du commerce multiple rural de Saint Maixent sur Vie,
- la construction et l'entretien de la boulangerie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- la construction et l'entretien de la crêperie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- la construction et l'entretien de la Maison du Terroir à Brem sur Mer.

Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- l'entretien du parc de logements sociaux communautaires,
- la conduite des procédures contractuelles d'amélioration de l'habitat (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, plateforme territoriale de rénovation énergétique...),
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communautaire de revitalisation des centres-bourgs,
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communautaire d'aide à l'habitat : aide à l'accession à la propriété, aide à l'amélioration de l'habitat (adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, aide à l'amélioration énergétique de l'habitat...), aide au développement de l'habitat intergénérationnel...

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements suivants :

- le Multiplexe aquatique, à Saint Hilaire de Riez,
- le dojo, à Commequiers,
- le stand de tir, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de gymnastique, au Fenouiller,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à L'Aiguillon sur Vie,
- l'école de musique FA SI LA, à L'Aiguillon sur Vie,
- la salle de spectacles La Balise, à Saint Hilaire de Riez,
- les équipements sportifs annexes au Lycée Adeline Boutain, à Saint Gilles Croix de Vie.

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;
création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies suivantes, conformément aux plans annexés :

- la rue de la Bégaudière – Saint Gilles Croix de Vie,
- la liaison Saint Gilles Croix de Vie – Le Fenouiller (chemin du Grand Fief),
- la liaison Saint Gilles Croix de Vie – Givrand (route de L'Aiguillon),
- la liaison Saint Hilaire de Riez – Notre Dame de Riez (route de la Marzelle),
- la liaison Saint Hilaire de Riez – Le Fenouiller (chemin des Vallées),
- la liaison Commequiers – Saint Maixent sur Vie (rue des Brigassières et du Val de Vie),
- la liaison Commequiers – Challans (secteur de Garanger)
- la liaison Notre Dame de Riez – Commequiers (route des Garateries),
- la liaison Le Fenouiller – Saint Révérend (secteur des Bazinières),
- la liaison Saint Révérend – L'Aiguillon sur Vie (secteur de la Guédonnière),
- la liaison Sion – Les Demoiselles – Saint Hilaire de Riez (avenue des Becs),
- la liaison Landevieille – RD 40 (rue de l'Océan),
- la liaison Le Fenouiller – Notre Dame de Riez (chemin du Doyenné).

Actions sociales d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

Enfance :

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA,
- gestion et coordination du Multi Accueil Multi Sites de Saint Hilaire de Riez, de Brétignolles sur Mer et de Coëx,
- gestion des Relais Assistants Maternels,
- gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent,
- gestion de la compétence extra-solaire et coordination des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires,
- gestion d'actions éducatives.



Seniors :

- accompagnement du vieillissement de la population et prévention de la perte d'autonomie,
- construction et entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie,
- construction et entretien de l'EHPAD de La Chaize Giraud,
- construction, entretien et gestion de la Résidence Autonomie "Les Primevères" de Saint Maixent sur Vie,
- coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.



Santé et Handicap :

- politique de lutte contre la désertification médicale,
- soutien aux actions de santé publique,
- analyse, évaluation et propositions d'évolutions du territoire dans le champ du handicap.



Logement social :

- animation de la CIL,
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social,
- participation au Fonds Solidarité Logement.



Solidarités :

- lutte contre la précarité,
- pilotage de la Banque Alimentaire,
- fonds d'aide aux jeunes,
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,
- coordination des structures œuvrant en matière d'insertion et d'emploi.

Protection et mise en valeur de l'environnement :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- les actions tendant à la protection du littoral et des milieux dunaires, définies ci-après :
 - la sauvegarde des espaces naturels dunaires ou littoraux,
 - la gestion des espaces naturels du conservatoire de l'espace littoral,
 - le contrôle de la qualité des eaux de baignade (élaboration des profils et des zones de pêche à pied).
- l'animation, la coordination et le suivi des contrats Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay" et "Bassin versant de la Baie de Bourgneuf",
- l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE et des CRE,
- la maîtrise d'ouvrage du barrage du Gué Gorand ainsi que l'alimentation en eau brute du parcours de golf et de l'association syndicale d'irrigation agricole,
- la lutte contre les nuisibles (rongeurs aquatiques, frelons asiatiques, chenilles processionnaires),
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable.



Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme :

Sont reconnus d'intérêt communautaire l'étude et l'aménagement stratégique lié au développement du territoire communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est présidé par François BLANCHET, Maire de Saint Gilles Croix de Vie et Conseiller régional des Pays de la Loire.

Il compte 2 démissions sur l'année :

- Madame Chantal GREAU a été remplacée par Madame Tiphanie JACOMINO,
- Madame Béatrice JUSTIN a été remplacée par Madame Sandra DUBOS.

L'Aiguillon sur Vie



André COQUILLIN
Maire
2^{ème} vice-président



Françoise ZIMMERLIN

Brem sur Mer



Yann THOMAS
Maire
1^{er} vice-président



Sylvaine BESSONNET



Dominique BRET

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET
Maire
3^{ème} vice-président



Estime DEDAMME



Jean-Baptiste BARBAILLÉ



Thierry BÉON

La Chaize Giraud



Dominique MALARY
1^{ère} vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU
Maire
4^{ème} vice-président



Patrick ROUVEAU



Jean CANTIN

Commequiers



Philippe MOREAU
Maire
9^{ème} vice-président



Catherine GALAND



Sonia CHARLOS

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER
Maire
1^{ère} vice-présidente



Stéphanie GUILBERT



Marjolaine HABERT



Laurent REIGNIEZ

Givrand



Laurent DURANTEAU
Maire
1^{er} vice-président



Christine BERNARD

Landevelle



Isabelle DURANTEAU
Maire
3^{ème} vice-présidente



Xavier BERNARD

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET
Maire
10^{ème} vice-président



Dominique SIONNEAU

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET
Maire
Président



Denise RENAUD



Thomas PERDORÉAU



Nicolas BOUINEAU



Joël GRAUDEAU



Sandra DUBOS



Jérôme MESNARD

Saint Hilaire de Riez



Karina VIEL
Maire
3^{ème} vice-présidente



Jean-Yves LEGOURDAS



Jocelyne PICCON



Jean-Pierre STEPHANNO



Tiphanie JACOMINO



Vincent PIRAUD



Christine CRESSOIS

Saint Hilaire de Riez



Olivier ROUIC



Evelyne CHAUVEL



Laurent BOUDIER



Valérie VECCHI

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER
Maire
8^{ème} vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE
Maire
12^{ème} vice-président



Maryse AUGIER

**47 élus
communautaires**
en exercice
siègent au Conseil
Communautaire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

*13 Vice-présidents et 2 conseillers délégués forment,
avec le Président, le Bureau Communautaire*

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET
Maire
Président

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER
Maire
1^{ère} vice-présidente

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN
Maire
2^{ème} vice-président

Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL
Maire
3^{ème} vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU
Maire
4^{ème} vice-président

Landevielle



Isabelle DURANTEAU
Maire
5^{ème} vice-présidente

Brem sur Mer



Yann THOMAS
Maire
6^{ème} vice-président

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET
Maire
7^{ème} vice-président

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER
Maire
8^{ème} vice-président

Commequiers



Philippe MOREAU
Maire
9^{ème} vice-président

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET
Maire
10^{ème} vice-président

Givrand



Laurent DURANTEAU
Maire
11^{ème} vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE
Maire
12^{ème} vice-président

La Chaize Gaud



Dominique MALARY
2ème adjointe
13^{ème} vice-présidente

Conseillers délégués



Nicole BOULINEAU
PLUI-H



Séverine BESSONNET
Mutualisation

- Finances / Ressources Humaines ----- Isabelle TESSIER
- Transports et mobilités / Pistes cyclables ----- André COQUELIN
- Défense contre la mer / Environnement et Développement Durable /
PCAET / Projet Alimentaire Territorial ----- Kathia VIEL
- Voiries ----- Thierry FAVREAU
- Développement Économique ----- Isabelle DURANTEAU
- Culture et événementiel / salle de spectacles / développement
numérique et nouvelles technologies ----- Yann THOMAS
- Collecte et traitement des déchets ----- Frédéric FOUQUET
- CIAS ----- Jean SOYER
- Équipements sportifs ----- Philippe MOREAU
- Assainissement ----- Hervé BESSONNET
- Sécurité ----- Laurent DURANTEAU
- Travaux et informatique ----- Lucien PRINCE
- Habitat et logement ----- Dominique MALARY

D
É
L
È
G
A
T
I
O
N
S

LA REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Au sein des Syndicats mixtes

Les Syndicats Mixtes		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Syndicat mixte Vendée Eau	Traitement et distribution de l'eau potable	3 délégués
Syndicat mixte Trivalis	Traitement des ordures ménagères	5 délégués titulaires 5 délégués suppléants
SYDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée) - Comité Territorial Intercommunal de l'Énergie -	Développement du Très Haut Débit	1 délégué
Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Gestion et entretien des marais	18 délégués titulaires 18 délégués suppléants (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune sauf Brém-sur-Mer, non concernée)
Syndicat mixte des marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant (désignés parmi les représentants de la commune de Saint-Hilaire-de-Aleix)
Syndicat mixte des marais des Olonnes	Gestion et entretien des marais	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants (désignés parmi les représentants des communes de Boissay et de Brétignolles-sur-Mer)
Syndicat mixte SAGE Auzance-Vertonne	Elaboration et gestion d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Syndicat mixte E-collectivités Vendée	Acquisition, développement et mise à disposition d'outils informatiques de gestion des collectivités territoriales	1 délégué
Syndicat mixte transport scolaire de la région d'Aizenay	Transport scolaire des élèves de la région d'Aizenay	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

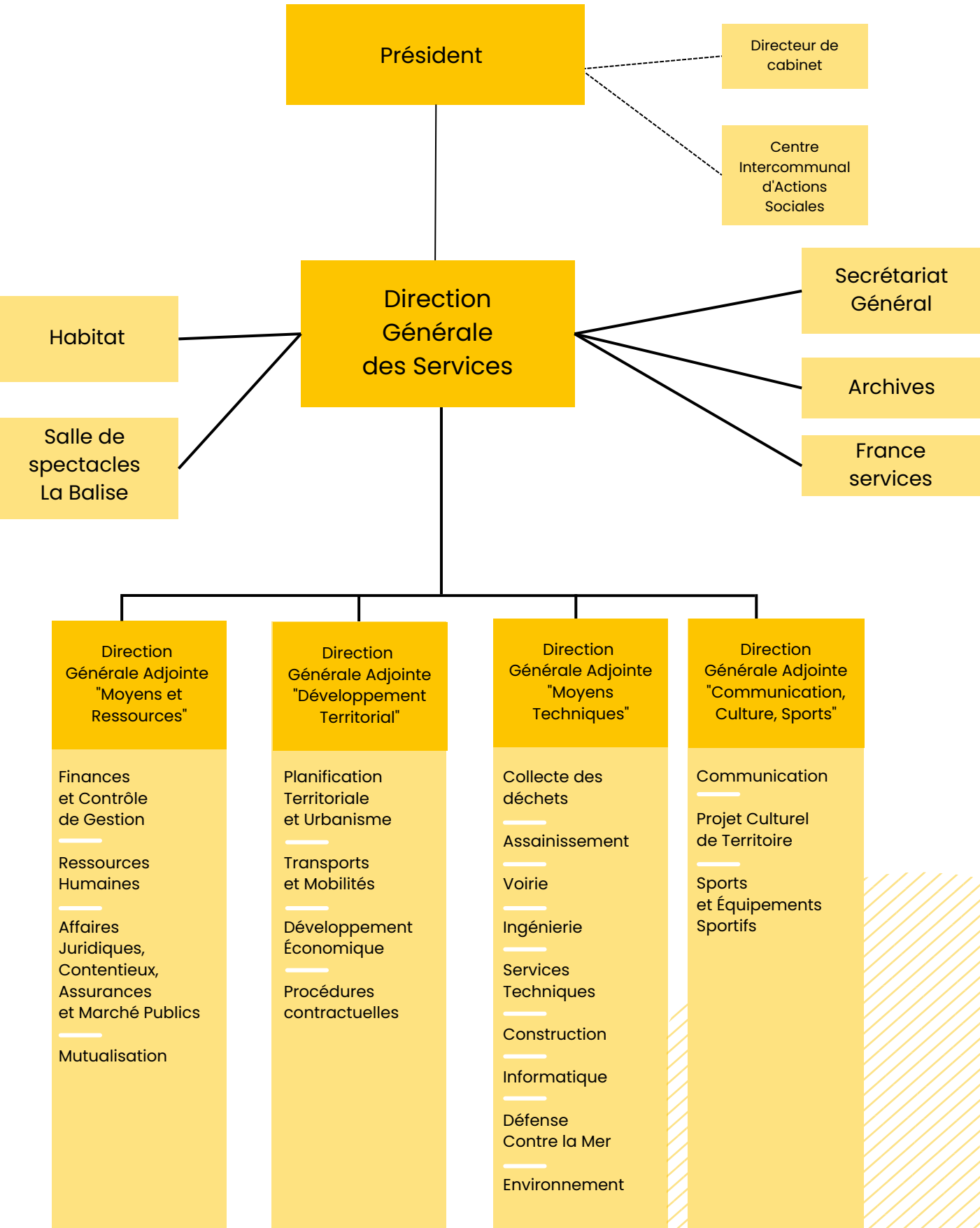
Au sein des structures de droit public

Autres établissements ou structures de droit public		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Office de Tourisme Intercommunal	Promotion touristique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	17 conseillers communautaires titulaires 10 conseillers communautaires suppléants
(CLE) Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Vie et du Jaunay	Elaboration et gestion du SAGE	2 délégués
Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)	Actions sociales	28 membres dont 14 conseillers communautaires
SEM des Ports	Promotion du développement économique et touristique des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	12 délégués
Etablissement Public Foncier de la Vendée	Acquisitions foncières pour le compte de ses adhérents	Le Président ou son représentant désigné par l'organe délibérant
Collège Garcie Ferrand (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 2 nd degré	1 délégué
Lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 3 ^{ème} degré	2 délégués
Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique	Développement économique	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants

Au sein des structures de droit privé

Associations et structures de droit privé		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Agence de services aux collectivités locales de Vendée	Aide technique aux collectivités territoriales	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Mission Locale Vendée Atlantique	Insertion des jeunes et lutte contre l'exclusion.	3 délégués titulaires 2 délégués suppléants
ARIANE	Groupeement d'Economie Solidaire	6 délégués titulaires 6 délégués suppléants
Comité de pilotage site Natura 2000 « Marais Breton, Bale de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts »	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes de la Sauzale et Marais du Jaunay"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Dunes forêt et marais d'Olonne"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Ile d'Yeu"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

L'ORGANISATION DES SERVICES



LE PROJET DE TERRITOIRE



Projet de territoire
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

À quoi ressemblera le Pays de Saint Gilles Croix de Vie demain ?

Supplément
du journal 100% d'infos et d'avis
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération - Avril 2023

UN PROJET ÉVOLUTIF POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ont approuvé le 8 décembre 2022 le Projet de territoire. Ce document décrit la vision du territoire de demain, pour les 10 années à venir.

C'EST QUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Il s'agit d'un document cadre qui se veut à la fois clair dans ses orientations et large dans son plan d'actions. Il définit les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et à moyen terme. Le projet de territoire vise à définir un plan d'actions concrètes dans le cadre des compétences intercommunales, pour améliorer le quotidien de chacun. Évolatif, il pourra être actualisé par de nouvelles propositions et faire l'objet d'amendements.

COMMENT ?

"Un projet partagé"

Une méthode participative

Pendant de nombreux mois, 28 élus communautaires, soit 2 par commune, ont participé à l'élaboration du projet de territoire, en mobilisant à la fois les élus municipaux, les services des différentes communes, les acteurs locaux et les habitants.

Pour construire ce projet, un état des lieux puis un diagnostic ont été réalisés lors de séminaires et de temps de concertation.

LE PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Les élus souhaitent construire un territoire **solidaire, ambitieux et résilient**.

Tous les documents cadres élaborés ou en cours d'élaboration s'intègrent dans ce Projet de territoire :

- le Schéma de Cohérence Territoriale,
- le Plan Climat Énergie Territorial,
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- le Projet Alimentaire Territorial,
- la Convention Territoriale Globale,
- le Projet Culturel de Territoire,
- le Projet Sportif de Territoire,
- le Schéma des Mobilités,
- le Contrat Local de Santé.

+ d'infos sur : www.payssaintgilles.fr



"Vers un territoire solidaire, ambitieux et résilient"

CONCRÈTEMENT, QUE CONTIENT CE PROJET ?

3 axes stratégiques avec la transition écologique comme fil conducteur

AXE 1 - LE BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT

Qualité, durabilité et accessibilité

- Poursuivre et consolider les aides à l'habitat.
- Renforcer le logement saisonnier.
- Garantir un habitat diversifié et bien intégré.

La tension foncière rend difficile l'installation durable de jeunes ménages.

SANTÉ

Service pérennisé

- Garantir l'égal accès à une prévention de qualité et aux soins.
- Faciliter l'implantation de praticiens sur le territoire.
- Définir un Contrat Local de Santé pour une mise en œuvre de solutions de proximité.

ACCÈS AU SPORT

Équité et diversité de l'offre

- Soutenir les activités sportives d'intérêt communautaire.
- Encourager le développement de la pratique du sport auprès des publics éloignés.

+ sport santé + sport pour tous

ACCÈS À LA CULTURE

Développement de l'action culturelle

- Développer l'accès à la culture sous toutes ses formes, pour tous, avec une offre de proximité (actions culturelles, réseau de lecture publique...).
- Mettre en valeur les richesses patrimoniales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Une vie harmonieuse dans la diversité et la dignité

- Poursuivre l'action collective en faveur de la sécurité routière.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Égal accès au digital

- Accompagner l'enjeu environnemental et économique de formation et d'éducation.
- Permettre l'inclusion numérique pour les habitants.
- Poursuivre le développement de France services (ateliers numériques).



ACTION SOCIALE

Vivre, grandir, vieillir

- Accompagner l'autonomie de chacun.
- Garantir l'inclusion handicap : adapter, partager, faciliter l'accès, soutenir, accompagner, accueillir, former et informer.
- Aider les familles à chaque étape de l'enfance.
- Accueillir les plus jeunes dans nos structures : une aide concrète facilitant l'insertion professionnelle des parents.
- Développer la proximité et rapprocher les populations des services publics (France services).

Le vieillissement de la population, les tensions économiques et environnementales vont solliciter nos dispositifs de solidarité et d'accompagnement. Une grande attention y sera portée.



50311
habitants en 2020

6105
familles avec enfants

43%
65 ans et +

AXE 2 - FAIRE RAYONNER LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE

- Favoriser les secteurs en croissance.
- Encourager l'installation d'entreprises propres, créatrices d'emploi et soutenir l'existant.
- Devenir territoire d'innovation par l'émergence de nouvelles filières.
- Soutenir le commerce local.
- Soutenir l'économie maritime (notamment la pêche).
- Promouvoir la résilience énergétique en partenariat avec les entreprises : soutenir la qualification des artisans locaux œuvrant dans les secteurs de la "croissance verte".
- Accompagner les entreprises dans un territoire qui tend vers la neutralité carbone.



1
port de pêche

+ 400
créations
d'entreprises en 2019

3785
entreprises

20
zones d'activité
économique

UN TOURISME PLUS ATTRACTIF

- Faire découvrir ou redécouvrir (avec une approche différente) notre territoire à tous les publics.
- Faire découvrir l'océan autrement.
- Développer le tourisme d'affaires.
- Promouvoir notre patrimoine naturel, historique et culturel, ainsi que notre patrimoine immatériel (gastronomie, sardines...).
- Développer les synergies entre les territoires voisins.
- Favoriser "l'éco tourisme" et s'affirmer comme une destination "éthique".

AXE 3 - ANTICIPER LES TRANSITIONS PAR UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ

MOBILITÉS

- Répondre aux besoins de mobilité du quotidien.

Les 3 enjeux majeurs :

- 1** Économique, pour les habitants (budget des ménages).
- 2** Social, pour permettre d'accéder aux services, au travail...
- 3** Écologique et énergétique.

- Assurer un accès équitable de tous aux moyens de déplacements individuels et collectifs tout en respectant l'environnement.

Les 3 priorités :

- 1** Développer les déplacements doux (marche à pied, vélo...) ainsi que ses réseaux.
- 2** Développer des systèmes collectifs de déplacement adaptés aux densités de l'habitat et améliorer la connexion avec les transports urbains.
- 3** Équité et solidarité face au transport.



350 km
de pistes cyclables



245 km
de sentiers
pédestres balisés

- Accompagner la réflexion des habitants sur l'utilisation de la voiture et de ses alternatives.
- Décarboner les transports.
- Désenclaver : intermodalité, désenclavement routier comme moyen d'une meilleure intégration du Pays de Saint Gilles Croix de Vie aux communes environnantes.
- Promouvoir les énergies liées à la mobilité : mobilité électrique, hydrogène, Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), programme d'éducation et de prévention...

32 km



1

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ADAPTÉ ET HARMONEUX

- Analyser le territoire en prenant en compte l'ensemble de ses caractéristiques avec une vision globale et interdisciplinaire.
- Faire évoluer l'utilisation d'espace, l'artificialisation et la densification au regard des enjeux posés préalablement (habitat, mobilités...).
- Prendre en compte les différents éléments de préservation des espaces et des espèces animales et végétales.



- Gestion des zones naturelles référencées (Natura 2000, Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique...).
- Participer à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE, SECTEURS CLÉS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- Garantir un espace agricole conséquent et permanent (stockage du foncier) favorisant le maintien et l'essor de l'activité de production alimentaire et la vente directe de produits.
- Veiller à la conservation des sols et des paysages.
- Œuvrer pour le renouvellement des chefs d'exploitation avec des agricultures diversifiées.
- Soutenir la filière pêche et encourager notre pêche locale et artisanale.
- Viser l'autonomie alimentaire en protégeant les milieux à travers le Projet Alimentaire Territorial, les achats publics, etc.



Des produits du terroir reconnus



L'EAU, UN ENJEU MAJEUR

- Œuvrer pour que les bassins versants offrent une eau en quantité et en qualité suffisante, de manière durable.

UNE GESTION DES DÉCHETS PLUS EFFICACE

- Encourager la limitation de la production des déchets, et accompagner les habitants vers des pratiques de consommation valorisant le zéro déchet.
- Initier ou accompagner les outils nécessaires à l'économie circulaire et au concept de réemploi.
- Organiser une collecte des déchets et une gestion la moins impactante possible.
- Évaluer le fonctionnement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative et l'optimiser si nécessaire.



UN AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ADAPTÉ

- Veiller à un réseau numérique Très Haut Débit adapté pour tous : télétravail, habitants, tiers lieux, nouveaux modes de travail y compris pour les résidences secondaires.

DÉSENCLAVEMENT

- Maintenir les dessertes ferroviaires du territoire et les connexions avec les autres mobilités.
- Veiller à la fonctionnalité des liaisons vers les centralités départementales et régionales.
- Réfléchir à de nouvelles modalités transport/service efficaces.

Pays de Saint-Gilles Croix de Vie Agglomération
02 51 55 55 35 - accueil@paysaintgilles.fr
SAS du Soleil Levant - CS 40 040 - Olvestat - 65600 Saint-Gilles Croix de Vie Cedex

Réalisation, conception et mise en page :
Service Communication du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie Agglomération
Crédits Photos : Virginie Neveu - Flore Guenou
Impression : Offset 3 éditeur, certifié FSC et PEFC - Imprimé à 54 800 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

paysaintgilles.fr



02

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

HABITAT & LOGEMENT

Le guichet de l'habitat

Le guichet de l'habitat a été mis en place **à compter du 1^{er} mars 2019** : **guichet d'information et d'enregistrement des demandes d'aides à l'accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat** qui est géré par le personnel du service « habitat ».

Tous les contacts avec les ménages sont désormais centralisés à la Communauté d'Agglomération qui enregistre les demandes d'aides.

Les techniciens de **SOLHA Pays de la Loire** (SOLdaire pour l'HAbitat) et de **l'ADILE de la Vendée** (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie) assurent des **permanences hebdomadaires** et des **visites à domicile**.

1955

contacts de
ménage

80 %

par téléphone

Le soutien à l'accession à la propriété

Les dispositifs « **PASSEPORT pour l'ACCESSION** » et « **ECO PASS ANCIEN** » pris en charge à compter de 2016 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à l'échelle de ses 14 communes, ont été réévalués et étendus suivant la délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.

Le dispositif « **PASSEPORT pour l'ACCESSION** » concerne **la construction ou l'acquisition d'un logement neuf**. L'aide de l'Agglomération a été réévaluée à hauteur de **4 500 €**, pour laquelle les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

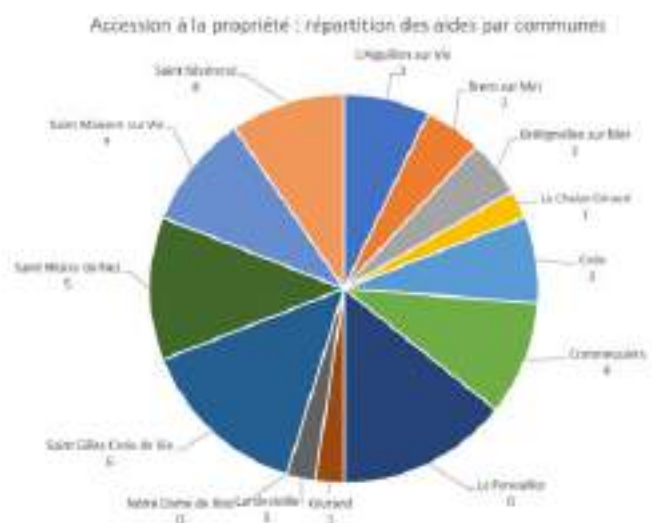
- **acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'à un montant de 100 000 €** (hors frais de notaire et d'agence) avec éligibilité des parcelles de terrain situées en lotissement communal ou privé, ou parcelle individuelle,
- **acquisition d'un logement neuf** (vente sur plan, maison clé en main), jusqu'à un montant de 320 000 € (hors frais de notaire et d'agence),
- **acquisition d'un appartement neuf** à partir du T2 jusqu'à 320 000 € (hors frais de notaire ou d'agence),
- **dispositif applicable dans le cadre d'une location/accession et d'un bail réel solidaire**,
- **plafond de ressources correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au prêt à taux zéro (PTZ)**,
- **obligation d'occupation du logement en résidence principale**.

Concernant le dispositif « **ECO PASS ANCIEN** » pour **l'acquisition-amélioration d'un logement existant, pour laquelle la Communauté d'Agglomération et le Département de la Vendée attribuent une aide respective de 3 000 € et de 1 500 €, soit un montant total de 4 500 €**, les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- **acquisition-amélioration d'un logement existant, suivi de travaux d'amélioration énergétique** réalisés par des professionnels, avec gain de performance énergétique : 25 % si étiquette initiale du logement A, B, C, D et 40 %, si étiquette initiale du logement E à sans étiquette,
- **éligibilité du bâti changeant d'usage en logement** (dépendance, ancien atelier, grange...),
- **aide de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 3 000 €, en complément de l'aide du Département de la Vendée d'un montant de 1 500 €**,
- **plafond de ressources des ménages éligibles correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ)**,
- **obligation d'occupation du logement en résidence principale**,
- **aides complémentaires communautaires** : « centralité » 2 000 € si le logement est situé dans l'enveloppe urbaine de référence, « sortie de vacance » 1 500 € si le logement est vacant depuis plus d'un an.

Suivant délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, il est mis en place un nouveau dispositif d'aide à l'accession à la propriété dénommé « PASS APPART ANCIEN » avec une aide financière communautaire de 6 000 €. Il est constaté que depuis 2020, la vente d'appartements anciens a progressé de plus de 20 % et que ce type de bien intéresse des ménages primo-accédant. Le règlement communautaire du dispositif « PASS APPART ANCIEN » est fixé comme suit :

- acquisition d'un appartement de plus de 5 ans, à partir d'un T2, situé dans une copropriété, sans montant plafond d'acquisition,
- conditions d'âge du ménage : personne seule ou ménage monoparental jusqu'à 45 ans ou couple avec un cumul d'âge ne dépassant pas 90 ans,
- pas de conditions de gain de performance énergétique minimal si travaux nécessaires,
- plafonds de ressources du ménage correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.



Au total en 2023, 42 ménages « primo accédant » ont bénéficié du dispositif communautaire de soutien à l'accèsion à la propriété, dont 26 dans « le neuf » et 16 dans « l'ancien » répartis sur toutes les communes, dont 64 % sur les communes rétro-littorales.

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH/PTRE)

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de la 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la pérennisation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) ont été mis en œuvre à compter du 3 mai 2021. Le programme d'aides est établi jusqu'en 2026.

Au côté de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Communauté d'Agglomération finance les aides à l'amélioration de l'habitat.

370 786 €
de subventions de l'OPAH en 2023

697 066 €
de subventions PTRE en 2023

La 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

1 – La rénovation énergétique du logement

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les aides de l'Anah, avec **une prime forfaitaire de 500 €** à laquelle peut s'ajouter le « bonus écologique », si le propriétaire occupant du logement, fait poser des matériaux isolants bio-sourcés ou fait installer un équipement d'énergie renouvelable.

59 primes forfaitaires complémentaires à l'Anah « travaux énergétiques »

39 bonus écologiques

2 - L'adaptation du logement à la perte d'autonomie/dépendance

52

subventions du
dispositif
communautaire
« travaux d'adaptation »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place un **dispositif communautaire pour les ménages ne pouvant bénéficier des aides de l'Anah**, en prenant en compte les demandeurs qui peuvent être confrontés à la perte d'autonomie ou à la dépendance à partir de 50 ans, ainsi que les personnes handicapées quel que soit leur âge et le niveau de handicap.

81

primes forfaitaires
complémentaires
à l'Anah « travaux
d'adaptation »

Pour les bénéficiaires des aides de l'Anah, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie attribue une **prime forfaitaire complémentaire à hauteur de 500 €**.

3 - La réhabilitation du logement dit « indigne ou très dégradé »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde avec une **prime forfaitaire de 3 000 €** les subventions de l'Anah tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs pour les logements dits « indignes ou très dégradés » nécessitant une rénovation complète dont les équipements de confort (sanitaires, chauffage...) et les mises aux normes de salubrité et de sécurité.

4 - La production de logement locatif privé à loyer modéré

L'encouragement à la production ou la rénovation de logement locatif privé est poursuivi pour l'accueil de ménages modestes. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les subventions de l'Anah, à hauteur de **5 % du montant HT des travaux**.

5 - Habiter en centre-bourg / centre-ville

La **valorisation des logements dans les centres** est un dispositif propre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie dénommé « Habiter et mieux vivre en centre bourg / centre-ville » :

22

aides
« centralité »

19

aides « sortie
de vacance »

53

dossiers « fonds
façades »

- L'aide dite de « **centralité** » à hauteur de **2 000 €**, pour encourager les jeunes ménages à s'installer dans les centres, qui peut s'ajouter au dispositif « ECO PASS ANCIEN » si les conditions sont remplies,
- L'aide dite « **sortie de vacance** », à hauteur de **1 500 €** si le logement est vacant depuis plus d'un an tant pour l'accession à la propriété que pour la mise en location, pour sortir de la vacance de nombreux logements dans les centres,
- Le fonds d'**aide à la rénovation des façades dans le périmètre urbain**, sans conditions de ressources du ménage, vise à accompagner la mise en valeur des centres-bourgs et centres-villes, en soutenant les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux de peinture ou d'enduit des façades visibles de la voie publique avec une subvention à hauteur de **30 % d'un montant plafonné de travaux**.

L'Agglomération a décidé de cofinancer le programme d'aides départementales pour le développement de l'habitat intergénérationnel en Vendée, en attribuant **une prime forfaitaire complémentaire de 5 000 €** aux aides respectives départementales pour chacun des 3 dispositifs :

- logement pour « **jeunes actifs, apprentis, saisonniers** »,
- logement solidaire pour **personnes âgées de plus de 60 ans**,
- logement « **famille d'accueil** ».

1

dossier « habitat
intergénérationnel »

La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) a été mise en place sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie le 27 novembre 2017. **Suivant délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021, le dispositif d'aides de la PTRE a été élargi et le nombre de dossiers annuels quintuplé.**

Dans le cadre du programme d'aides de la PTRE, il est conservé le tronc commun d'intervention initial, le « Bouquet de travaux » (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux de 20 000 € HT) et la « Rénovation énergétique de niveau BBC » (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux de 30 000 € HT).

34

ménages se sont engagés dans un projet de travaux de rénovation énergétique

29

aides
« bouquets
de travaux »

5

aides
« rénovations
BBC »

Les domaines d'intervention de la PTRE sont élargis depuis le 3 mai 2021 aux travaux de rénovation énergétique par l'extérieur et à la rénovation énergétique d'un logement locatif :

1 – Travaux de rénovation énergétique du logement par l'extérieur

63

isolations
thermiques
par l'extérieur

43

évaluations
énergétiques
principalement pour des
travaux d'isolation thermique
par l'extérieur

Le taux d'aide de l'Agglomération est de 30 % d'un montant plafonné à 15 000 € HT, avec une évaluation énergétique préalable du logement. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

2 – Rénovation énergétique des logements locatifs privés

Un gain de performance énergétique à hauteur de 35 % est exigé avec un audit énergétique préalable du logement. Le taux d'aide de l'Agglomération est de 10 % d'un montant plafond de travaux de 20 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, l'aide financière de Ma Prime Rénov' désormais ouverte aux propriétaires bailleurs peut être mobilisée pour compléter le financement des travaux.

102

audits énergétiques de
logements ont été réalisés

99

pour des
logements de
propriétaires
occupants

3

pour des
logements
locatifs privés à
la demande du
propriétaire

Une 5^e aide a été mise en place par l'Agglomération dans le cadre de la PTRE pour répondre aux besoins ponctuels de travaux de rénovation énergétique de ménages aux revenus modestes (revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds modestes de l'Anah) sans exigence d'un gain de performance énergétique minimal. **Cette aide est dénommée localement « le coup de pouce énergétique ».** Le taux d'aide de la Communauté d'Agglomération est de 25 % d'un montant plafond de travaux de 5 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

206

« coups de
pouce
énergétiques »

Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier en plus de la subvention accordée, d'un « bonus écologique » pour le recours à des matériaux isolants bio-sourcés pour l'isolation ou l'installation d'un équipement à énergie renouvelable, dont le taux de subvention est doublé par rapport à la période précédente.

1 – **Bonus « Matériaux isolants bio-sourcés »** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 2 000 € HT.

7 bonus « matériaux isolants bio-sourcés »

2 – **Bonus « Équipements énergie renouvelable »** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 5 000 € HT.

30 bonus « énergies renouvelables »

Le soutien à la production des logements locatifs sociaux

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté le 9 avril 2015, fixe un objectif de **70 nouveaux logements sociaux par an** (420 sur 6 ans), soit le triple de la production annuelle antérieure dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU.

Le PLH fixe un objectif global de production de 10 % de logements locatifs sociaux minimum dans les nouvelles opérations d'habitat de plus de 10 logements à maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Chaque commune a la possibilité de fixer un taux supérieur à 10 %.

Les projets doivent concerner des opérations comportant au minimum un logement locatif social créé, implantées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence de chaque commune. Ils peuvent être conduits en maîtrise d'ouvrage directe ou en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Il peut s'agir d'une construction, d'une acquisition/amélioration, d'une transformation d'usage d'un bâtiment existant.

Suivant délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, le règlement du programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux, mis en place en 2016, a été revu et complété, pour tenir compte de l'importante demande de petites typologies et pour répondre à la nécessité de loger les ménages très modestes.

- aide forfaitaire de 4 000 € par logement locatif social créé (maîtrise d'ouvrage directe ou VEFA),
- bonus de 500 € pour un logement locatif social financé par un PLAI dans le cadre d'une opération comportant au moins 3 logements locatifs sociaux,
- bonus de 500 € pour un logement locatif social de typologie T2 et T2 bis, uniquement dans les opérations collectives ou semi-collectives d'habitat.

Sont éligibles aux aides du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les bailleurs sociaux et les organismes bénéficiant de l'agrément relatif à la maîtrise d'ouvrage prévu à l'article L. 365-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les opérations comportant au moins 3 logements locatifs sociaux doivent respecter l'inscription d'au minimum 30 % de logements financés, dans le cadre du Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).

En 2023, 85 nouveaux logements locatifs sociaux ont été subventionnés par la Communauté d'Agglomération, dont 33 T2 et 20 financés par un PLAI.

Le Bilan du programme de l'habitat de 2015 à 2022

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a établi en 2023 le bilan de son Programme Local de l'Habitat (PLH), sur la période 2015 à 2022, soit sur 7 années.

Le PLH du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a fixé les grandes orientations suivantes :

- favoriser le parcours résidentiel au niveau local, en développant un parc de logements locatifs diversifié, et en augmentant le rythme de la construction des logements locatifs sociaux à hauteur de 70 par an, dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU,
- soutenir l'accession à la propriété dans le neuf et l'ancien,
- rénovation d'une centaine de logements par an de propriétaires occupants, suivant conditions de ressources (environ 5 700 ménages potentiellement éligibles sur le territoire aux aides de l'Anah),
- maîtriser la consommation foncière par la requalification et la densification des centres-bourgs et centres-villes, suivant un taux de progression démographique annuel de + 1,92 % et une production moyenne de 800 logements par an.

Au terme des 6 années de mise en œuvre du PLH, le Conseil Communautaire lors de sa séance du 24 juin 2021, a approuvé la prorogation du PLH pour une durée de 2 ans, conformément à l'article L.302-4-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, et a décidé d'engager l'élaboration d'un nouveau PLH, qui a vocation à être élaboré conjointement avec le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie étant devenue une Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2022, désormais compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour ses communes membres, le Conseil Communautaire suivant la délibération du 13 avril 2023 a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Dans ce cadre, conformément à l'article L.152-9 du Code de l'Urbanisme, une nouvelle prorogation d'une durée de 3 ans, qui peut être renouvelée une fois, peut être décidée jusqu'à l'approbation du PLUi-H, après accord de l'autorité administrative compétente de l'État. Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 15 juin 2023, au vu de l'avis favorable de Monsieur le Préfet de la Vendée en date du 13 juin 2023, a décidé de la prorogation du PLH pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois jusqu'à l'approbation du PLUi-H.

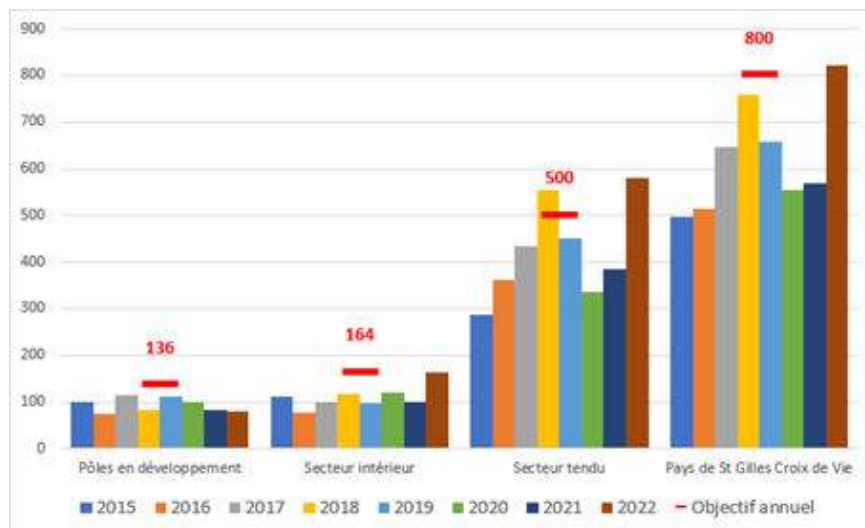
L'évolution démographique de 2015 à 2022



Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a gagné 4 123 habitants, soit une progression démographique de + 8,9 % et un gain moyen annuel de population de 589 habitants. La croissance démographique s'établit à + 1,27 % /an sur la période de 2015 à 2022.

La production de logements de 2015 à 2022

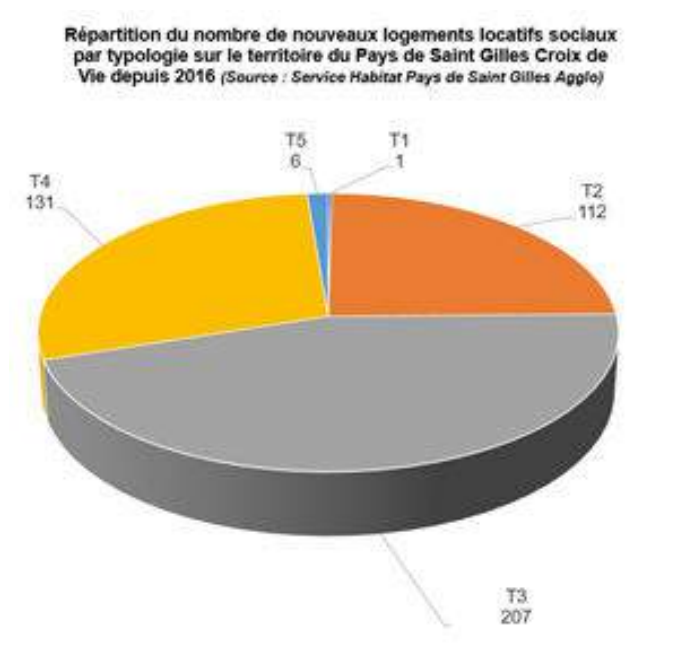
Évolution de la production de logements de 2015 à 2022
(Source : Sit@del date réelle (2021-2022 date de prise en compte) - Construction neuve
(individuel - collectif - en résidence) - Mises en chantier



Sur la période de 2015 à 2022, la production de logements sur l'ensemble du Pays de Saint Gilles Croix de Vie atteint plus de 800 logements en 2022. Concernant la répartition par secteur, la construction de logements sur les 3 communes dites « pôles en développement » Brem sur Mer, Coëx et Commequiers reste en dessous de la moyenne annuelle prévisionnelle, ainsi que pour les 7 communes du « secteur intérieur », avec cependant une hausse significative en 2022. Concernant le « secteur tendu », Brétignolles sur Mer, Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez, l'objectif prévisionnel annuel de 500 logements par an est dépassé en 2018 et en 2022.

La production des nouveaux logements locatifs sociaux de 2015 à 2022

Au 1^{er} janvier 2023, 457 nouveaux logements locatifs sociaux ont été livrés ou sont en cours de construction avec une moyenne de 9 logements par opération et 164 logements réalisés dans le cadre d'une VEFA.

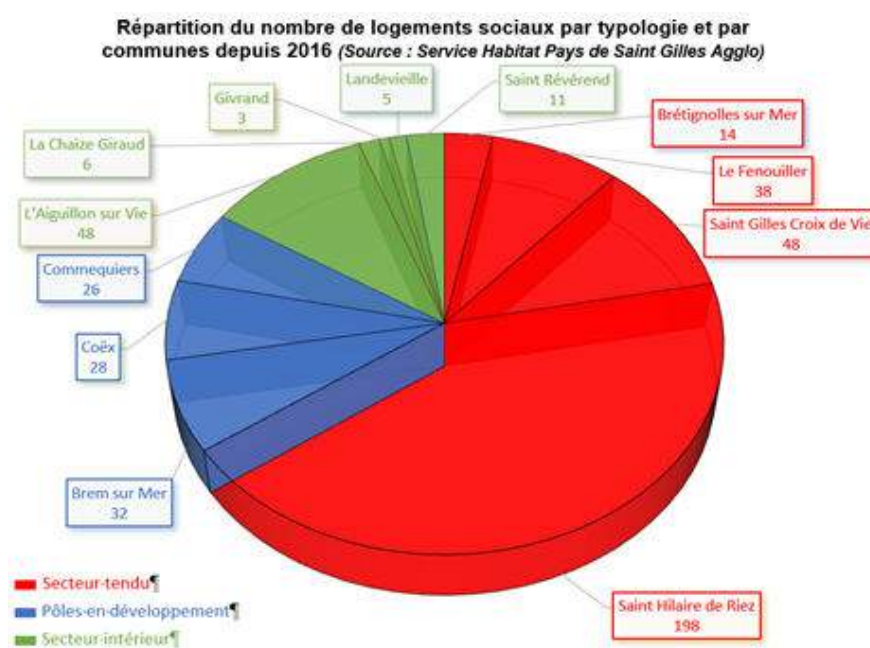


La territorialisation des logements à produire suivant les 3 secteurs s'établit comme suit : 65 % sur les 4 communes « en secteur tendu », 19 % sur les 3 communes « pôles en développement », 16 % sur les 7 communes « en secteur intérieur ».

Le taux de logements locatifs sociaux, à hauteur de 2,6 % au moment de l'approbation du PLH, atteint en 2022, 5,2 % du nombre total de résidences principales.

Le taux de logements locatifs sociaux financés dans le cadre d'un PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) destinés aux ménages les plus modestes dépasse le taux fixé par le PLH (30 %) atteignant 31,5 % des nouveaux logements produits.

Les typologies familiales représentent 75 % des logements produits : 45 % de T3, 29 % de T4, 1 % de T5, les petites typologies T2 et T1 25 %.



La 5^e et 6^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).

Sur les 5 années de la 5^e OPAH, soit du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2021, 847 ménages ont été conseillés pour un projet de rénovation, 732 visites de logements ont été effectuées par les techniciens habitat avec la production d'un rapport sur l'état du logement, les préconisations de travaux, le gain de performance énergétique pouvant être obtenu... Au total, 511 dossiers de travaux ont été concrétisés. Le montant total des travaux de rénovation de logements s'élève à 8 721 983 € TTC, avec l'attribution de 4 197 009 € de subventions (Agence nationale de l'habitat, Région des Pays de La Loire, Département de la Vendée, Pays de Saint Gilles Croix de Vie).

Le bilan de la 6^e OPAH sur les années 2021 et 2022 révèle un doublement du nombre moyen **annuel de ménages conseillés par rapport à la 5^e OPAH**. Les ménages « très modestes » restent majoritaires à plus de 60 % traduisant la vocation sociale de l'OPAH, tant pour les travaux de rénovation énergétique que pour les travaux d'adaptation pour le maintien à domicile. Les personnes seules représentent 30 % des ménages conseillés. **Le montant total des travaux occasionnés par les 2 premières années de la 6^e OPAH s'élève à 5 450 111 € HT, avec un montant total de subventions mobilisées à hauteur de 2 164 232 €.**

Concernant les dispositifs de subventions communautaires à la rénovation énergétique des logements, leur bilan sur 2021 et 2022 traduit l'ancrage de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Le nombre d'audits énergétiques progresse de près de 60 % par rapport à la première période de la PTRE (2017/2021), permettant aux ménages de bénéficier d'un rapport précis sur les déperditions énergétiques, les consommations énergétiques et les préconisations de travaux pour améliorer le confort énergétique de leurs logements. 609 ménages ont été reçus et conseillés à la permanence hebdomadaire organisée au siège de la Communauté d'Agglomération. 93 % des ménages accompagnés sont des propriétaires occupants, 2/3 ont plus de 60 ans, 60 % résident sur les 4 communes littorales Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez. Le montant total des travaux occasionnés par la PTRE sur 2 années s'élève à 4 863 647 € HT, avec un montant total de subventions communautaires attribuées à hauteur de 995 601 €.

Le soutien à l'accession à la propriété

Les dispositifs d'aides à l'accession à la propriété ont été initiés par le Département de la Vendée, visant à soutenir les jeunes ménages à devenir propriétaires tant dans le neuf que dans l'ancien, dénommés respectivement « **Passeport pour l'accession** » et « **Eco Pass ancien** ». Jusqu'en 2016, chaque commune du territoire pouvait adhérer par délibération du Conseil Municipal au dispositif départemental.

Suivant la délibération du Bureau Communautaire du 7 avril 2016, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a décidé de cofinancer avec le Département de la Vendée les deux dispositifs de soutien à l'accession à la propriété pour le maintien et l'accueil des jeunes ménages sur les 14 communes : ménages primo-accédant remplissant les conditions de ressources du Prêt à Taux Zéro (PTZ).

Depuis 2016, 403 ménages primo-accédant ont bénéficié des aides communautaires à l'accession à la propriété, dont 312 « passeport pour l'accession », 89 « éco pass ancien » et 2 « pass appart ancien ». Le profil des ménages bénéficiaires des aides à l'accession à la propriété est étudié par le service « habitat » depuis 2020. Sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, il en ressort que le revenu mensuel moyen d'un couple est de l'ordre de 2 950 €, et que le revenu mensuel moyen d'un célibataire ou ménage monoparental est à hauteur de 1 750 €. Les 162 ménages bénéficiaires des aides à l'accession à la propriété sur cette période totalisent 122 enfants. Des résultats qui démontrent la pertinence des aides à l'accession à la propriété quant à leur impact sur l'installation de jeunes ménages avec enfants sur le territoire contribuant ainsi au maintien des effectifs scolaires.

Dans le cadre du dispositif « Eco pass ancien », le Pays de Saint Gilles Croix de Vie encourage les jeunes ménages à s'installer dans les centres-bourgs et centres-villes et a mis en place une subvention spécifique locale dénommée aide « centralité » d'un montant de 2 000 €, pour les biens acquis à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence. D'autre part, si le logement est vacant depuis plus d'un an, une aide communautaire dite de « sortie de vacance » à hauteur de 1 500 € est attribuée en complément. **De 2018 à 2022, 54 aides « centralité » et 79 aides « sortie de vacance » ont été accordées.**

L'étude des gisements fonciers 2016/2017

Dans le cadre de la maîtrise de la consommation foncière visant à respecter les objectifs fixés dans le SCOT, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a conduit avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée (EPF) une étude de gisements fonciers en étroite concertation avec chacune des 14 communes. Cette importante étude réalisée en 2016 et 2017 a permis :

- la définition des enveloppes urbaines de référence, afin de répondre à l'objectif de réduction de la consommation foncière à hauteur de moins de 30 hectares/an,
- la finalisation des zones stratégiques de développement, plus particulièrement en renouvellement urbain au vu des projets sur chacune des communes,
- l'examen des conditions de maîtrise des emprises foncières et immobilières stratégiques : mise en œuvre du DPU, ZAC, accompagnement par des mesures de portage foncier, emplacements réservés, OAP...

L'étude des gisements fonciers a été réalisée en 2 phases :

Phase 1 : identification et analyse des gisements fonciers
(avec visite des sites et vues aériennes).

- Terrains nus en zone constructible (U), ou d'urbanisation future (1 AU).
- Les espaces urbanisés sous-densifiés, les friches et espaces dégradés, l'immobilier appelé à changer d'affectation.

Phase 2 : hiérarchisation et sélection des sites

- Le contexte urbain : centralité, desserte, environnement bâti et paysagé, délai prévisionnel de la mutabilité, nécessité d'une intervention publique, les contraintes réglementaires et techniques.
- Estimation du coût prévisionnel des acquisitions et du montant des indemnités éventuelles.
- Les instruments fonciers à mobiliser et les délais des différentes procédures à engager.

L'étude a permis un recensement précis des gisements fonciers commune par commune, à travers l'identification à la parcelle du foncier potentiellement mobilisable : les terrains nus en zone constructible (U, 1AU...), les espaces urbanisés sous densifiés, les espaces déjà urbanisés mais susceptibles de réaffectation, les ensembles immobiliers dégradés, les friches industrielles ou artisanales...

Chaque gisement foncier a fait l'objet d'une analyse détaillée de ses potentialités en termes de contexte urbain (centralité, desserte, environnement paysagé...), d'appréciation de la mutabilité (court, moyen, long terme), de contraintes réglementaires et techniques, de nécessité d'une intervention publique (contexte foncier, coût...), avec l'élaboration d'un schéma d'aménagement global respectif.

Au total, 409 gisements fonciers ont été identifiés totalisant 225 hectares avec une capacité de réalisation de 5 745 nouveaux logements potentiels, dont 580 logements locatifs sociaux.



Synthèse de la programmation et des préconisations

Commune	Objectifs de programmation			Lots disponibles		Secteurs d'intervention de l'EPF *		Gisements fonciers				Synthèse	
	Objectif annuel du PLH	Sur les 15 ans du SCOT (2016-2030)	Dans les enveloppes urbaines (45%)	Surface (en ha)	Nombre de logements envisagé	Surface (en ha)	Nombre de logements envisagé	Nombre	Surface (en ha)	Nombre de logements envisagé	dont LLS **	Potentiel foncier global *** (en nbre de logs)	Taux de satisfaction de l'objectif
Brétignolles sur Mer	115	1 725	776	27,26	682			91	22,93	660	43	1342	173%
Le Fenouiller	45	675	304	14,84	371			32	19,99	428	79	799	263%
St Gilles Croix de Vie	140	2 100	945	10,22	409			47	11,92	477	56	886	94%
St Hilaire de Riez	200	3 000	1 350	40,05	1302	3,15	79	115	88,24	2668	266	4049	300%
Brem sur Mer	60	900	405	8,02	201	1,56	21	17	9,53	238	14	460	113%
Coëx	36	540	243	8,07	161			12	11,72	224	22	385	159%
Commequiers	40	600	270	5,58	112			29	13,12	241	13	353	131%
L'Aiguillon sur Vie	35	525	236	10,87	163	0,78	26	15	4,70	73	8	262	111%
La Chaize Giraud	10	150	68	3,32	50	1,05	14	2	2,90	43	4	107	158%
Givrand	36	540	243	2,93	73			16	4,87	121	14	194	80%
Landeveille	15	225	101	3,54	53			9	4,63	89	8	142	140%
Notre Dame de Riez	26	390	176	3,45	69			10	18,65	324	34	393	224%
St Maixent sur Vie	12	180	81	4,23	63			6	5,04	76	4	139	172%
St Révérend	20	300	135	6,41	96			8	6,81	83	15	179	133%
CC Pays de St Gilles Croix de Vie	790	11 850	5 333	148,79	3804	6,54	140	409	225,1	5745	580	9689	182%

* hors gisements identifiés par ailleurs

** logements locatifs sociaux



Le SCOT fixe des objectifs de densité moyenne dans les opérations nouvelles d'habitat, entre 15 et 40 logements par hectare suivant les communes, ou secteur de commune, avec 45 % des logements à produire à l'intérieur des enveloppes urbaines et 55 % en dehors, soit les nouvelles zones résidentielles à développer. **De 2015 à 2022, la consommation foncière à vocation d'habitat est de 152,2 hectares, soit en moyenne 19 hectares par an.**

Le bilan financier du PLH 2015 à 2022

Concernant les moyens financiers consacrés par la Communauté d'Agglomération pour la conduite des actions du Programme Local de l'Habitat, de 2016 à 2022, ils s'établissent à un montant total de 3 266 540,27 € dont :

- 900 250 € dans le cadre du programme de soutien à la production de logements locatifs sociaux.
- 1 326 709 € pour les aides au soutien à l'accession à la propriété (Passport pour l'accession, Eco pass ancien, aides « centralité » et « sortie de vacance »).
- 1 039 581,27 € pour les aides à l'amélioration de l'habitat.

Par conséquent, **le montant financier consacré par l'intercommunalité aux actions du PLH est de l'ordre de 65 € par habitant.**

SPORT

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de gymnastique, au Fenouiller,
- le stand de tir, à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de judo, à Commequiers,
- les équipements sportifs annexes du lycée Adeline Boutain, à Saint Gilles Croix de Vie,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en DSP Bluegreen, à l'Aiguillon sur Vie.

L'utilisation de ces bâtiments est soumise à une gestion rigoureuse :

- contrôle régulier des fréquentations,
- vérification des plannings d'occupation par les divers utilisateurs,
- suivi du budget de chaque installation.

6 équipements sportifs

Le Multiplexe aquatique



Le Multiplexe aquatique remplit sa mission de service public de proximité par une grande diversité d'offres auprès d'un public varié :
baignade loisir, cours d'aquasports, cours de natation,
apprentissage de la nage pour nos scolaires, accès à l'espace bien-être,
évènementiels, accès aux associations du territoire...



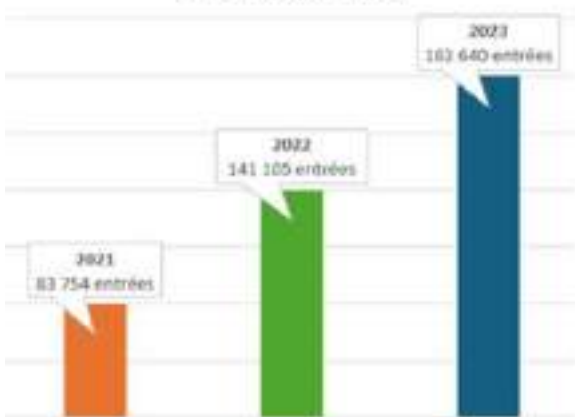
Formation au BNSSA

16

Convention avec l'association locale,
formation technique assurée par nos MNS :
jeunes formés par an, aptes l'été suivant
à surveiller les plages du territoire
ou à renforcer notre équipe



Comparatif des fréquentations
2021 - 2022 - 2023



**Continuité d'une bonne évolution
de la fréquentation au Multiplexe aquatique**

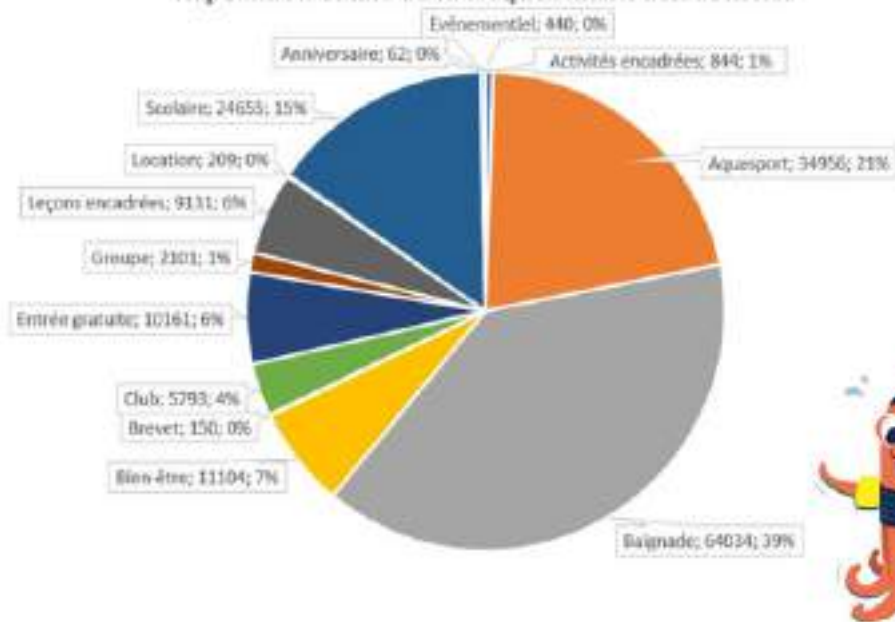
L'année 2023 est marquée par une nouvelle
évolution de fréquentation.

+ 16 %
par rapport à 2022

Statistiques de fréquentation baignade 2023 :

Nombre d'entrées baignade	64 034
Fréquentation max journalière constatée	808 (03/08/2023)
Moyenne journalière	186

Répartition totale de la fréquentation aux activités



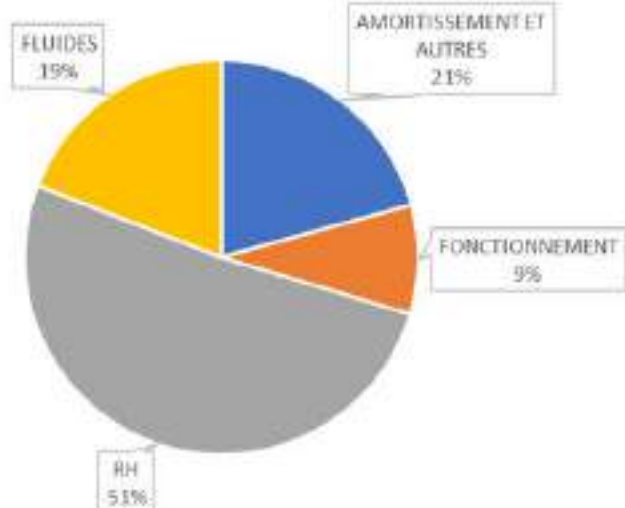


Budget 2023 :

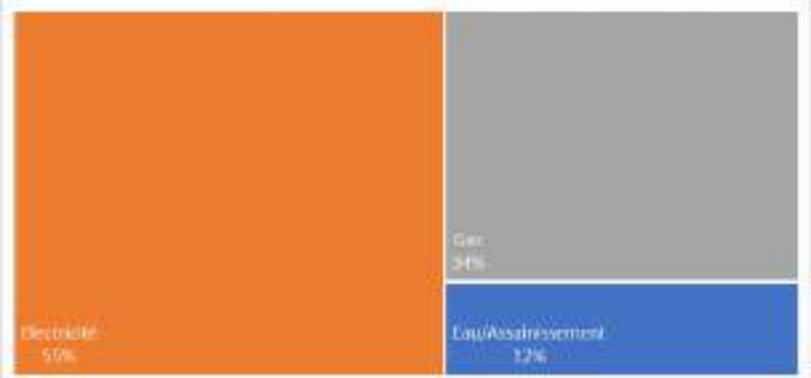
679 255,57 € HT

de budget global de fonctionnement
+ amortissements
hors ressources humaines et fluides

REPARTITION DES DEPENSES TOTALES



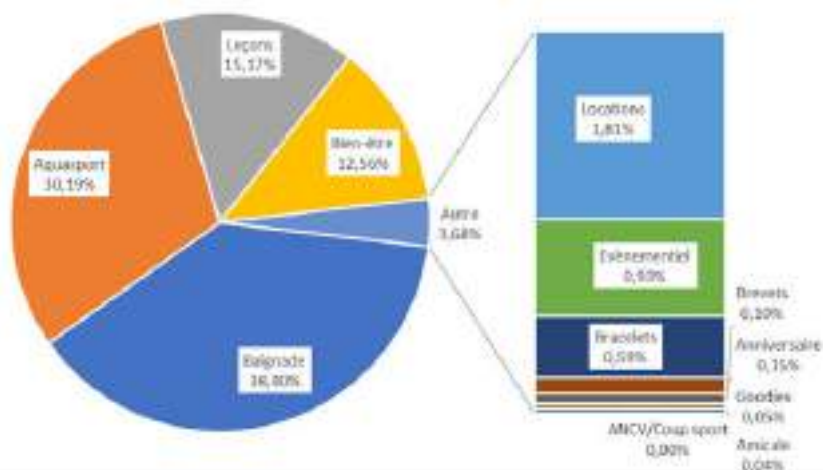
REPARTITION DE LA CONSOMMATION DES FLUIDES



603 982,27 € HT

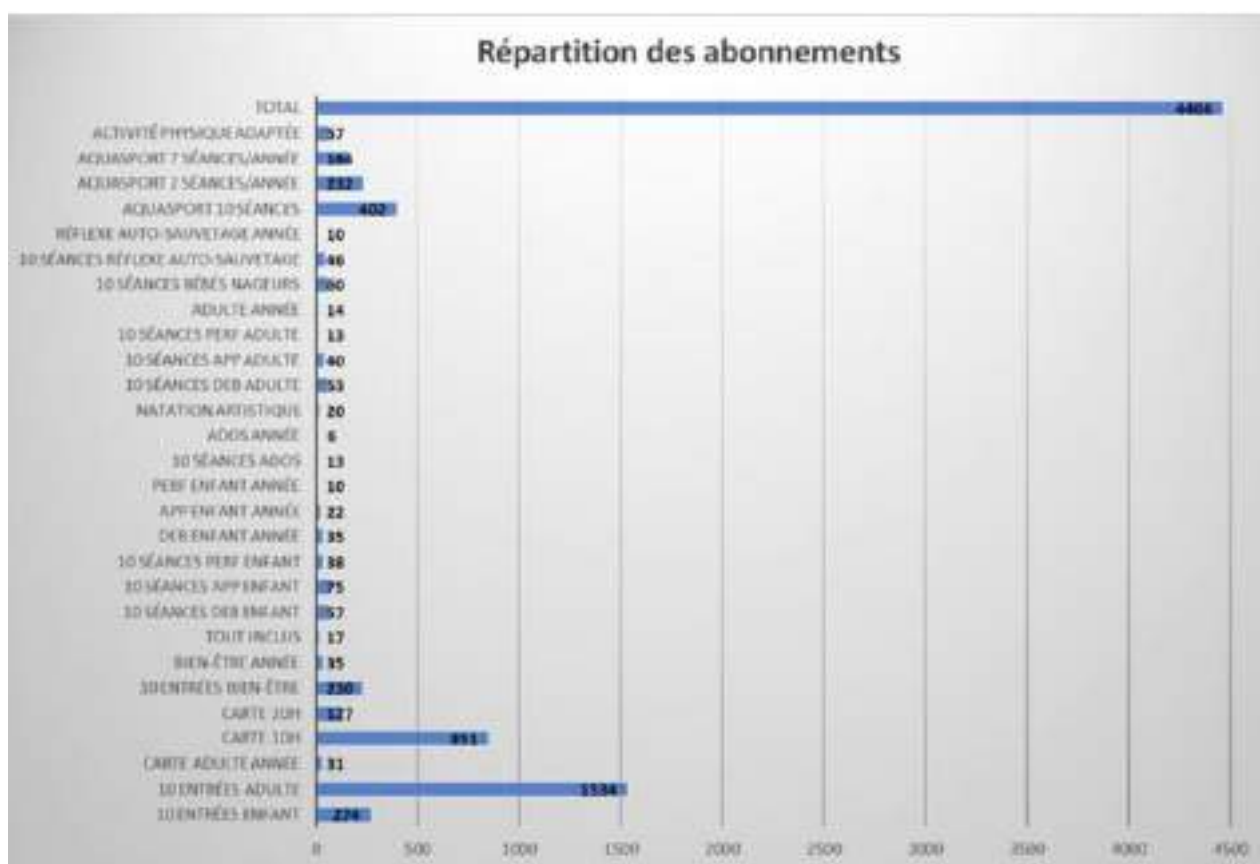
de recettes

REPARTITION DES RECETTES





Répartition du nombre d'abonnements



Formation Devenez Nageur Sauveteur

Cette formation est inscrite dans le programme du Multiplexe aquatique. Une convention entre l'Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie, chargée de la formation théorique du secourisme et de la réglementation, et l'Agglomération, les MNS étant chargés de la formation technique, a été établie.

Un grand nombre de brevetés travaillent l'été sur les plages de Saint Gilles Croix de Vie ou de Saint Hilaire de Riez.

94 %
des candidats admis

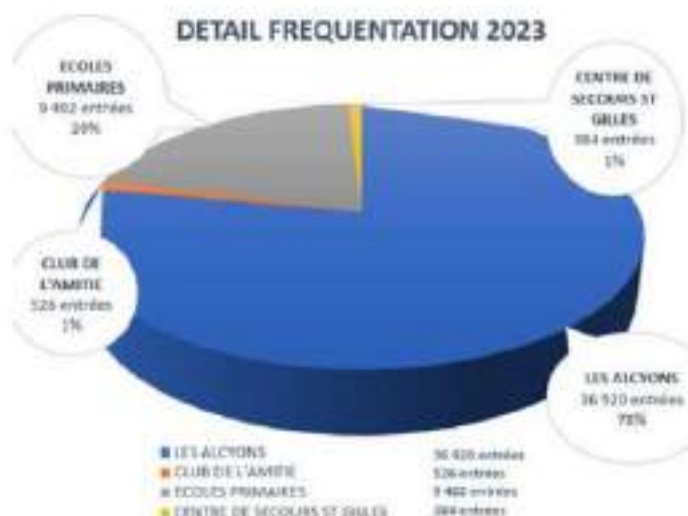


Les animations et événements :



Le Fenouiller

SALLE DE GYMNASTIQUE

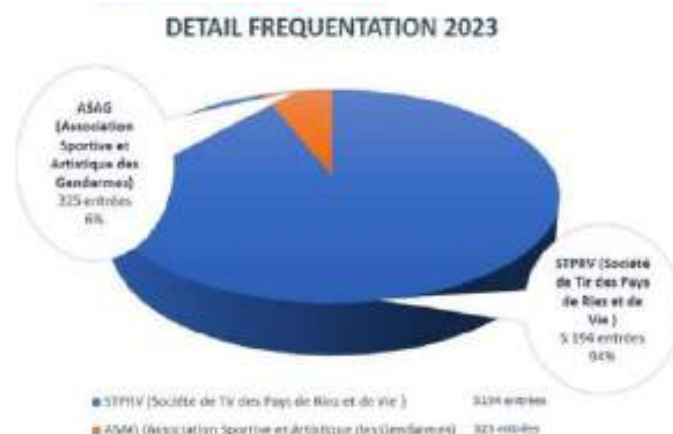


Saint Hilaire de Riez

STAND DE TIR

Le stand de tir est occupé essentiellement par 2 associations :
« la Société de Tir des Pays de Riez et de Vie »

et « l'Association Artistique et Sportive de la Gendarmerie »



Saint Gilles Croix de Vie

COMPLEXE SPORTIF DU LYCÉE



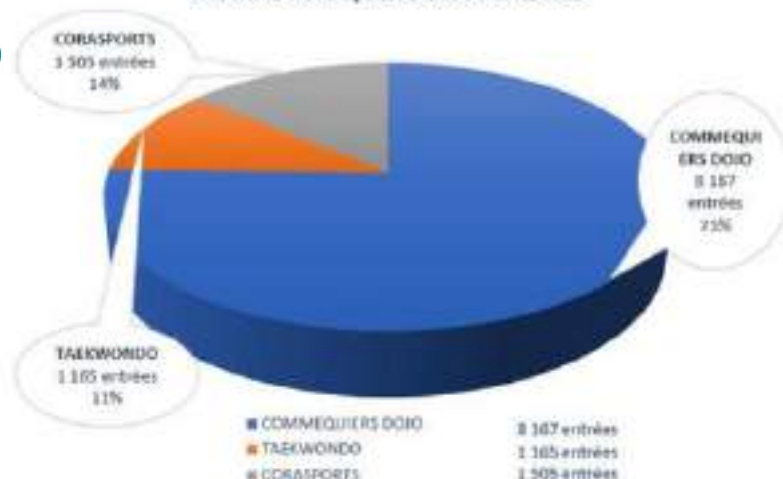
Les équipements sportifs sont utilisés depuis la rentrée 2021 par les lycéens et les associations sportives du territoire.

Commequiers

SALLE DE JUDO



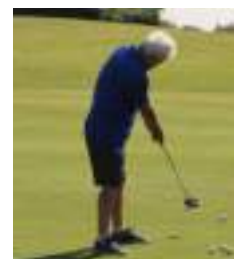
DETAIL FREQUENTATION 2023



L'Aiguillon sur Vie

LE GOLF DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fait l'objet d'une **délégation de service public**, signée le **21 décembre 2010** entre la Communauté de Communes et la société **BLUE GREEN**. Celle-ci a été prolongée et sera renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2023.



Accueil des scolaires du territoire :

13

communes du Pays de Saint
Gilles Croix de Vie ont pu
accéder au golf via leurs écoles

DETAIL FREQUENTATION 2023



3 838 élèves
au total

775 élèves des
écoles primaires

350 élèves du
collège public
Garcie Ferrande

32 élèves du collège
Privé Saint Gilles

CULTURE

La salle de spectacles La Balise

Programmation

- 28 spectacles programmés
- 1 festival le Goût des Langues
- 6 spectacles proposés aux scolaires du territoire

Programmation par genre

THÉÂTRE : 10
HUMOUR / COMÉDIE : 3
CONCERTS : 10
DANSE : 2
CIRQUE : 1
SPECTACLES MUSICAUX : 2

Fréquentation



13 795

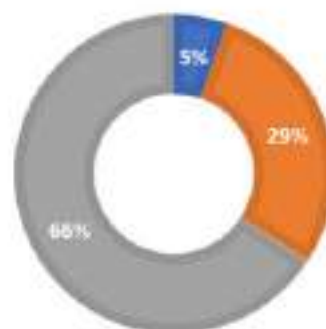
spectateurs dont
3 049 jeunes lors des
séances scolaires

647 abonnés



CANAUX DE VENTE DE BILLETS - 2023

OFFICES DE TOURISME INTERNET GUICHET



Communication

Leviers de communication :

- Soirée de présentation de saison
- Supports imprimés de la salle (programme, dépliant, feuilles de salle)
- Site internet de La Balise
- Supports imprimés des spectacles (affiches) – par le biais d'une diffusion
- Réseaux sociaux de La Balise : Facebook et Instagram
- Newsletter – chaque mois pour les abonnés puis ciblée sur certains spectacles en fonction des acheteurs.
- Presse – communiqué de presse mensuel, dossier de presse pour les temps forts, conférence de Presse pour les Festivals et certains temps forts
- Publicités payantes – écrans, encarts dans des magazines généralistes ou spécialisés, spots radios
- Bâtiment et véhicule – vitrophanie, véhicule floqué de La Balise
- Produits dérivés – sardines, totes bags, gourdes, bonnets...
- Relais – Agglo, Multiplexe aquatique, associations
- Public – bouche à oreille qui s'amplifie largement
- Médiation culturelle – des personnes qui passent la porte de La Balise une première fois ont plus de chance d'y revenir plus tard pour voir un spectacle
- La Balise Mobile (remorque rouge) lors des déplacements sur les marchés

Quelques chiffres

- **2 créations graphiques** lancées sur l'année 2023 pour La Balise
 - o Visuel Le Goût des Langues #3, Les P'tits Papiers (novembre 2023 pour l'édition 2024)
 - o Visuel de saison 23/24 « La tête dans les étoiles », Studio Bleu Néon
- **1 captation vidéo** sur le Festival Le Goût des Langues #2
- **14 campagnes de diffusion** dont
 - o 2 campagnes d'affichage abribus (Le Goût des Langues #2, Lancement saison culturelle 23|24)
 - o 2 campagnes larges : affichage 40 x 60, distribution de programmes, plaquettes, dépliants (Le Goût des Langues #2, Lancement saison culturelle 23/24)
 - o 10 campagnes « classiques » : affichage 40 x 60 sur le réseau
- **19 parutions encartées** dont
 - o 2 parutions dans des magazines généralistes
 - o 17 parutions dans des magazines locaux ou régionaux culturels
- **8 campagnes média** dont :
 - o 4 campagnes radiophoniques locales
 - o 4 campagnes audiovisuelles locales
- **3 spectacles avec des propositions de jeu-concours**

abribus
Facebook

La Balise sur les réseaux sociaux

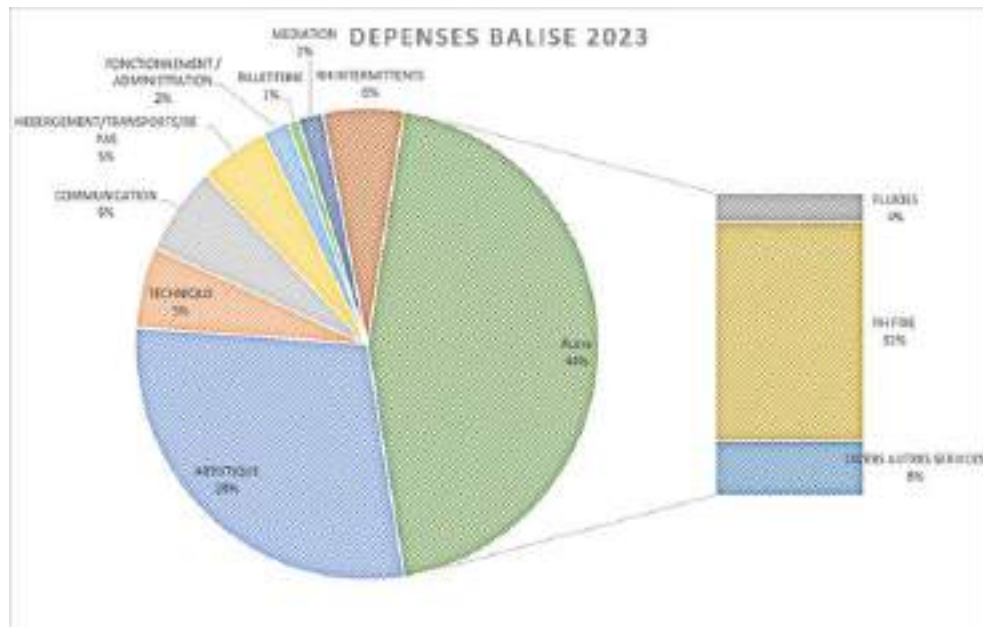
- newsletters mensuelles abonnés
- newsletters ciblées sur base d'achat de spectacles

- Parcours Orchestre au Chœur des Écoles, avec l'École l'Oiseau Bleu de Saint Maixent sur Vie
- Parcours Battle de Patois #3, avec les écoles Robert Doisneau (Commequiers), Sainte Croix (Saint Gilles Croix de Vie), La Mer et le Vent (Saint Hilaire de Riez), Benjamin Rabier (Brétignolles sur Mer)
- Parcours Philippe Lafeuille
- Parcours Yohann Métay, et théâtre amateur

Budget

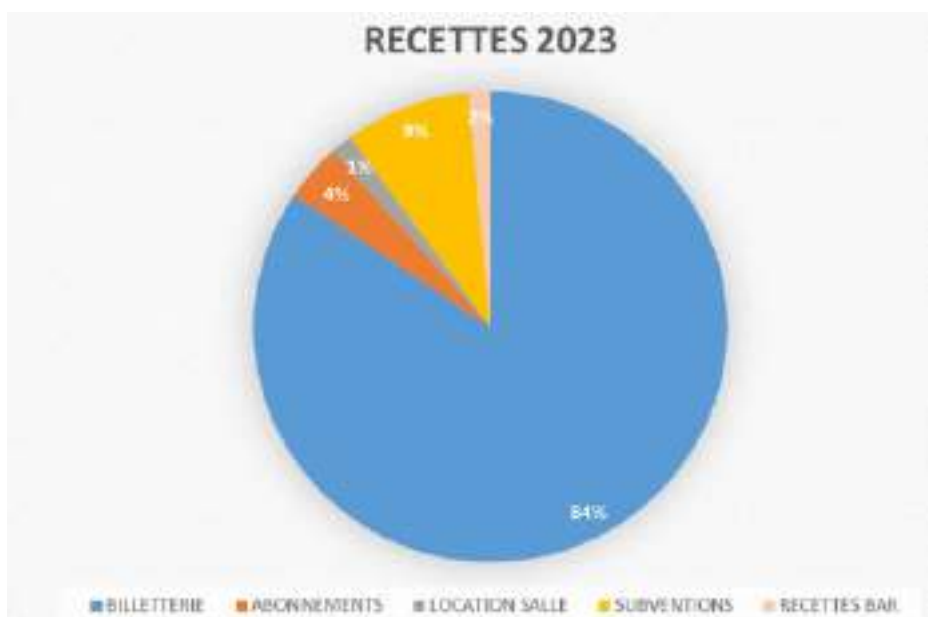
1 034 159 € HT

de budget global de fonctionnement
hors ressources humaines et fluides



290 411,30 € HT

de recettes



LES MUSICALES du Pays de Saint Gilles

7 communes

7 groupes
programmés

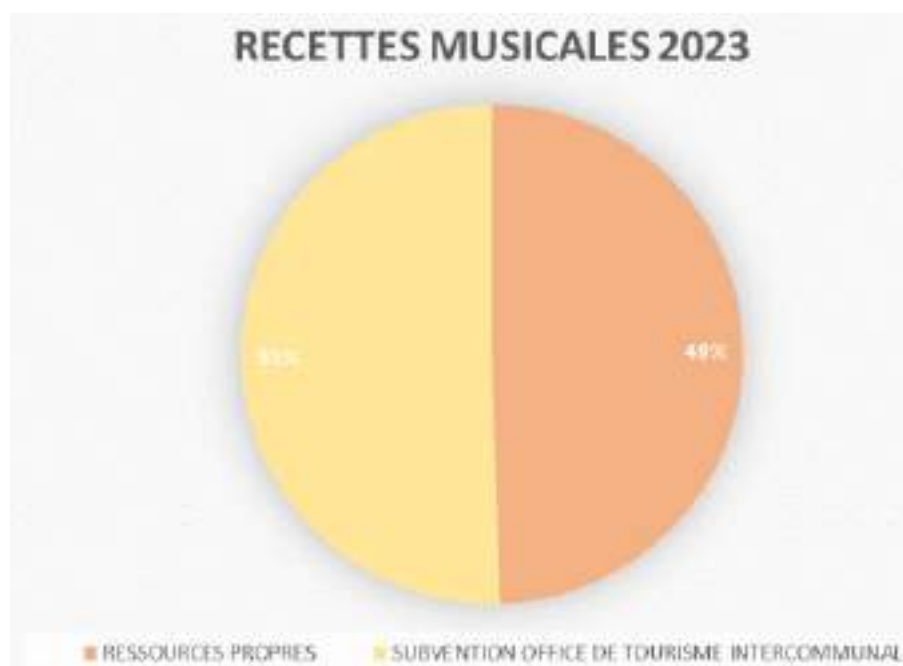
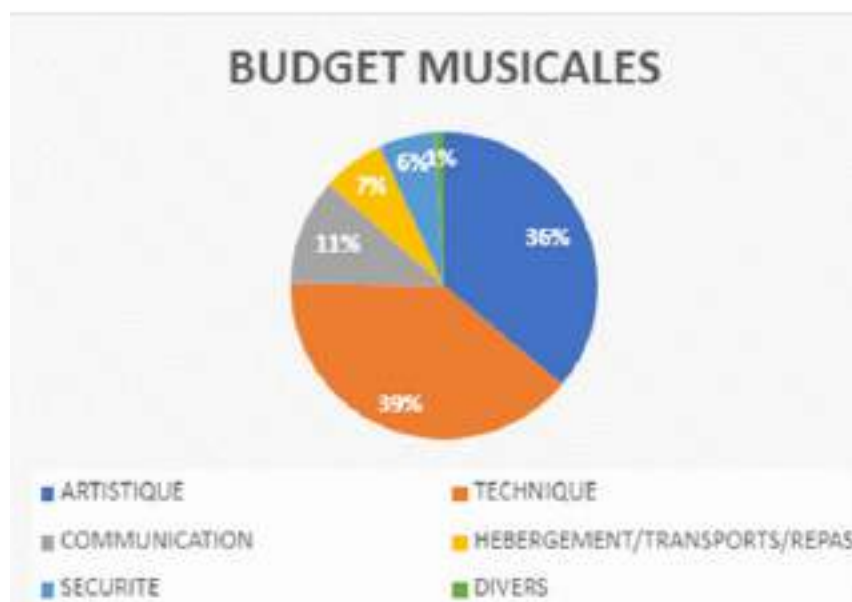
3 410 spectateurs

SAINT GILLES CROIX DE VIE	CLAIR	640
LANDEVIEILLE	SANSEVERINO	800
NOTRE DAME DE RIEZ	DIGRESK	500
BREM SUR MER	CANTIGA BAILE	120
COEX	TANGOMOTAN	200
COMMEQUIERS	LES PTITS FILS DE JEANINE	900
SAINT MAIXENT SUR VIE	AZADI	250

Budget

67 990 €

hors ressources humaines



SÉCURITÉ

Semaine de la prévention routière du 16 au 22 octobre 2023

Quinzaine de la prévention routière organisée par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération pour différents publics (scolaires, seniors et familles).

Plus de 1 400 personnes dont 700 élèves ont participé à cette manifestation.

De nombreuses animations sur le thème de la prévention routière :

- le car à retournement unique en Europe,
- la maison itinérante de la Préfecture de Vendée,
- différents stands de sensibilisation (drogue, alcool, conduite des nouveaux engins motorisés).



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Relance du CISPD

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est une instance de concertation, qui favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention de toutes formes de délinquance.

Lors du Bureau Communautaire du 6 juillet 2023, motivés notamment par la volonté de prévention auprès de la population, l'accentuation des comportements addictifs et la recrudescence des violences intra-familiales sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les élus de l'Agglomération ont souhaité réactiver le CISPD en corrélation avec les services de l'État.

Une première réunion Plénière du CISPD s'est tenue le 30 novembre 2023. À cette occasion, Gwenaëlle COTO, Procureure de la République au parquet des Sables d'Olonne, a insisté sur les points suivants :

- **les Violences IntraFamiliales (VIF)** sont l'affaire de tous,
- **la sécurité routière,**
- **le harcèlement,**
- les maires sont les premiers sollicités sur les **problématiques des jeunes.**



Ce rendez-vous a permis de se concerter sur les grandes orientations à venir et d'établir un plan d'actions :

- créer des moyens de communication, informer sur «le qui fait quoi», créer un support commun, où chaque association pourra mettre en avant ses domaines d'intervention, afin de faciliter la mise en relation,
- mettre en place des actions de prévention auprès des personnes victimes de Violences IntraFamiliales, auprès des mineurs, auprès des personnes vulnérables. Faire de la sensibilisation,
- répertorier tous les logements d'urgence dédiés aux victimes de Violences IntraFamiliales.

Sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Objectif : Sensibiliser et encourager les scolaires dans l'autonomie de leurs déplacements à pied ou à vélo.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les écoles primaires du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, bénéficient de nouveau, des animations de prévention routière.

À travers ce dispositif, les élus communautaires affirment leur volonté de sensibiliser les enfants de 6 à 11 ans aux règles essentielles de la sécurité routière, pour devenir des piétons et des cyclistes autonomes dans leurs déplacements.



En partenariat avec l'Association Prévention Routière et l'Éducation Nationale, plus de 2 000 élèves du territoire, du CP au CM2, bénéficient chaque année de séances d'animation. Les séances comprennent une heure de théorie pour tous les niveaux. Les CM1 et CM2 bénéficient d'un complément d'une heure de pratique du vélo.

Saison 2023, interventions gendarmes / pompiers sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération Saison 2023 (Juillet - Août)			
Communes	Nombre d'interventions Saison 2023	Communes	Nombre d'interventions Saison 2023
Brem sur Mer	44	Landeveille	19
Brétignolles sur Mer	146	Le Fenouiller	45
Coëx	34	Notre Dame de Riez	12
Commequiers	30	St Gilles Croix de vie	260
Givrand	34	St Hilaire de Riez	333
La Chalze Giraud	10	St Maixent sur Vie	4
L'Aiguillon sur Vie	16	St Révérend	8
Total Interventions sur le Pays de St Gilles Croix de Vie			995



Centre de secours :

une diminution des
interventions de 13 % par
rapport à l'année 2022

Gendarmerie Nationale :

- Cantonnement au sein du Lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, de la MFR et à la gendarmerie saisonnière de Brétignolles sur Mer **(37 gendarmes en renfort)**
- Augmentation du nombre d'interventions rapides : + 6,5 % pour les services externes et + 16,4 % de présence de voie publique.

Nombre d'interventions en baisse de -13,90 % soit 824 interventions contre 957 en 2022.

- **Cambriolages : - 29,55 %**
- **Atteintes aux biens : - 6,87 %**
- **Atteintes aux personnes : - 52,94 %**



-29,55 %
de cambriolages

-6,87 %
d'atteintes aux biens

-52,94 %
d'atteintes aux personnes

Les forces de l'ordre ont fait preuve d'initiative dans la lutte contre l'insécurité routière, notamment les conduites addictives : **+26,90 % de contraventions sous emprise d'alcool et 20 % d'infractions stupéfiants.**

Saison 2024 : probablement moins de renforts sur le territoire avec les JO Paris 2024.

GENS DU VOYAGE : AIRES D'ACCUEIL SAINT GILLES CROIX DE VIE / SAINT HILAIRE DE RIEZ

Les aires d'accueil se composent de 10 emplacements chacune (1 emplacement équivaut à 2 places caravane).

L'aire d'accueil de Saint Hilaire de Riez a accueilli 63 personnes.

Durée de chaque séjour : 62 % (moins d'1 mois), 20 % (entre 1 et 3 mois), 18 % (plus de 3 mois).



L'aire d'accueil de Saint Gilles Croix de Vie a accueilli 84 personnes.

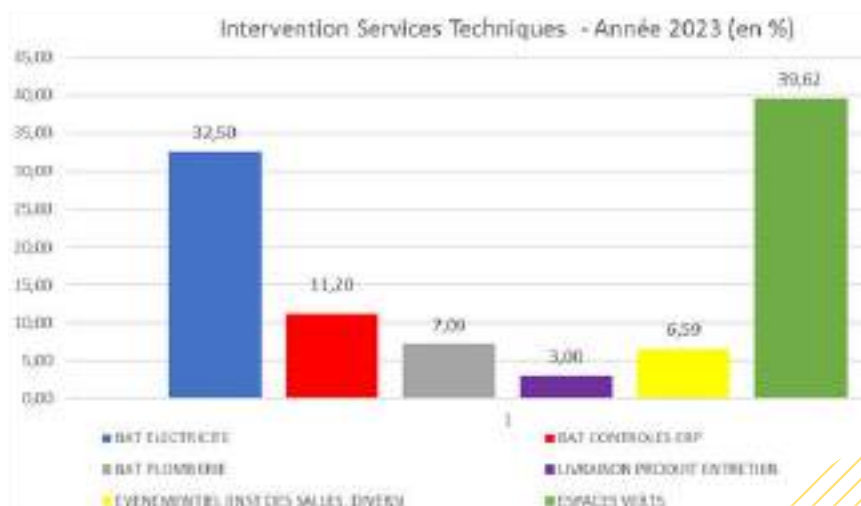
Durée de chaque séjour : 50 % (moins d'1 mois), 41 % (entre 1 et 3 mois), 9 % (plus de 3 mois).



CHENILS



SERVICES TECHNIQUES



Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Le CIAS est un établissement public administratif rattaché à l'Agglomération, en charge des missions sociales sur le territoire. Il est autonome dans son fonctionnement.

Il est géré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de l'Agglomération, François BLANCHET. Son Vice-président est Jean SOYER. Il est composé de 14 membres élus par le Conseil Communautaire, dont un Vice-président, 10 représentants d'actions sociales, nommés par le Président et 4 représentants d'associations obligatoires (senior, handicap, famille, insertion) nommés par le Président.

Composition du Conseil d'Administration du CIAS en 2023



Dans l'optique de développer une politique communautaire de l'action sociale plus ambitieuse, il a été proposé aux élus communautaires de redéfinir l'action sociale communautaire, et ce faisant, de définir les champs d'action à transférer au CIAS. En janvier 2022, suite au passage de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en Communauté d'Agglomération, le CIAS intègre de nouvelles compétences exercées au travers de **4 pôles et de 2 actions transversales (Convention Territoriale Globale et Contrat Local de Santé)** :

Pôle Enfance / Jeunesse / Parentalité :

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA ;
- gestion et coordination des 3 crèches du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : Saint Hilaire de Riez, Brétignolles sur Mer et Coëx ;
- gestion des Relais Petite Enfance ;
- gestion du Lieu d'Accueil Enfants Parents ;
- gestion de la compétence extra-scolaire et coordination des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires ;
- gestion d'actions éducatives.

Pôle Santé / Handicap :

- politique de lutte contre la désertification médicale ;
- réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ;
- soutien aux actions de santé publique ;
- renforcement de l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables ;
- renforcement de la prévention en santé ;
- amélioration des parcours de santé autour de tous les publics (Enfance-Jeunesse/ Seniors/Handicap) ;
- favorisation des actions autour de la santé mentale.

Pôle Seniors :

- accompagnement du vieillissement de la population et prévention de la perte d'autonomie ;
- construction et entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie ;
- construction et entretien de l'EHPAD de la Chaize Giraud ;
- construction, entretien et gestion de la Résidence Autonomie « Les Primevères » de Saint Maixent sur Vie ;
- coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.

Pôle Social / Solidarité :

- animation de la Conférence Intercommunal du Logement (CIL) ;
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social ;
- participation au Fonds Solidarité Logement ;
- lutte contre la précarité ;
- coordination de l'approvisionnement du dispositif d'aide alimentaire intercommunal ;
- fonds d'aide aux jeunes ;
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ;
- coordination des structures œuvrant en matière d'insertion et d'emploi.

Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée

La Convention Territoriale Globale (CTG) signée le 1^{er} décembre 2022, entre la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales, les 14 communes du territoire et l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, détermine une feuille de route jusqu'en 2026 pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services pour les habitants du territoire. Elle s'articule autour de 8 thématiques : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale, Inclusion handicap, Accès aux droits / Inclusion numérique / Mobilité et logement.

Afin de mener le plan d'actions, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales, a conclu un partenariat avec 4 associations locales : Access Vie, l'Accorderie du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, l'Ifac et le centre Socio-culturel de la P'tite Gare.

La dynamique lancée en 2023 a permis aux premières actions de voir le jour avec notamment une aide financière pour les jeunes du territoire s'inscrivant pour les formations BAFA-BAFD.

Fort de son expérience, le Centre intercommunal d'Actions Sociales va poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions et répondre aux besoins des habitants du territoire accompagné par les acteurs locaux : collectivités, associations, institutions, usagers.

PLAN D' ACTIONS CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ÉCHÉANCIER CIAS / AGGLOMÉRATION PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

THEMATIQUES	ACTIONS	ECHÉANCIER CALENDRIER PREVISIONNEL
PETITE ENFANCE	CREER UN OBSERVATOIRE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE	2024
	CREER UN LIEU RESSOURCES POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE (fiche action commune avec la thématique Enfance)	2024
	DEVELOPPER LE PARTENARIAT ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS POUR REPENDRE AUX BESOINS SPECIFIQUES (horaires atypiques, enfants porteurs de handicap)	2023
	DEVELOPPER LE RESEAU D'ACTEURS DU TERRITOIRE	2024
ENFANCE	CREER UN « LIEU RESSOURCES »	2024
	ACTUALISER LE GUIDE DE L'ENFANT DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	2023
	ETUDIER LE DEVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L'AIDE AUX DEVOIRS	2023
	ENVISAGER L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET OUTILS	2025
	ORGANISER DES RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS ET REFLECHIR A UNE TRANSITION ENTRE LES DIFFERENTES TRANCHES D'AGE	2023

JEUNESSE	FACILITER L'ACCES A LA FORMATION BAFI ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE	2023
	ALLER A LA RENCONTRE DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC	2024
	FAIRE RAYONNER LE POINT D'INFORMATION JEUNESSE	2023
PARENTALITE	CREER UN RESEAU PARENTALITE REAAP	2023
	AMELIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION	2023
	ORGANISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION	2024
	REFLECHIR A DE NOUVELLES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT	2023
INCLUSION HANDICAP	ELABORER UN LIVRET REPERTOIRE ET SITE INTERNET / APPLICATION	2024
	METTRE EN PLACE UN RESEAU ET DES ACTIONS PASSERELLES AVEC LES PARTENAIRES DE PROXIMITE	2023
	METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE REPIT ET DES ESPACES D'ECHANGES POUR LES AIDANTS	2024
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	METTRE EN PLACE UN RESEAU DE PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	2023

PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

626 enfants ont bénéficié des services de garde et d'accompagnement en 2023 (529 en 2022) :

- 142 enfants accueillis sur les crèches (237 inscriptions au total tous modes d'accueil confondus contre 186 en 2022)
- 152 enfants ont fréquenté le LAEP (88 enfants en 2022),
- 332 enfants accueillis sur les RPE (357 enfants en 2022).



LES CRÈCHES

3

sites d'accueil

pour les
enfants de
10
semaines
à 6 ans

Saint Hilaire de Riez « **L'île aux couleurs** » :
35 places (ouverture en 2008)

Brétignolles sur Mer « **L'île aux rêves** » :
15 places (ouverture en 2008)

Coëx « **L'île aux jardins** » :
12 places (ouverture en 2017)

3 types d'accueil : **régulier / occasionnel / d'urgence**

La commission d'admission (2 par an)

Les demandes des familles concernant l'accueil régulier sont étudiées par une commission d'admission des places (une en mai et une en octobre) constituée d'élus communautaires.

**En 2023 : 218 préinscriptions ;
156 demandes confirmées ;
29 places acceptées.**

Celles non retenues ont été réorientées vers le Relais Petite Enfance.



La fréquentation

En comparaison à 2022, la fréquentation globale a augmenté. L'année 2023 n'avait plus de restrictions liées à la crise COVID.

Les baisses d'heures de fréquentation :

Janvier, septembre : chaque année, elles sont liées fonctionnellement aux départs et arrivées des enfants.

Août : période de vacances estivales et fermeture pour les crèches de Brétignolles sur Mer et Coëx.

De septembre à décembre, sur Saint Hilaire de Riez : plusieurs désistements ont eu lieu à la suite de la commission du mois de mai. Des nouvelles entrées se sont par conséquent faites sur le tard de l'année 2023, ce qui a engendré une baisse du taux d'occupation sur la période de septembre à décembre 2023.

Décembre : période de fermeture des 3 sites sur les congés de fêtes de fin d'année.

2023 Tableau des heures facturées par établissement, par mode d'accueil 2023														
	Type d'accueil en heures facturées en 2023	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
Crèche Saint Hilaire de Riez	Régulier	4021,5	3957	3333,5	4034	4037	5110,50	4345	5055,50	5009,00	4238,50	4154,40	3254,50	55103,40 h
	Occasionnel	864,5	1091,5	1280,5	1084,5	860	1060,50	780,00	624,50	390,50	502,50	541,50	613,50	9782,00 h
	Urgence	32,50	26,50	42,50	34,50		122,50	65,00				55,50		385,00 h
	Adaptation	37,00	26,00	10,00	0,50	3,00	8,50	0,00	13,00	62,50	45,00	3,50	23,50	257,50 h
	Total St Hilaire	5155,50 h	5101,50 h	4666,50 h	5157,50 h	4900,50 h	6301,50 h	5193,50 h	5693,00 h	5462,01 h	4806,00 h	4794,40 h	3913,50 h	65468,90 h
	Taux occupation en pourcentage (module % de localité selon mensualité)	70,45 %	71,57 %	82,02 %	76,52 %	77,49 %	81,15 %	73,38 %	47,47 %	61,41 %	61,00 %	63,45 %	69,80 %	70,14 %
Crèche Coëx	Régulier	1507,50	1506,00	1577,00	1203,50	1305,50	1407,50	1164,50	302,00	1373,00	1397,00	1526,00	1317,00	16091,50 h
	Occasionnel	338,50	315,50	409,00	425,50	484,50	740,00	697,00	75,50	280,00	155,50	365,00	350,00	4431,00 h
	Urgence			90,00						110,00	15,00	44,00		259,00 h
	Adaptation		7,00		13,00	8,50		17,50	23,50	14,00	6,50	1,00	26,00	103,50 h
	Total Coëx	1846,00 h	1828,50 h	2076,00 h	1642,00 h	1794,50 h	2157,50 h	1882,00 h	399,00 h	1807,50 h	1568,50 h	1936,00 h	1693,00 h	20984,00 h
	Taux occupation en pourcentage	75,18 %	70,63 %	80,53 %	72,04 %	84,24 %	84,38 %	70,53 %	56,11 %	67,35 %	71,59 %	80,83 %	80,28 %	76,54 %
Crèche Brétignolles sur Mer	Régulier	2128,00	1697,00	2333,00	1730,00	1940,00	2320,00	1912,50	541,00	1051,00	1779,00	2119,50	1710,00	21096,50 h
	Occasionnel	95,00	301,00	384,00	305,00	343,00	400,00	273,00	217,00	272,00	321	399,00	311,00	3439,00 h
	Urgence	9,00		60,00	97,00									166,00 h
	Adaptation	25,00	14,50	16,50		30,00			25,00	37,50	34,00	15,00		188,00 h
	Total Brétignolles	2257,00 h	2012,50 h	2809,50 h	2032,00 h	2313,00 h	2720,00 h	2185,50 h	863,00 h	1360,50 h	2143,50 h	2553,50 h	2055,00 h	25769,50 h
	Taux occupation en pourcentage	64,36 %	58,03 %	70,14 %	62,86 %	74,36 %	75,31 %	72,32 %	66,53 %	59,73 %	58,80 %	72,66 %	76,39 %	67,87 %
Total des trois crèches en heures facturées		9406,50 h	9932,50 h	11492,00 h	8812,00 h	9008,50 h	11209,50 h	9273,50 h	6955,00 h	7952,01 h	6675,50 h	6783,90 h	5661,50 h	107192,40 h

3 valeurs

La cohésion d'équipe

La continuité du lien

L'autonomie

Le projet éducatif

L'accompagnement au quotidien

Les crèches sont des lieux de vie pour l'enfant pendant l'absence de ses parents. L'équipe de professionnels veille au **développement physique et affectif de l'enfant en toute sécurité, tout en prenant en compte et en valorisant son individualité et son rythme** au sein d'un accueil collectif. Sécurisé, l'enfant peut s'éveiller et s'ouvrir au monde qui l'entoure.

L'éveil des enfants

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, la place du jeu est privilégiée dans sa journée.

Il aide l'enfant :

- à sa socialisation ;
- pour ses acquisitions ;
- à la découverte de l'environnement qui l'entoure.

Le jeu, libre ou présenté en activités à thème, fait partie du projet d'animation.

La motricité libre est au cœur des pratiques professionnelles. L'enfant se découvre à son rythme selon ses repères.

Il développe la confiance et l'estime en soi.

L'itinérance ludique s'est poursuivie en 2023 permettant aux enfants des sources d'expériences plus vastes.

La formation du personnel

Les journées pédagogiques

- Une journée : "Les premiers secours pour la petite enfance", avec l'organisme CNFCE, le 02/01/2023.
- Une journée sur la présentation du nouveau règlement de fonctionnement et sur l'organisation de l'année, le 06/09/23.

Des séances d'analyse des pratiques professionnelles, animées par M. BOUCHE, psychothérapeute et psychomotricien, Mme STEINMETZ, Ingénierie Sociale et Mme JACQUOT, psychologue clinicienne.

Une formation au **management systémique**, pour l'équipe de direction, avec **FORSYFA**.



Les échanges, les partenariats

Les échanges et les partenariats sont importants. Ils permettent des rencontres variées et également une ouverture au monde extérieur pour les jeunes enfants :

- atelier avec une musicienne,
- atelier initiation bébés signeurs,
- atelier médiation animale,
- médiathèque,
- EHPAD,
- atelier Snoezelen avec parent bénévole,
- échange avec le RPE,
- intervention association Lire et Faire Lire,
- passerelles ALSH,
- fêtes et goûters avec les parents.

Les projets 2024

- Poursuite de l'ensemble des partenariats déjà engagés
- Sorties en fermes pédagogiques
- Journée pédagogique sur l'accompagnement au jeu dans la pédagogie de l'itinérance ludique
- Journée pédagogique sur l'aménagement de l'espace (crèche Ile aux rêves)



LES RPE : RELAIS PETITE ENFANCE

Les RPE sont des lieux d'information, d'échanges et de rencontres pour les candidats à l'agrément, les assistant(e)s maternel(le)s (AM) agréé(e)s, les gardes à domicile, les parents et leurs enfants.

237

AM agré(e)s
(242 en 2022)

93 %

AM inscrit(e)s
95 % en 2022)

9

Maisons d'AM
comme en 2022

Permanences :

291

contacts familles
dont 193 familles
différentes

(454 contacts familles dont 244
familles différentes en 2022)

3

contacts GAD dont
2 GAD différentes
(0 contact en 2022)

950

contacts AM
dont 187 AM
différent(e)s

(1 058 contacts AM dont 187 AM
différent(e)s en 2022)

1 244

contacts au total
(1 513 contacts en 2022)

Le Relais Petite Enfance a repris son rythme d'avant la crise sanitaire, avec des sollicitations en priorité :

- par les futurs parents et parents employeurs sur les questions administratives liées au contrat de travail et la liste des assistants maternels,
- par les assistants maternels sur la mise à jour des disponibilités et le droit du travail.

Matinées d'éveil :

Suspension des matinées d'éveil pendant 3 mois (septembre à novembre) sur la commune de Saint Hilaire de Riez (absence de la responsable des RPE).

Les animatrices travaillent à proposer des temps de rencontres différents, en plus des matinées d'éveil habituelles, avec notamment :

- des séances d'éveil musical avec une musicienne,
- des rencontres dans les bibliothèques du secteur en collaboration avec les crèches publiques et micro-crèches privées,
- des séances avec les lectrices de l'association "Lire et faire lire",
- des sorties au Multiplexe aquatique,
- des sorties en fermes pédagogiques.

292 matinées d'éveil proposées
dont 8 spectacles de Noël

105

AM différent(e)s
ont participé

363

enfants différents
ont participé

Fêtes - Soirées :

3 soirées en octobre sur le thème : l'éveil du tout-petit et la bien-traitance, organisées en partenariat avec le LAEP.

54

AM
présents

7

parents
présents

1 fête d'été a eu lieu en juillet à Brem sur Mer. Elle a réuni 40 enfants, 30 parents et 10 AM. Un spectacle petite enfance, des animations et un buffet ont été proposés. Ce temps festif permet de se retrouver et prendre le temps d'échanger sur l'année passée.



LA PAUSE PARENT'FANTS



le mardi de 14 h à 18 h :
Saint Hilaire de Riez

le jeudi de 14 h à 18 h :
Brem sur Mer

les samedis des semaines
impaires de 9 h à 12 h 30 :
Coëx

« La Pause Parent'Fants », Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est ouvert depuis **septembre 2017**. Ce service a été mis en place dans le cadre des **actions en faveur de la parentalité**, en **partenariat avec la CAF**. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la période 2020/2024.

Le Lieu d'Accueil Parent-Enfant est un **espace convivial, de rencontres, d'échanges et de jeu**, qui propose un **accueil gratuit, libre et sans inscription à tout enfant âgé de moins de 6 ans accompagné d'un adulte référent** (parent, grand-parent...) ou futur parent. C'est un espace de jeu pour les enfants, un **lieu de socialisation et de préparation à la séparation** avant l'entrée en crèche, chez l'assistante maternelle ou à l'école. C'est aussi un **lieu de parole pour les adultes**, le LAEP a pour objectif de prévenir ou **rompre l'isolement social, géographique, familial, culturel...**

Deux accueillantes sont présentes pour favoriser les échanges entre parents, la relation parent/enfant et dans le respect de chacun.

Cet espace est ouvert pendant toute l'année hors vacances scolaires.

Fonctionnement pendant l'année 2023 :

Depuis 2020, la fréquentation du LAEP est très variable en fonction des sites et des temps d'accueil. Les causes possibles sont multiples :

- des rencontres proposées l'après-midi pendant le temps de sieste des enfants,
- les besoins qui diffèrent entre le rétro littoral et le littoral : il y a plus de familles isolées sur le littoral,
- pas d'offre le mercredi.

Par ailleurs, le secteur nord-est du territoire n'est pas pourvu en LAEP.

Face à cette problématique, une réflexion a été menée autour de nouvelles modalités d'accueil. Le changement proposé concerne les lieux et certains horaires sans diminuer l'offre au public et de plus sans aucun impact budgétaire. Il est proposé d'expérimenter ce nouveau fonctionnement pendant un an.

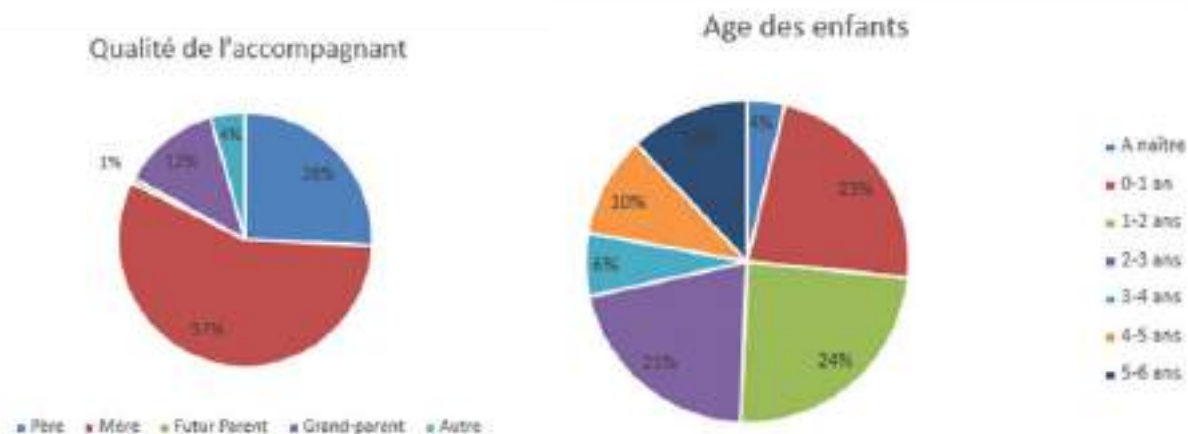
À partir de janvier 2023, l'accueil s'est donc effectué sur 5 sites afin d'être au plus près des familles, mieux répondre à leurs attentes et aussi couvrir l'ensemble du territoire :

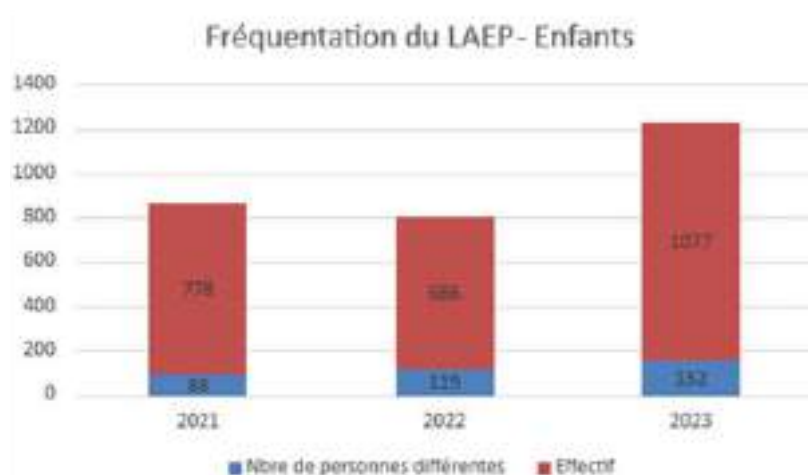
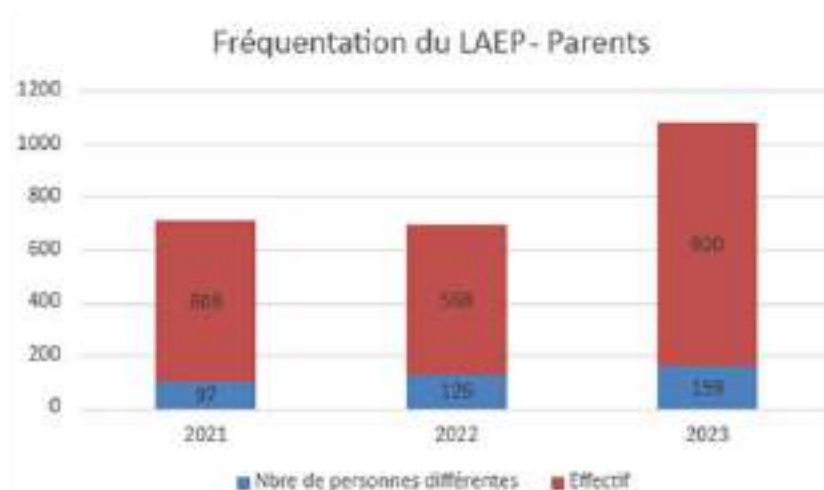
- le mardi de 14 h à 18 h, **à Saint Hilaire de Riez, à la crèche** - 147 avenue de l'Isle de Riez,
- 1 mercredi par mois de 9 h à 12 h 30, **à Brétignolles sur Mer, au pôle associatif** - 18 rue de la Gîte,
- 1 mercredi par mois de 9 h à 12 h 30, **à Commequiers, à la salle polyvalente** - allée de la Vigne au Roi,
- 2 jeudi par mois de 9 h à 12 h 30, **à L'Aiguillon sur Vie, à la bibliothèque** - 34 rue Georges Clémenceau,
- 2 samedis par mois de 9 h à 12 h 30, **à Coëx, à la micro-crèche** - 13 bis rue des Tisserands.

Statistiques de fréquentation :

Ces modifications ont permis :

- une augmentation de la fréquentation (+60 %),
- une meilleure réponse à l'ensemble des familles du territoire (10 familles de Commequiers en 2023, 0 en 2022),
- l'accueil le mercredi de parents qui travaillent à temps partiel et de fratries (bébés et enfant scolarisé).





ENFANCE

9

ALSH

(Accueil de Loisirs
Sans Hébergement)



Le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est l'organisateur des accueils de loisirs suivants :

- Brem sur Mer
- Commequiers
- Le Fenouiller
- Givrand
- Saint Hilaire de Riez
- Saint Révérend



Rétrospective de l'année 2023

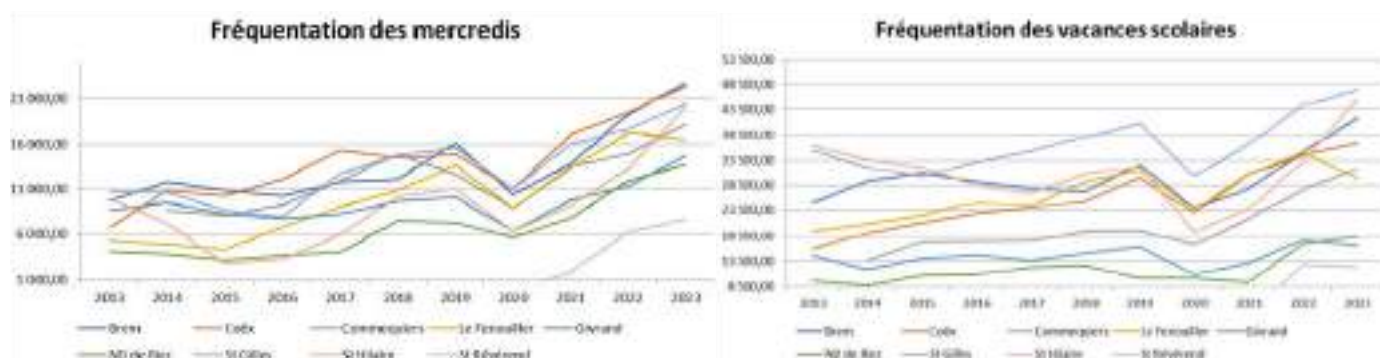
Après une hausse de 23 % en 2022 par rapport à 2019 (année de repère avant Covid), l'année 2023 voit les chiffres des accueils de loisirs continuer d'augmenter avec une augmentation de la fréquentation globale de 12,31 %.

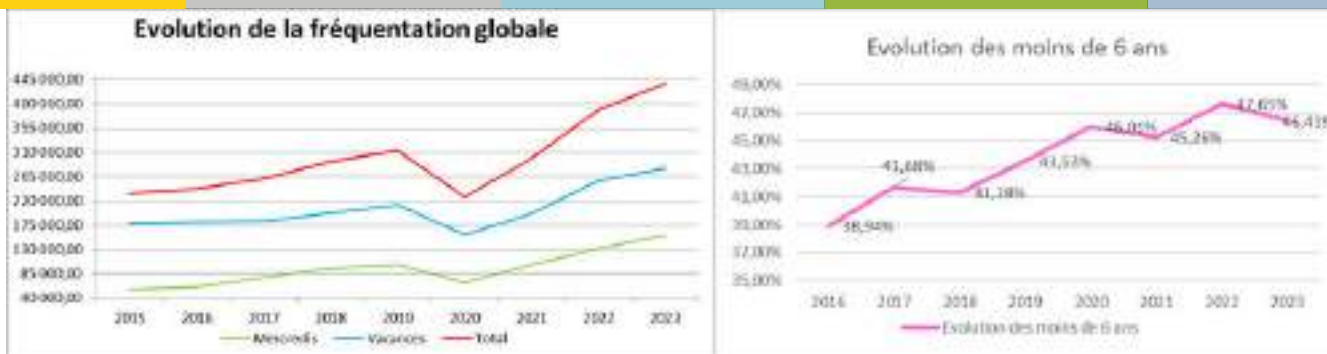
Ces chiffres suivent l'évolution des capacités des accueils de loisirs. En effet, depuis 2022 plusieurs accueils de loisirs ont augmenté leurs capacités soit en réorganisant leurs espaces, soit en utilisant des locaux supplémentaires.

Donc, afin de répondre aux demandes en constantes augmentation, les accueils de loisirs ci-après ont augmenté leurs capacités d'accueil :

- Brem sur Mer (2023)
- Commequiers (2023)
- Givrand/L'Aiguillon sur Vie (2022)
- Notre Dame de Riez (2022)
- Saint Gilles Croix de Vie (2022)
- Saint Hilaire de Riez (2023)

Statistiques de fréquentation (en nombre d'heures facturées) :





En 2023, tous les accueils de loisirs (sauf celui du Fenouiller) voient leurs fréquentations augmenter globalement. Plus précisément, **ce sont les mercredis qui enregistrent la plus forte hausse avec +19 %**, les vacances augmentent de 9 %. **Parmi tous les accueils de loisirs, celui de Saint Hilaire de Riez enregistre les plus fortes augmentations.**

	2019 / 2022	2022 / 2023
Mercredis	+30%	+19%
Vacances	+21%	+9%
Global	+24%	+12%

Le nombre d'enfants de moins de 6 ans même avec une légère baisse, reste au-dessus de la barre des 45 %, les fréquentations ne devraient donc pas baisser au cours des prochaines années. La diminution des assistants maternels, la reprise de l'activité économique sont des facteurs expliquant la hausse de la demande.

ACTIONS ÉDUCATIVES

La réussite des élèves du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est une priorité et suppose que chaque élève dispose des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

Dans ce but, le CIAS s'engage sur deux types d'actions pour les élèves domiciliés sur le territoire et scolarisés dans les collèges de Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay et Challans, selon les règles définies par la carte scolaire :

Le financement et la distribution des fournitures scolaires :

2 084 élèves
2 145 en 2022

90 504,90 €
84 625,40 euros en 2022

PÔLE SANTÉ

Engagement de l'Agglomération avec l'ARS pour la signature d'un Contrat Local Santé



Signé le 17 octobre 2023, le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de construire avec l'ensemble des acteurs de santé, du social et du médico-social, un projet de santé adapté aux spécificités du territoire afin de conduire des actions qui répondent au plus juste aux besoins de ses habitants.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, à travers son Centre Intercommunal d'Actions Sociales et avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire, s'est engagé pour un **Contrat Local de Santé** (2023-2026). Après une année 2023 de co-construction, de recueil de données quantitatives, d'animation de groupes de travail complétés par une enquête auprès de la population, le CIAS et l'Agglomération se sont engagés le 17 octobre 2023 aux côtés de l'ARS et de ses partenaires au déploiement de leur premier Contrat Local de Santé (2023-2026).

Ce travail de collaboration et de co-construction a favorisé l'identification des besoins et la priorisation d'enjeux de santé du territoire permettant d'aboutir à la rédaction d'actions partagées. Ce plan d'actions exprime la volonté politique et stratégique d'engager une feuille de route commune en matière de santé. **La signature du Contrat Local de Santé en octobre 2023 a été l'occasion de partager les enjeux de cette démarche territoriale et d'affirmer la volonté des élus et partenaires d'agir en faveur de la santé, pour et avec les habitants.**

Les objectifs du CLS

Le CLS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a pour objectif global de structurer et valoriser les initiatives communales et intercommunales. Il s'engage dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé avec les 14 communes du territoire. Il permet de coordonner un programme d'actions qui sera décliné sur 3 années à partir de 2024.

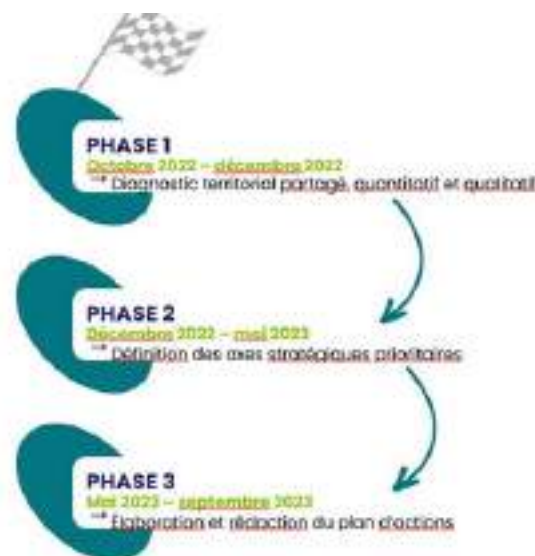
Le Contrat Local de Santé (CLS) vise à consolider le partenariat sur les questions de santé, et à renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) et en articulation avec le Programme Régional Santé Environnement (PRSE). Les habitants, les professionnels, et les institutions peuvent trouver dans ce dispositif un cadre commun d'intervention garantissant une meilleure lisibilité et stabilité des actions déployées sur la durée du contrat.

Le programme d'actions s'inscrit dans une vision élargie de la santé en abordant de manière transversale une multitude de dimensions : le soin, la prévention et la promotion de la santé, l'environnement, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé (habitat, sport, alimentation, lien social...).

La dynamique impulsée par la démarche de co-construction est garante d'une meilleure efficacité des synergies territoriales en matière de santé. Elle permet de mettre en cohérence les objectifs du Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et les initiatives locales existantes ainsi que les aspirations de la collectivité territoriale.

Les grandes étapes de la démarche

- **Une phase de diagnostic de santé partagé** comprenant une enquête auprès de la population, à laquelle près de 1 500 habitants du territoire ont répondu.
- **La mobilisation de plus de 150 partenaires** dans 15 groupes de travail thématiques.
- Une gouvernance qui s'est réunie à plusieurs reprises lors de **Comité Technique et de COPIL décisionnels**.
- **L'élaboration d'un plan d'actions comprenant 24 fiches actions** s'inscrivant dans 5 axes pour répondre aux priorités retenues, ainsi que des pilotes d'actions et de multiples partenaires mobilisés.
- **La signature du Contrat Local de Santé le 17 octobre 2023**, pour une durée de 3 ans pour ce premier exercice.



Les enseignements principaux récoltés lors de cette phase de préparation

Les besoins exprimés par les acteurs et habitants ou les difficultés portent sur :

- un territoire avec une **population vieillissante**, ayant des **besoins de santé plus importants**,
- un **territoire touristique, présentant une fréquentation importante** à certaines périodes (notamment pendant la période estivale) et donc consommatrice de soins en santé,
- une **hétérogénéité et des disparités existantes entre les communes du territoire**,
- une **offre de soins jugée insuffisante** sur le territoire pour :
 - le 1^{er} recours (médecins généralistes essentiellement : plusieurs départs à la retraite à venir),
 - les médecins spécialistes libéraux (dermatologues, ophtalmologues, gynécologues notamment),
 - certains paramédicaux (dentistes, kinésithérapeutes et orthophonistes notamment),
 - la psychiatrie (adulte et enfant),
- des **difficultés à recruter du personnel soignant** dans les établissements de santé et les structures médico-sociales (manque d'attractivité de certains métiers : IDE, aides-soignants, ASH),
- des **difficultés à trouver un médecin traitant**, notamment pour les nouvelles familles arrivantes,
- **des problèmes d'accès aux droits pour certains publics**, avec :
 - > des difficultés à repérer les personnes isolées,
 - > une méconnaissance des droits,
- **une dématérialisation des démarches** et des insuffisances / absences de permanence de structures ressources sur le territoire,
- **un manque de visibilité globale de l'offre existante en santé.**



Des axes prioritaires ont émergé lors du diagnostic réalisé pendant cette période de co-construction :

1 - **L'accès aux soins de 1^{er} recours**, avec les questions du maillage territorial et de la démographie médicale.

2 - **La prise en charge des publics vulnérables**, incluant les personnes âgées et les personnes atteintes d'un handicap.

3 - **L'impact de l'environnement.**

4 - **La prévention et l'éducation**, notamment autour des maladies chroniques.



Le CLS du Pays Saint Gilles Croix de Vie mettra en œuvre des actions autour des thématiques suivantes :

Ce premier CLS a été décliné sous forme de plan d'actions autour de 4 axes, auxquels il faut rajouter un axe transversal concernant l'information.

Le CLS 2024–2026 en 24 actions

1 Axe stratégique 1 Renforcer l'accès aux soins et à la santé

- Favoriser l'attractivité du territoire, l'installation et le maintien des professionnels de santé ;
- Encourager le travail collaboratif en améliorant l'interconnaissance entre professionnels de santé et favoriser l'exercice coordonné ;
- Rendre plus lisibles les différents services de santé sur le territoire.

2 Axe stratégique 2 Prévention et promotion de la santé

- Favoriser l'activité physique et une bonne alimentation pour tous afin de réduire les risques de maladies chroniques et améliorer la santé globale ;
- Développer et amplifier les actions locales de prévention des addictions ;
- Acculturer à la santé environnementale.

3 Axe stratégique 3 Améliorer les parcours de santé autour des publics

3.1 Parcours enfance jeunesse

- Sensibiliser et outiller les professionnels de la petite enfance pour mieux appréhender les situations de vulnérabilité des enfants et créer une culture commune ;
- Soutenir le développement des compétences psychosociales auprès des jeunes.

3.2 Parcours seniors

- Renforcer l'attractivité des métiers du médico-social et du social ;
- Prévenir la fragilité et l'isolement des personnes âgées ;
- Diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement pour les seniors.

3.3 Parcours Handicap

- Faire connaître les outils et les ressources du territoire sur le handicap pour les usagers et les professionnels de santé ;
- Contribuer au développement des dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire ;
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans une logique de décroisement.

4 Axe stratégique 4 Santé mentale

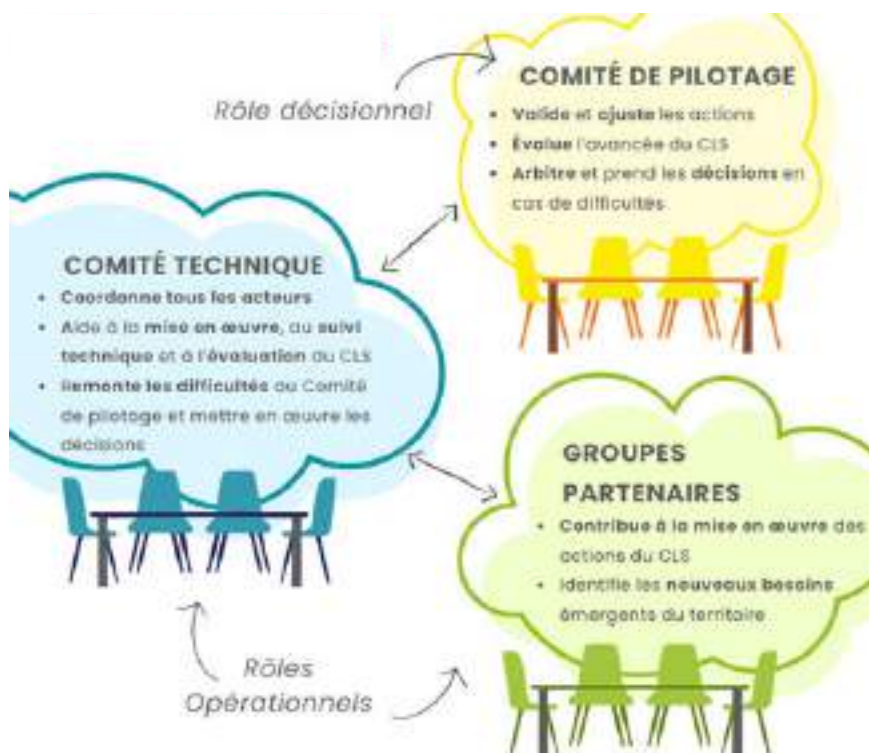
- Contribuer à l'interconnaissance et au travail en réseau des acteurs de la santé mentale ;
- Promouvoir l'accès et l'offre en santé mentale sur le territoire.

5 Axe transversal et stratégique 5 Informier, coordonner et communiquer



La gouvernance et l'animation du CLS

La gouvernance est un élément stratégique important de la réussite du CLS de l'Agglomération. Il définit les orientations politiques et stratégiques du CLS et procède aux arbitrages.



Résidence autonomie "Les Primevères"

La résidence autonomie accueille des personnes de plus de 60 ans autonomes ou peu dépendantes seules ou en couple. 2 logements doubles permettent l'accueil de couples. Les inscriptions se font sur le site de "Via trajectoire" et il nous est possible d'accueillir 15 % de personnes avec un niveau de dépendance (GIR) allant de 1 à 3 dont 10 % de GIR 1 à 2.

La résidence propose différentes prestations obligatoires :

- repas du midi,
- animation de la vie sociale et suivi administratif,
- système d'appel malade jour et nuit,
- présence de personnel qualifié jour et nuit.

Et des prestations facultatives :

- petit déjeuner et dîner,
- entretien du linge,
- téléphone et internet.

En 2023, seuls 3 résidents n'ont pas utilisé le service interne de lingerie.



	Nbre de journées	Nbre de Personnes
GIR 1	101	1
GIR 2	365	1
GIR 3	1758	5
GIR 4	2062	6
GIR 5	1784	6
GIR 6	2382	8
Total :	8452	TOTAL : 27



5

arrivées de
résidents

(- 5 par rapport
à 2022)

3

sorties de
résidents

(- 7 par rapport
à 2022)

1

décès dans
la structure

1

décès hors
structure

1

départ vers un
autre
établissement

86 ans

de moyenne
d'âge

(91 ans en 2022)

70 %

des résidents
sont des
femmes

8 452

journées
d'occupation
de la
structure

(7 603 journées
en 2022)

8 452 journées d'occupation de la structure (7 603 journées en 2022) pour une capacité maximale de 8 760 journées. Il n'est pas possible de tenir un taux d'occupation à 100 % surtout lorsqu'il y a beaucoup de mouvements au sein de l'établissement.

96,4 %

de taux
d'occupation

(95,7 % en 2022)

Animations organisées en 2023 :

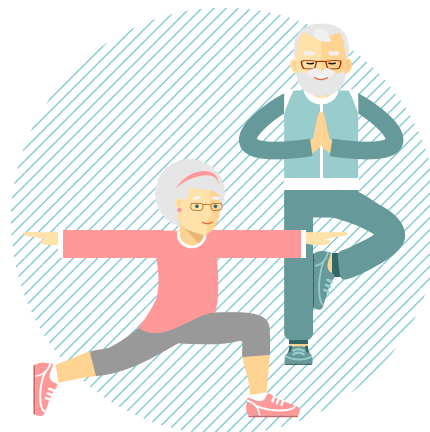
Comme en 2022, nous avons pu bénéficier du **forfait autonomie à destination des résidences autonomes, versé dans le cadre des actions de financement de la Conférence des financeurs.**

Cela nous a permis de proposer les actions suivantes :

- De la **sophrologie** a été proposée d'octobre à décembre 2023. En moyenne 7 résidents participaient aux séances, 13 résidents ont au moins participé à une séance.
- Séance de **médiation animale** une fois par mois avec une participation de 12 résidents. Les ateliers étaient proposés en demi-groupe et accompagné d'un agent de la résidence.
- Activité **shiatsu** de janvier à décembre en individuel à raison d'une séance tous les 15 jours pour 4 résidents, au total ce sont 9 résidents qui ont pu en bénéficier.
- Un atelier de **jardinage** a été proposé en 5 séances en avril et mai.

De plus, les résidents profitent de temps d'animation proposés dans la semaine par les agents de la résidence. Ces temps sont variés et adaptés aux envies ainsi qu'aux pathologies des résidents. Ce sont en moyenne 5 résidents qui y participent. Ils ont ainsi pu faire des activités manuelles comme le modelage d'argile, la peinture, la gym douce, mais aussi des ateliers mémoire et jeux de société. **Les ateliers cuisine rassemblent le plus grand nombre de résidents.**

La résidence participe aussi à la vie de la commune en organisant une chasse aux œufs à Pâques, où sont invités tous les enfants de Saint Maixent sur Vie. Le défilé du carnaval des enfants passe par la résidence.



Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Service d'Accompagnement A Domicile interne à la résidence est sur sa troisième année de fonctionnement. Ce service permet notamment de pouvoir continuer d'accueillir dans la résidence les personnes en perte d'autonomie et qui souhaitent continuer à vivre au sein de l'établissement. Les interventions se situent autour :

- **de l'aide aux actes de la vie quotidienne et du soutien au domicile,**
- **de la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes,**
- **du maintien et du développement des activités sociales.**



1 899 heures réalisées

9 personnes autonomes
ont bénéficié du SAAD

12 personnes bénéficiaires
de l'ADAP à domicile
(6 en 2022)

6 résidents ont fait le choix d'un
autre mode d'intervenant
(autre service, famille ou seul)

Les actions de prévention seniors

Dans le cadre de ses missions, le CIAS a pour objectif de mettre en place des actions de préventions à destination des personnes de plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire.

Le CIAS a organisé sur l'année 2023 :

- **3 ateliers de prévention en partenariat avec la MSA et l'ASEPT** (Association Santé Et Prévention sur les Territoires),
- **1 atelier mémoire avec Siel Bleu,**
- **1 cycle bien-être** comportant 5 activités différentes : sophrologie, rigologie, Do-In, yoga et Qi-gong,
- **1 spectacle dans le cadre de la semaine bleue,**
- **1 Forum "Bien Vieillir à domicile" co-organisé par le Département et le CIAS.**

L'atelier mémoire, le cycle bien-être, le spectacle ainsi que le forum ont été réalisés avec **l'aide financière de la Conférence des financeurs à la perte d'autonomie** qui a répondu favorablement à l'ensemble de nos demandes liées à leurs appels à projets.

Les ateliers de prévention MSA/ASEPT

Chaque année, la MSA propose aux personnes de plus de 60 ans des ateliers menés par l'ASEPT. Ce partenariat est développé en territoire avec les EPCI. Ici, le CIAS se veut facilitateur et intermédiaire avec les communes. Grâce à ce partenariat, nous avons proposé :

- un atelier mémoire sur la commune de Saint Maixent sur Vie (annulé faute de participants),
- un atelier vitalité au Fenouiller (10 participants),
- un atelier nutrition à Coëx (12 participants),
- un second atelier vitalité à Landevieille (11 participants).

Le cycle bien-être

Il a pour objectif de permettre la découverte d'une activité grâce à un cycle de 6 séances au tarif unique de 5 € pour l'ensemble du cycle. Nous avons proposé :

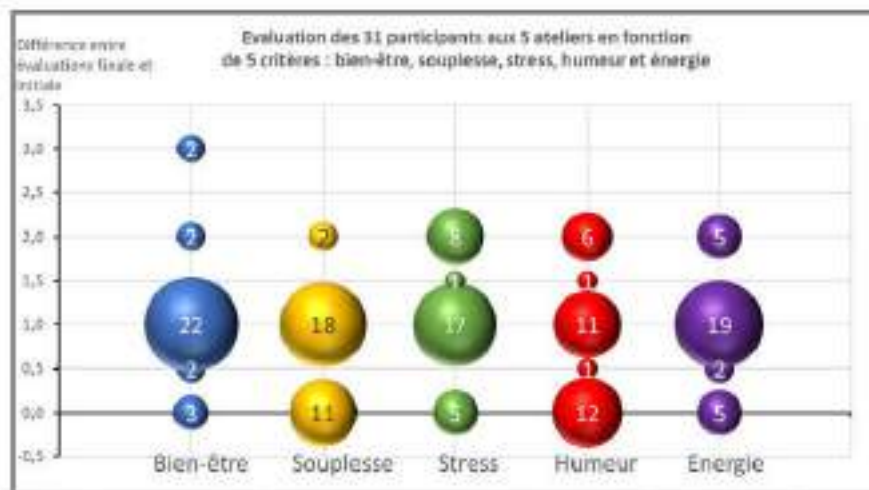
- du **Qi-Gong** à L'Aiguillon sur Vie avec Nathalie Kreuther,
- de la **sophrologie** au Fenouiller avec Annie Van Der Loop,
- de la **rigologie** à Coëx avec Corinne Marchand,
- du **yoga** à Brem sur Mer avec Eric Farges,
- du **shiatsu** (Do-In) à La Chaize Giraud avec Yoann Cercleron.



cours	inscrits
QI-GONG	12
SOPHROLOGIE	15
RIGOLOGIE	8
YOGA	5
DO-IN	12

Nous avons proposé aux participants une évaluation en début et en fin de cycle afin de mesurer le gain des participants selon plusieurs items que sont le bien-être, la souplesse, le stress, l'humeur et l'énergie.

Sur le graphique ci-dessous, plus le chiffre est important plus le gain ressenti par les participants est élevé.



La synthèse des 5 analyses démontre que la participation à ces activités a un effet positif sur tous les items interrogés. Cependant, la souplesse, l'énergie et le bien-être sont en tête avec respectivement 18, 19 et 22 points de gain.

Cet outil nous permet de démontrer que **ces ateliers agissent sur le mieux-être des participants.**

La Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue qui a lieu chaque année en octobre, nous avons proposé un spectacle nommé "Suzanne." Il a eu lieu à Coëx, à la salle des fêtes. L'entrée était gratuite et ouverte à tous.

Le spectacle "Suzanne" a été créé et mis en scène durant la période de confinement liée au COVID en 2020 par Familles Rurales. Il évoque l'isolement des personnes âgées et met en avant la richesse des rencontres, notamment intergénérationnelles.

Nous avons invité les EHPAD du territoire à cette représentation, les personnes isolées en lien avec la Maison des Solidarités et de la Famille (MDSF) ainsi que les établissements ou services d'aides aux personnes handicapées.

217 spectateurs :

- 110 seniors résidant à domicile,
- 82 seniors résidant en établissements (EHPAD, Résidence autonomie),
- 25 accompagnateurs bénévoles ou salariés.

10 établissements se sont déplacés, 5 accueillant des personnes âgées et 5 des personnes en situation de handicap.

L'atelier mémoire

Nous avons travaillé avec l'association Siel Bleu, spécialisée dans le domaine du vieillissement, afin de proposer 1 cycle de 6 séances ayant pour but de faire travailler sa mémoire.

12 personnes ont participé à ce cycle, il était complet.

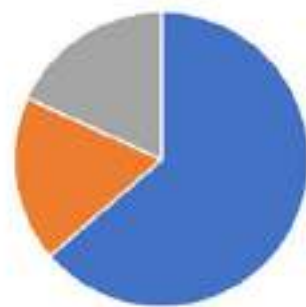
Sur la totalité des groupes, 100 % des participants étaient des femmes.

11 personnes ont répondu aux questionnaires de satisfaction :

- 63.64 % sont dans la tranche d'âge des 60/69 ans ;
- Et à égalité 18.18 % dans la tranche d'âge des 70/79 ans et 80/89 ans.

100 % des personnes ayant participé souhaitent participer à nouveau à une activité proposée par le CIAS.

Age des participantes



• 60/69 ANS • 70/79 ANS • 80/89 ANS • 90 ET PLUS

Le Forum Bien Vieillir à domicile

Le CIAS et le Département de la Vendée ont choisi de co-organiser le Forum "Bien Vieillir à domicile" sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Le Forum avait pour objectif de permettre aux visiteurs d'identifier leurs interlocuteurs : que ce soit le Département et les aides/accompagnements qu'il propose, ou la chargée de prévention du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ainsi que le panel de ressources du territoire (actions de prévention, services, accueils...).



Ce forum a eu lieu le mardi 27 juin 2023 de 13 h 30 à 19 h 00 à Saint Hilaire de Riez.

Les personnes ont pu assister à :

- une conférence animée par Yves CLERCQ, psychologue spécialiste du grand-âge ;
- deux temps d'informations avec pour thématique "Comment s'informer, rester acteur, être soutenu ?" et "Tutelle, curatelle" ;
- 33 stands (au lieu de 35 mais deux partenaires ne se sont pas présentés le jour J).

Nous avons accueilli 300 personnes sur le forum. Des usagers, des professionnels mais aussi des étudiants. La majorité des personnes présentes étaient domiciliés à Saint Hilaire de Riez.

Les usagers, les professionnels, les partenaires et les élus s'accordent à dire que l'organisation d'un tel rassemblement sur notre territoire est une force dont il faut se doter.

La population vieillissante du territoire est en quête de réponses et a besoin d'informations pour avoir toutes les clés pour bien vieillir à domicile. Les points de progrès concernent la mise en place de transport solidaire afin d'aider au déplacement des usagers. De plus, en cas de réédition, il conviendra d'organiser l'évènement sur une journée afin de permettre aux visiteurs de se rendre sur chacun des stands, ateliers et conférence.

Le recul de cette première édition nous permet d'imaginer une seconde édition qui pourrait servir de levier à la présentation des actions de prévention à la perte d'autonomie proposées sur tout le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, par le CIAS mais aussi par les CCAS qui en organisent. Cela pourrait être une porte d'entrée pour promouvoir ce qui existe mais aussi un prétexte pour faire connaître des dispositifs d'aide ainsi que les partenaires.

PÔLE SOCIAL / SOLIDARITÉ

Coordination du dispositif de l'Aide Alimentaire

Les **14 communes** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie distribuent **chaque mois** une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité. En 2023, **289 familles** ont pu accéder à cette aide, ce qui représente 575 personnes.

Pour permettre ce service, le **Centre Intercommunal d'Actions Sociales coordonne l'approvisionnement** de ces 14 communes. C'est l'association nationale de la Banque Alimentaire, se situant à la Roche sur Yon, qui fournit la majorité des denrées distribuées. Ainsi, chaque mois, le CIAS organise l'acheminement des denrées de la Roche sur Yon aux 14 communes du territoire.

Le CIAS gère également le stock de denrées que les communes récoltent lors de la collecte de novembre, organisée dans tous les supermarchés du territoire sous la bannière de la Banque Alimentaire. Ainsi, les denrées récoltées lors de cette collecte restent en local et sont distribuées à des personnes du territoire. En novembre 2023, **la solidarité des habitants du territoire a permis de récolter 12,8 tonnes de denrées, ainsi que 3 460 euros** permettant l'achat de produits complémentaires.

Pour compléter cet approvisionnement, le CIAS a mis en place en 2023 un partenariat avec 4 producteurs agricoles locaux à qui nous achetons 8 000 € de légumes pour un an.

Depuis août 2021, le CIAS a créé un poste pour cette mission de coordination intercommunale de l'aide alimentaire. L'objectif est d'améliorer ce service et permettre à tous les habitants du territoire en situation de précarité d'y accéder, quelle que soit sa commune de résidence.



Cette réflexion est menée par la Commission consultative Aide alimentaire du CIAS, qui regroupe des élus et acteurs sociaux du territoire.

Mais c'est bien grâce aux **33 bénévoles du CIAS**, qui répartissent les denrées de la Banque Alimentaire entre chaque commune, et tous les autres bénévoles qui soutiennent les communes dans la distribution de cette aide alimentaire au public, que cette aide peut être mise en place.



Parallèlement à ce service public, il est primordial de **souligner l'action des associations qui distribuent elles aussi une aide alimentaire**. Ainsi, les **Restos du Cœur à Givrand, le Secours Populaire à Saint Hilaire de Riez, l'Etape à Saint Gilles Croix de Vie et à Saint Hilaire de Riez et le Secours Catholique à Saint Gilles Croix de Vie**, sont des acteurs majeurs de l'aide alimentaire.

109

familles par mois

225

personnes

Le guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social

967 contacts

460 ménages accueillis
(480 en 2022)

70,80 %

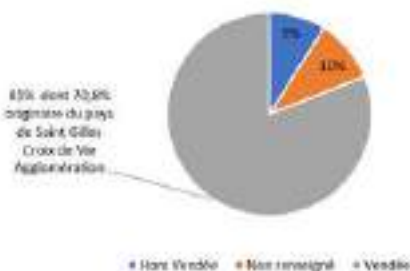
de demandeurs originaires
des 14 communes du territoire

Le guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social existe au sein du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, depuis mars 2017 et au CIAS depuis le 1^{er} janvier 2022. Il a pour missions :

- accueil physique, téléphonique et dématérialisé pour la réception des demandes,
- vérification de la complétude du dossier et accompagnement du demandeur dans ses démarches, ainsi que le suivi et l'actualisation de sa demande,
- enregistrement de la demande sur le fichier partagé départemental des demandes de logement social et numérisation des justificatifs.

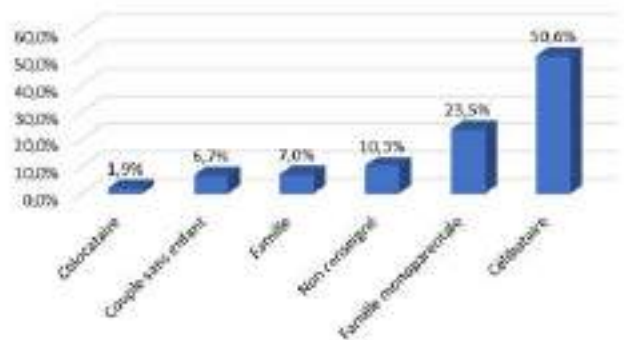
967 contacts comptabilisés sur l'année 2023.

Communes d'origine du demandeur

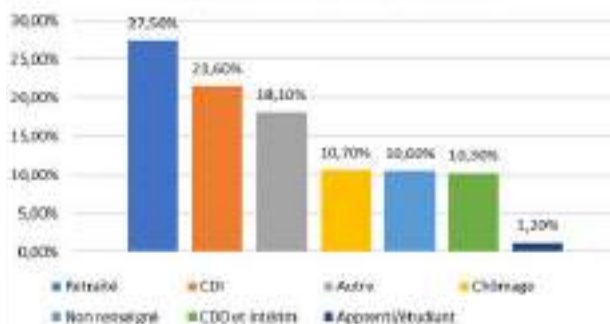


- 23,7 % familles monoparentales (23 % en 2022)
- 22 % en situation précaire (25 % en 2022)
- 19 % logement repris et mis en vente par le propriétaire
- 11 % sans logement ou hébergés à titre temporaire (16 % en 2022)
- 12 % logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie
- 8,7 % logement trop cher

Situation familiale du demandeur



Activité professionnelle du demandeur



Motifs de demande de logement





FRANCE SERVICES

*Au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Agglomération à Givrand*

Origine de la labellisation

L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le projet, d'abord destiné à être labellisé «Maison des services au public (MSAP)» en juillet 2019, n'a pas abouti car le 25 avril 2019, le président Emmanuel MACRON, à l'issue du grand débat, officialise le nom «Maison France services», et l'ancre comme la réponse au besoin criant de services publics dans les territoires. Au regard de cette annonce et des engagements différents pris alors pour la concrétisation d'une MSAP, l'intercommunalité a différé l'ouverture de ce service pour se donner les moyens de répondre au nouveau cahier des charges «France services». Elle s'est engagée dans ce programme ambitieux et a fini par signer la convention départementale. Ainsi, l'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, labellisé le 1^{er} septembre 2020, a ouvert ses portes aux usagers dès novembre 2020.

Sa localisation à Givrand, au centre du territoire, et dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, permet un lien plus étroit avec les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et avec les autres services dits «de proximité» de l'intercommunalité. L'espace France services, en parallèle, accueille, dans son bureau dédié à cet effet, des permanences de structures locales pour diversifier son offre de services. Ses permanences sont concrétisées par des conventions de partenariat local.

Conventions de partenariat local et contractualisations

La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de plusieurs contractualisations, correspondantes à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants.

2020

- conventions de partenariat local avec :
 - le réseau Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV 85)
 - l'Agence départementale d'information sur le logement et l'énergie de la Vendée (ADILE 85)
 - le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vendée (CAUE 85)
- contrat d'agrément avec SNCF Voyageurs TER Pays de la Loire pour le bureau auxiliaire de Saint Gilles Croix de Vie
- contrat de prestations de services avec l'agence de voyages Nombalais pour la gestion du guichet à Saint Gilles Croix de Vie
- contrat de partenariat SNCF Mobilités pour l'achat de titres de transport

2021

- Charte d'Engagement relative au nouveau réseau de proximité des Finances Publiques sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- conventions de partenariat local avec :
 - l'Association ressources pour l'accompagnement médicosocial et social (AREAMS) – point Conseil Budget
 - la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) dans le cadre de la plateforme Mobilité en Vendée pour les actifs (MOVEA)

2022

- conventions de partenariat local avec :
 - le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Vendée (CIDFF 85)
 - le Nid des Aidants 85

2023

- Convention de partenariat local avec :
 - l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)
 - l'Association ADAPEI-ARIA Vendée
- Convention de partenariat local constitutive d'un point-justice avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Vendée (CDAD 85) et le Tribunal Judiciaire des Sables d'Olonne

*Fonctionnement du service***À Givrand, au siège de l'Agglomération :**

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Mardi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Mercredi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 16 h 30



Les horaires de l'espace France services sont identiques aux horaires d'ouverture l'Agglomération.

Des permanences extérieures :

Afin d'accueillir les usagers ne pouvant se déplacer jusqu'à Givrand, un schéma de déploiement dans les communes a été mis en œuvre. Pour répondre au développement de la présence France services dans les 14 communes du territoire, tout en faisant face à l'afflux constant des demandes usagers, il a été décidé en 2022 de recruter un nouveau conseiller France services. Le poste a été ouvert au 1^{er} janvier 2023.

Au 31 décembre 2023, les 14 communes bénéficient d'une présence à raison d'une à 2 demi-journées par mois. Cela a conduit à la formalisation des conditions de mise à disposition des locaux par le biais de conventions.

- **dans les mairies :** Commequiers, Saint Maixent sur Vie, Le Fenouiller, Saint Révérend, Coëx, L'Aiguillon sur Vie, Brétignolles sur Mer, La Chaize Giraud, Landevieille, Givrand et Notre Dame de Riez,
- **dans une médiathèque :** Saint Hilaire de Riez,
- **dans les locaux d'un CCAS :** Saint Gilles Croix de Vie,
- **dans une bibliothèque :** Brem sur Mer.

Autres activités

Les activités de la Conseillère numérique se résument à proposer sur le territoire des **apprentissages numériques, gratuits, sur des thématiques variées, en ateliers collectifs ou en rendez-vous individuels.**



- Durée des ateliers individuels : entre 45 min à 2 h.
- Durée des ateliers collectifs : entre 2 h à 2 h 30.

Cette offre de services, proposée depuis avril 2022 sous l'appellation « Les ateliers numériques de Solène », rencontre un franc succès et connaît une forte évolution.

Ils ont été complétés :

1/ dès septembre 2022, par l'ouverture de permanences à :

- Saint Gilles Croix de Vie, aux Commutateurs (espace coworking privé), un lundi sur 2, de 18 h à 20h, pour cibler un public hors horaires de bureau
- Saint Hilaire de Riez, à la médiathèque, en complémentarité des activités des 2 médiateurs numériques, un jeudi matin/semaine

2/ puis en 2023, à :

- Brem sur Mer, à l'Espace Vie et Loisirs, tous les mardis matin hors vacances scolaires
- Brétignolles sur Mer, à la médiathèque, les mardis après-midi

Afin de poursuivre cette offre de services et en assurer la stabilité, il a été décidé par délibération du 13 avril 2023 de pérenniser le poste de la Conseillère numérique. La stagiairisation a pris effet le 24 août 2023, à l'issue d'un contrat de projet. L'Etat s'est engagé à renouveler le financement du dispositif sur 3 ans (2023 à 2026, respectivement à hauteur de 17 500 €, 12 500 € et 12 500 €).

En faisant appel à l'espace France services, tout usager bénéficie ainsi gratuitement:

1/ d'un accompagnement individualisé à l'utilisation des services administratifs en ligne, grâce à l'aide de 3 Conseillères France services:



Trois Conseillères, formées et polyvalentes, assurent un accueil quotidien, de 1^{er} niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs.

2/ d'un apprentissage au numérique dans le cadre d'ateliers collectifs ou individuels animés par une Conseillère numérique, dans le cadre des «ateliers numériques de Solène»



3/ d'une offre de services supplémentaires grâce à l'organisation de permanences de partenaires locaux à la Communauté d'Agglomération



Sur rendez-vous

- Permanences à l'initiative des partenaires, à raison de ½ journées ou journées par mois.
- Permanences de 2 partenaires nationaux: service des impôts (mercredi toute la journée et deux vendredis par mois) et un travailleur social de la CAF (mardi et jeudi).

Couverture
de l'espace
France services
à fin 2023



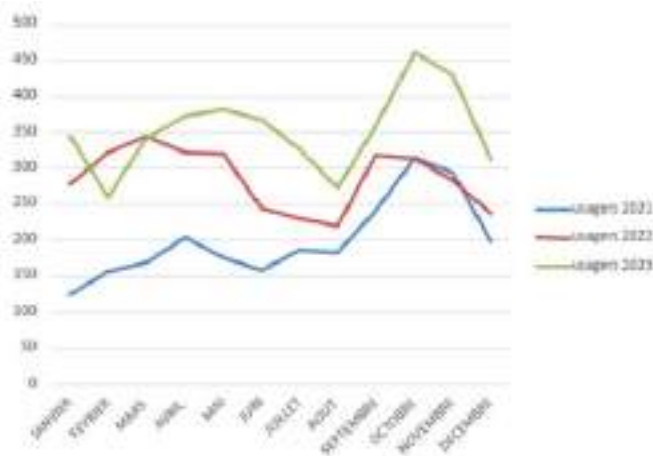
Les chiffres-clés

- Les chiffres-clés de l'accompagnement aux démarches administratives

Au 31 décembre 2023 :

- 4 227 visiteurs (2 404 en 2021 / 3 433 en 2022),
- 2 627 nouveaux usagers,
- 1 026 rendez-vous du côté des partenaires.

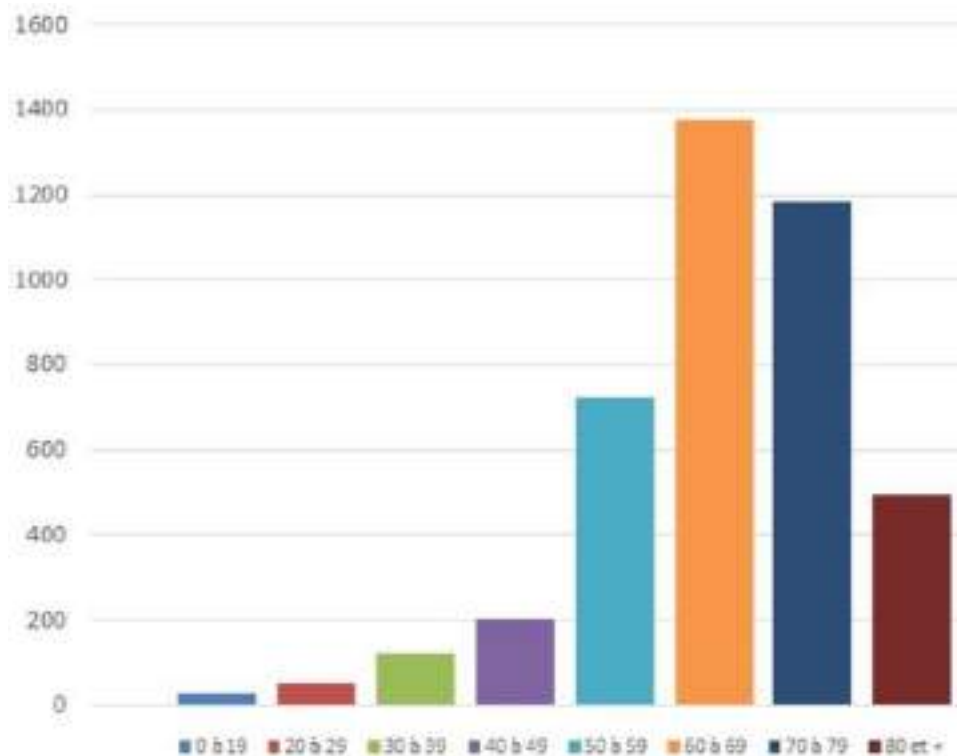
Progression de la fréquentation



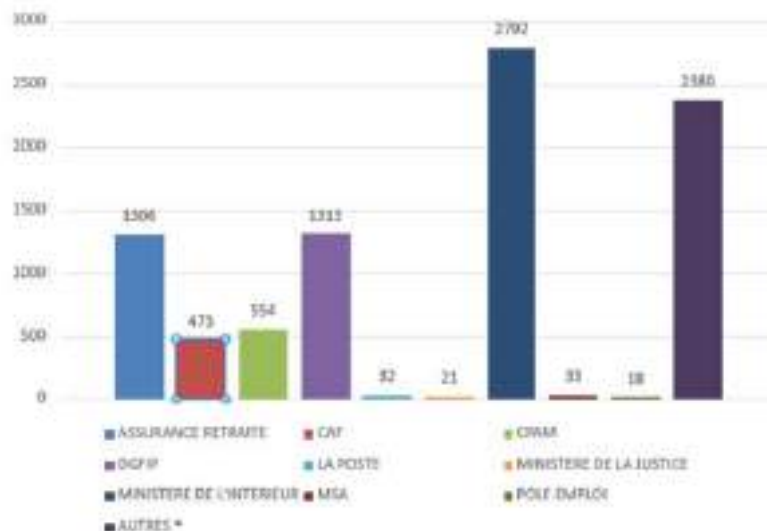
Progression des démarches 2021/2022/2023



Répartition selon la tranche d'âge

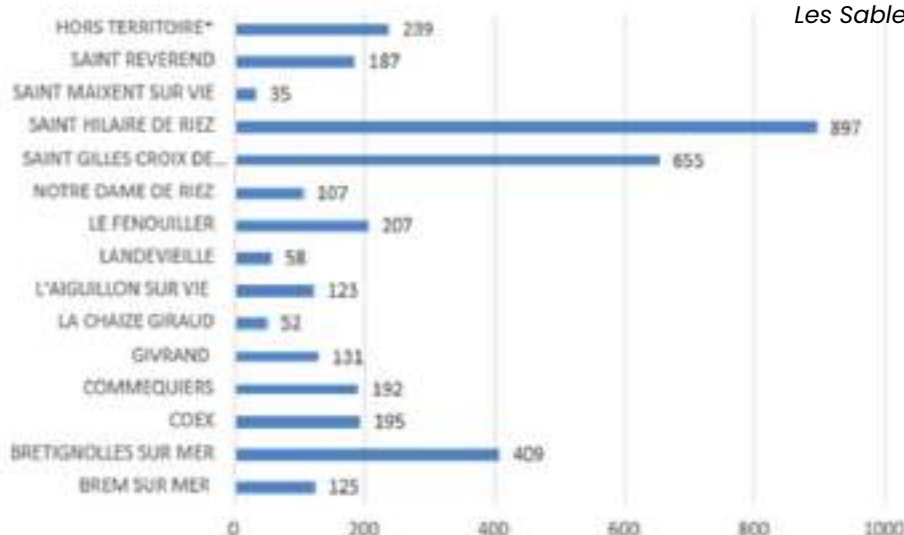


Motifs des démarches



* Retraites complémentaires, CESU, MDPH, Banques, UDAF, Service public, INPI, services de l'Agglomération

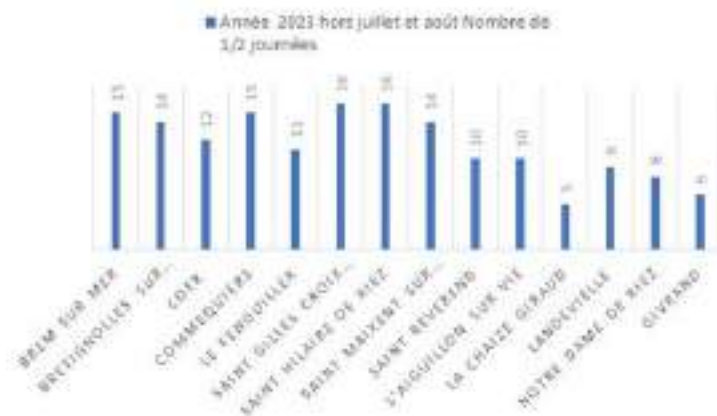
Communes de résidence des usagers



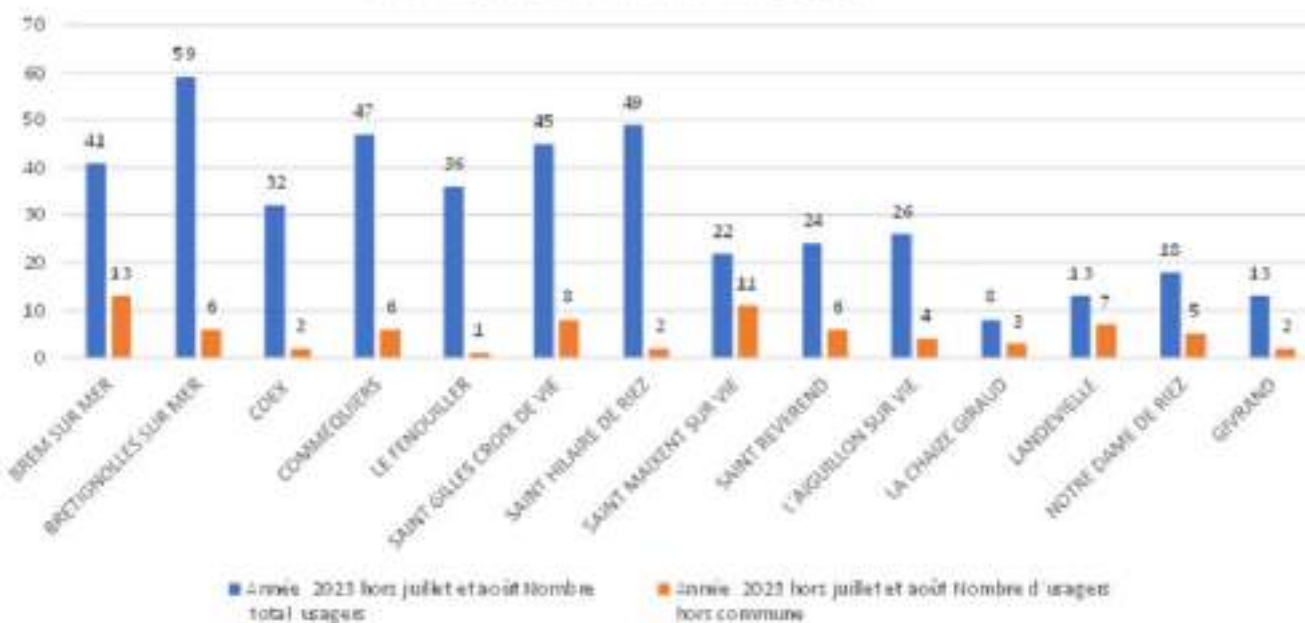
* Challans, Sallertaine, Soullans, Maché, L'Île d'Olonne, Olonne sur Mer, Les Sables d'Olonne, La Chapelle Hermier, hors département.

Permanences dans les communes

ANNÉE 2023 HORS JUILLET ET AOÛT
NOMBRE DE
1/2 JOURNÉES



Permanences communes Année 2023

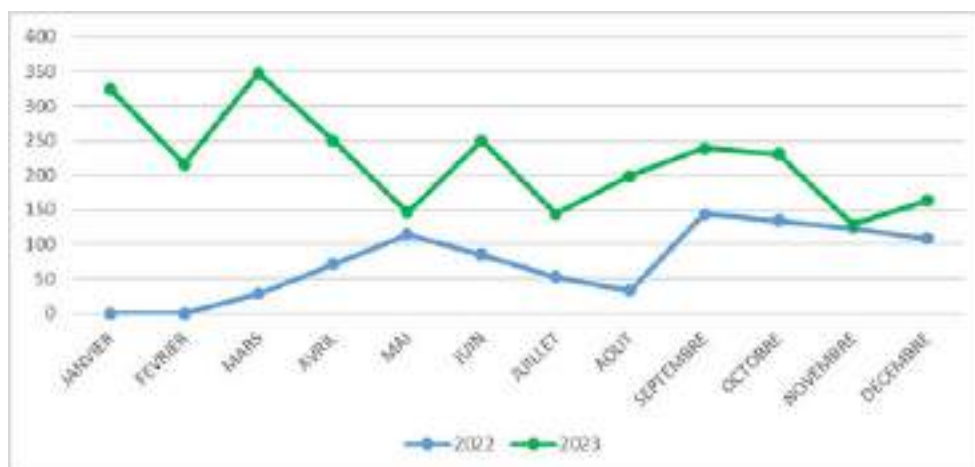


Permanences des partenaires à Givrand – 1 026 rendez-vous



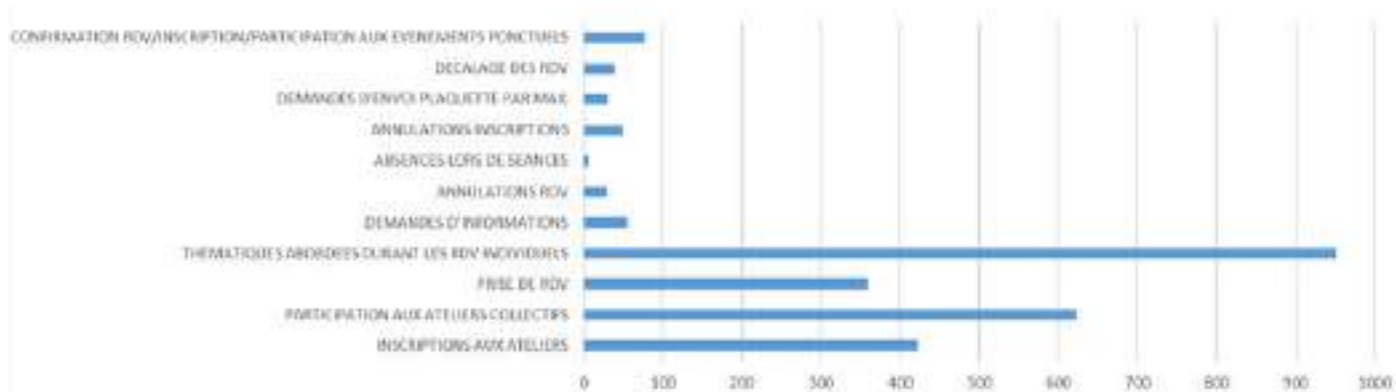
Les chiffres-clés de la médiation numérique (ateliers de Solène)

Évolution de l'activité

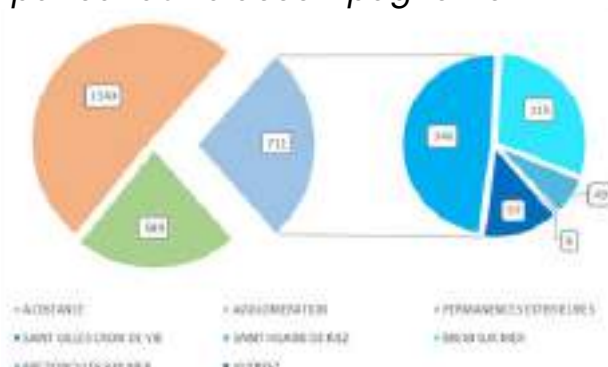


- 2 640 accompagnements (contre 893 en 2022), tout type de motifs confondus, via les canaux d'accompagnement suivants :
 - 589 par téléphone,
 - 1340 au siège de l'Agglomération,
 - 711 dans les permanences extérieures et lieux ponctuels d'animation.
- 341 usagers enregistrés, dont 279 nouveaux (contre 142 en 2022),
- 113 séances collectives (environ 1 h 30 à 2 h) réalisés avec 623 participants (contre 85 séances, en 2022, avec 341 participants),
- 351 RDV individuels (environ 45 min à 1 h 30) réalisés. 82 ont été annulés ou reportés.

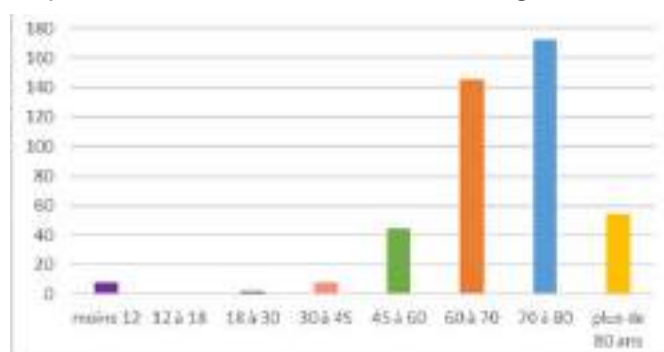
Motifs des accompagnements



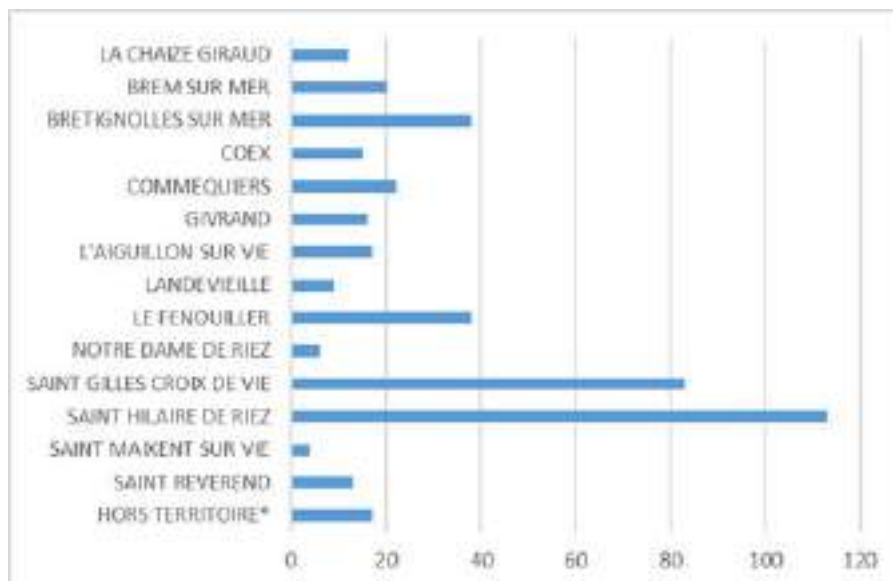
Répartition des participants par canaux d'accompagnement



Répartition selon la tranche d'âge

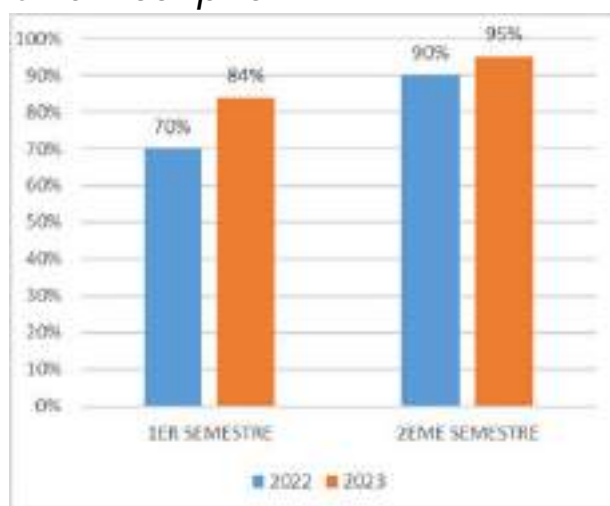


Communes de résidence des bénéficiaires



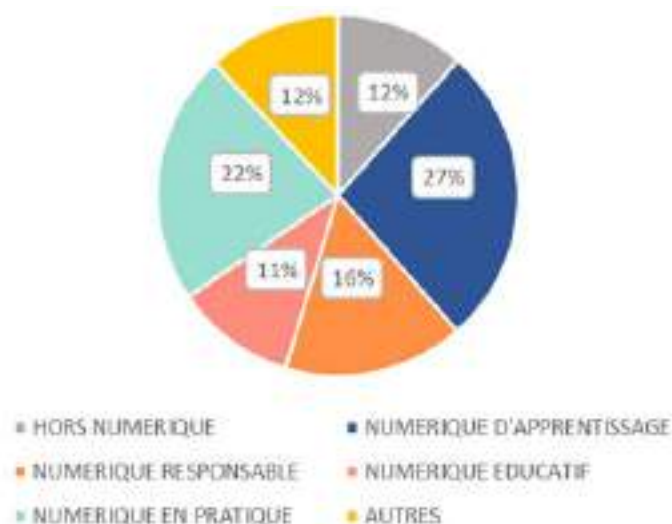
Autres : Bouin, Challans, La Chapelle Hermier, La Garnache, Les Sables d'Olonne, Maché, Saint Jean de Monts, Soullans, Toulouse et Sallertaine

Taux d'inscription



- Au 1^{er} semestre 2023, sur les 32 sessions organisées, 23 étaient complètes (6 personnes ou plus).
- Au 2^e semestre 2023, sur les 27 sessions organisées, 23 étaient complètes (6 personnes ou plus).

Thématiques des ateliers collectifs et rendez-vous individuels



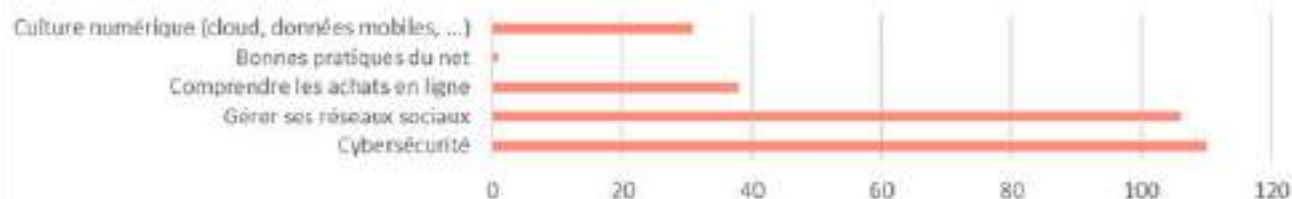
Numérique d'apprentissage



Numérique responsable

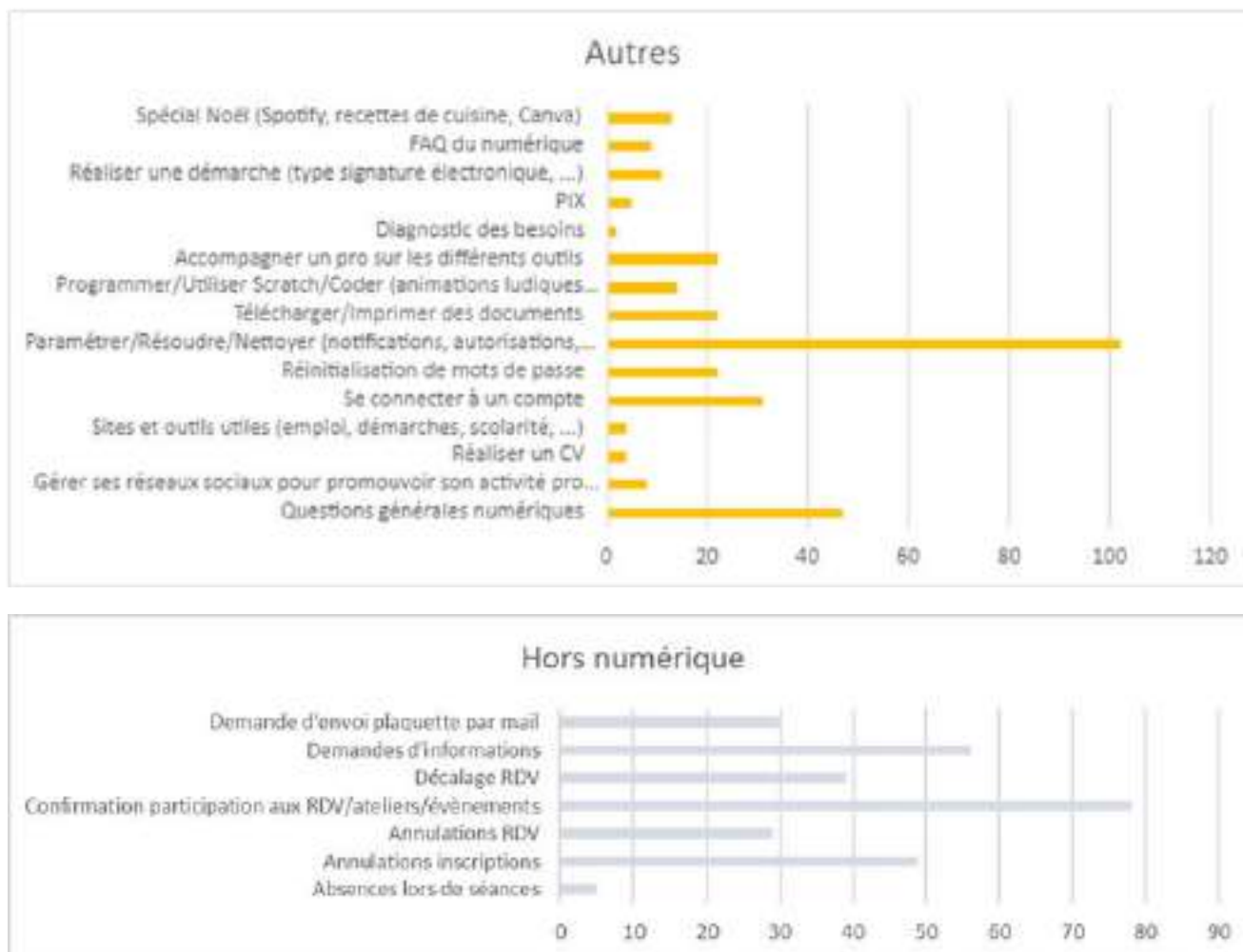


Numérique éducatif



Numérique en pratique





Temps forts / Animations

Livraison de 2 véhicules électriques en janvier 2023

L'Agglomération a bénéficié d'une DSIL en 2022 pour l'acquisition d'une DACIA SPRING et d'un FIAT SCUDO.



16 février : réunion du 1^{er} Comité de pilotage France services

En présence de Johann MOUGENOT, Sous-Préfet des Sables d'Olonne.

Étaient conviés les 9 opérateurs, les 14 maires du territoire et les partenaires locaux.



Présence au forum « Bien vieillir » – 27 juin

Organisé par le Département de la Vendée et le CIAS, salle de la Baritaudière à Saint Hilaire de Riez. Une quarantaine de participants et 25 inscriptions pour des ateliers numériques.



Appel à manifestation d'intérêt « Lieux Innovants, lieux accueillants » (AMI LILA)

Par suite du lancement de l'AMI LILA, au regard des travaux d'extension du siège administratif de la Communauté d'Agglomération et des espaces qui se libèreront en 2024, France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a déposé son dossier de candidature mi-septembre 2023, dès la première vague.

Cet accélérateur de projets « Lieux innovants, lieux accueillants » doit permettre de disposer d'une ingénierie propice à proposer un éclairage dans la mise en œuvre du projet de la transformation spatiale, énergétique et fonctionnelle de l'espace France services.

Lauréate fin décembre, la structure a été retenue parmi plus de 150 France services candidates et a rejoint la première promotion des 50 premières France services accompagnées.

Le démarrage de l'accompagnement est envisagé à partir de fin mars 2024.

Audit de contrôle

Le gouvernement a souhaité réaliser, via l'ANCT, trois ans après un travail approfondi, un audit pour évaluer comment chaque structure a utilisé le label accordé en 2020, sous tous les aspects : locaux, personnel, partenariat, communication, qualité de services.

L'objectif : décider du maintien de l'attribution du label, ou détecter les corrections à apporter, dans le cadre d'un dialogue constructif.

L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été audité le 5 octobre, pendant les Portes ouvertes. Les résultats seront connus en 2024.

Les Portes ouvertes du 2 au 13 octobre 2023

Objectif 2023 : mise en valeur des permanenciers de l'espace France services et du réseau partenarial local.

Les partenaires :

- les services de l'Agglomération : service Habitat, service Développement Economique, CIAS,
- le réseau local des permanenciers et intervenants ponctuels : l'ADILE, le CAUE, le CIDFF, le CDAD, l'AREAMS, l'ADIE, INOV, SOLIHA, le Nid des Aidants 85, l'URSSAF, SOLIHA ADAPT et leur camion aménagé 100 % adapté,
- le réseau national : travailleur social de la CAF, la CARSAT, la DGFIP.

Le plan de communication de la Communauté d'Agglomération :

- radio RCA : 56 spots de 30 secondes du 02 au 09/10/2023,
- envoi du communiqué de presse avec dépliant : 12/09,
- Super U Saint Gilles radio + affichage magasin : le 28/08,
- élus communautaires : le 12/09,


**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale de l'Étranger et des Français

France services

Du 2 au 13 octobre

**Venez à la
rencontre
des agents
France services
à l'occasion
des Journées
portes ouvertes !**

Participez aux événements proposés par l'équipe
France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

**Ateliers
Échanges
Convivialité**

Informations et inscriptions dans votre France services
Contact : 02 51 55 55 55 / franceservices@paysaintgilles.fr

PROCHES DE VOUS... PROCHES DE CHEZ VOUS


**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale de l'Étranger et des Français


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes


Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Communauté de Communes

10h00 - 12h00
Les impôts à portée de clic 1
 Création de compte, découverte de votre espace personnel, une question sur vos impôts, un changement de situation...
 En apportant votre numéro fiscal, une pièce d'identité, votre téléphone portable et votre adresse mail, venez à la rencontre d'un agent des impôts.
 Accès libre - tout public

14h30 - 16h00
Tester vos compétences numériques avec PIN
 Animation ludique.
 Accès libre - tout public



81

Mardi 10 octobre

10h00 - 12h30

Vous avez interrogés sur le maintien à domicile ?
Par prévention, au parti que vous vivez une perte d'autonomie ou une situation de handicap...

Venez découvrir de manière ludique les solutions, les aides, le mobilier et l'accompagnement possibles.

Présence des conseillers SOLIHA ADAPT et leur TRUCK aménagé 100 % adapté ! En partenariat avec le service Habitat de la Communauté d'Agglomération.

Accès libre - tout public



10h00 - 12h00

Documents administratifs, contrats, factures...

Venez découvrir comment les archiver en toute sécurité dans un coffre-fort numérique.

Accès libre - tout public

14h00 - 16h30

Après-midi Infos' Solidarités et Bien-vieillir

Vous accompagnez un proche atteint d'une maladie neuro-dégénérative, d'un cancer ou en perte d'autonomie à domicile ? Besoin d'un répit ? Vous vous interrogez sur le maintien à domicile ?

Vous avez plus de 60 ans : comment participer aux activités et/ou aux temps d'animation collective proposés par le CIAS ?

Découvrez des solutions en venant à la rencontre des professionnels qui œuvrent en faveur du maintien à domicile et veillent à vous aider dans le bien vieillir.

Présence des conseillers SOLIHA ADAPT et leur TRUCK aménagé 100 % adapté, le Hd des Aînés 85 et la chargée de prévention seniors du CIAS.

Accès libre - tout public



Mercredi 4 octobre

14h30 - 16h30

Remplir un formulaire en ligne ?
Où c'est possible ?

Venez découvrir un outil qui facilite bien des démarches !

Accès libre - tout public



Jeudi 5 octobre

14h30 - 16h30

Informez la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ?

Un problème de non-respect du droit de la consommation repéré dans un magasin, sur un site internet ou dans une entreprise ?

Découvrez l'application "SignalConso".

Accès libre - tout public

Signal
Conso



Venez à la rencontre des agents et des partenaires France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie !

Rendez-vous à l'espace France services
Communauté d'Agglomération - ZAE le Soleil Levant - 85800 GIVRAND
Informations et inscriptions au 02 51 55 55 55

Vendredi 6 octobre

9h30 - 12h00

Matinée Infos' Logement Habitat

Des travaux de rénovation énergétique de votre habitat en prévision ? Des questions sur l'accès à la propriété ? Un projet de construction ? Des questions sur votre logement ? Une demande de logement social ? France RENOV', c'est quoi ? Vous avez besoin de conseils juridiques, financiers ou fiscaux en matière de logement ?

Rencontrez les professionnels qui vous informeront et vous conseilleront sur les financements, les matériaux, les économies d'énergie, vos droits et devoirs sur un contrat de bail...

Présences du service Habitat de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le Conseil en Architecture Urbaine Environnement (CAUE 85), l'ADILE 85 et le CIAS pour le guichet unique de la demande de logement social

Accès libre - tout public

France
Rénov'

adile
85

CAUE
85

CIAS

Lundi 11 octobre

Vous êtes porteur d'un projet d'entreprise ?

Des professionnels sont à vos côtés pour vous informer sur vos démarches !

9h00 - 12h30

Participer à une réunion d'information collective animée par l'URSSAF et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

Sur inscription. Places limitées.

Réservez votre place : g.thomasson@urssafpaysdeolaire.fr

Urssaf

Chambre de
Métiers et
Artisanat

14h00 - 17h00

Venez à la rencontre de partenaires qui peuvent vous aider à concrétiser financièrement votre projet.

Avec la participation du service Développement économique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le Réseau Initiative Nord et Ouest Vendée (INOX 85) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE 85).

Accès libre

Initiative
économique

adie

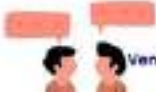
Particuliers, vous vous posez des questions sur le CECU ?
C'est quoi ? Comment ça marche ?

14h00 - 17h00

Un conseiller de l'URSSAF vous accueillera pour répondre à vos interrogations.

Accès libre - tout public.

Urssaf



Venez à la rencontre des agents et des partenaires France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie !

Rendez-vous à l'espace France services
Communauté d'Agglomération - ZAE le Soleil Levant - 85800 GIVRAND
Informations et inscriptions au 02 51 55 55 55





Refonte du flyer sous forme de dépliant « Les ateliers numériques de Solène »

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

CYBERSÉCURITÉ

Cycle de 3 semaines :

- 7, 14, 21 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

ACHATS EN LIGNE

Cycle de 1 semaine :

- 22 octobre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

DÉCOUVRIR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cycle de 1 semaine :

- 4 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

TRIER SES PHOTOS

Cycle de 4 semaines :

- Session 1 : 5, 12, 20, 27 septembre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 28 novembre, 5, 12, 19 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

GÉRER SA BOÎTE MAIL

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 4 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Atelier dédié dans le cadre des portes ouvertes

Prochaines sessions :

- Session 2 : 18 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE EN PRATIQUE

ENCF CONNECT

Cycle de 1 semaine : 9 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

APPLIS ADMINISTRATIVES & ODD

Cycle de 1 semaine : 16 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

SCANNER UN DOCUMENT SUR MON TÉLÉPHONE

Cycle de 1 semaine : Prochaine

- 10h à 12h - Givrand

FRANCE CONNECT

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

PLAY STORE

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Givrand

LES BONS RÉFLEXES CONTRE LE CYBERPIS (en partenariat France Services)

WHATSAPP

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 25 octobre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 12 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

FACEBOOK

Cycle de 1 semaine : 17 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

BREITRONIQUE NUMÉRIQUE

Cycle de 1 semaine : 7 novembre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

LEBORGEOIN

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 11 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie
- Session 2 : 18 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

CYBERSÉCURITÉ

Cycle de 3 semaines :

- 7, 14, 21 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

ACHATS EN LIGNE

Cycle de 1 semaine :

- 22 octobre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

DÉCOUVRIR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cycle de 1 semaine :

- 4 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

TRIER SES PHOTOS

Cycle de 4 semaines :

- Session 1 : 5, 12, 20, 27 septembre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 28 novembre, 5, 12, 19 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

GÉRER SA BOÎTE MAIL

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 4 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Atelier dédié dans le cadre des portes ouvertes

Prochaines sessions :

- Session 2 : 18 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE EN PRATIQUE

ENCF CONNECT

Cycle de 1 semaine : 9 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

APPLIS ADMINISTRATIVES & ODD

Cycle de 1 semaine : 16 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

SCANNER UN DOCUMENT SUR MON TÉLÉPHONE

Cycle de 1 semaine : Prochaine

- 10h à 12h - Givrand

FRANCE CONNECT

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

PLAY STORE

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Givrand

LES BONS RÉFLEXES CONTRE LE CYBERPIS (en partenariat France Services)

WHATSAPP

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 25 octobre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 12 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

FACEBOOK

Cycle de 1 semaine : 17 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

BREITRONIQUE NUMÉRIQUE

Cycle de 1 semaine : 7 novembre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

LEBORGEOIN

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 11 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie
- Session 2 : 18 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

CYBERSÉCURITÉ

Cycle de 3 semaines :

- 7, 14, 21 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

ACHATS EN LIGNE

Cycle de 1 semaine :

- 22 octobre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

DÉCOUVRIR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Cycle de 1 semaine :

- 4 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

TRIER SES PHOTOS

Cycle de 4 semaines :

- Session 1 : 5, 12, 20, 27 septembre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 28 novembre, 5, 12, 19 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

GÉRER SA BOÎTE MAIL

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 4 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Atelier dédié dans le cadre des portes ouvertes

Prochaines sessions :

- Session 2 : 18 décembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3 SEMAINES

NUMÉRIQUE EN PRATIQUE

ENCF CONNECT

Cycle de 1 semaine : 9 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

APPLIS ADMINISTRATIVES & ODD

Cycle de 1 semaine : 16 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

SCANNER UN DOCUMENT SUR MON TÉLÉPHONE

Cycle de 1 semaine : Prochaine

- 10h à 12h - Givrand

FRANCE CONNECT

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie

PLAY STORE

Cycle de 1 semaine : 12 octobre

- 10h à 12h - Givrand

LES BONS RÉFLEXES CONTRE LE CYBERPIS (en partenariat France Services)

WHATSAPP

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 25 octobre
- 10h à 12h - Givrand
- Session 2 : 12 décembre
- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

FACEBOOK

Cycle de 1 semaine : 17 octobre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

BREITRONIQUE NUMÉRIQUE

Cycle de 1 semaine : 7 novembre

- 10h à 12h - Brema-sur-Mer

LEBORGEOIN

Cycle de 1 semaine :

- Session 1 : 11 septembre
- 10h à 12h - Saint Gilles Croix de Vie
- Session 2 : 18 octobre
- 10h à 12h - Givrand

Les ateliers numériques de Salène

CYCLE DE 3

03

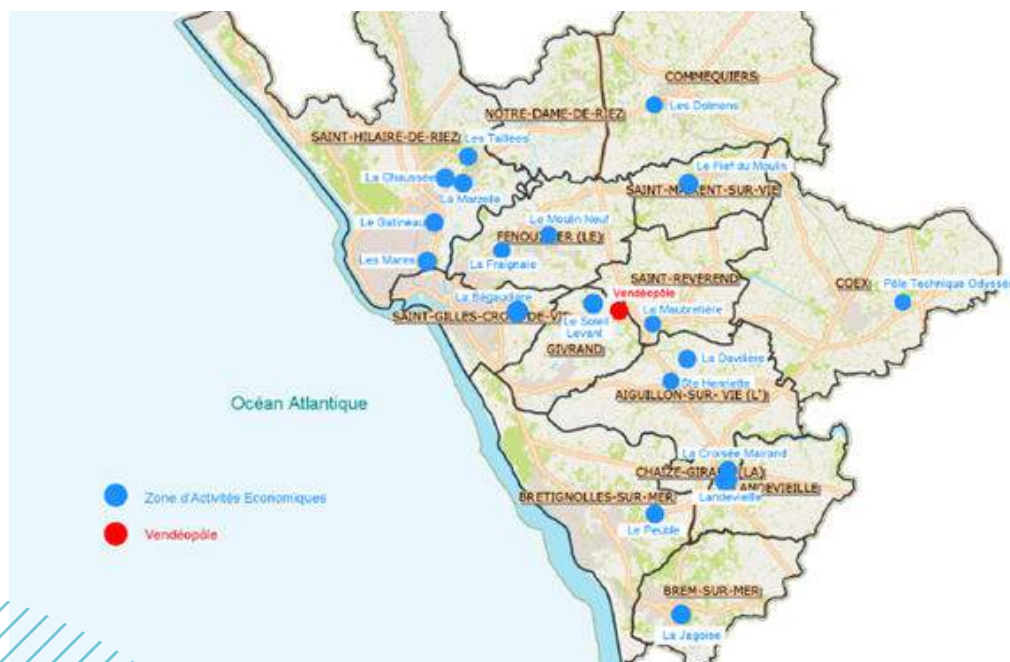
**FAIRE RAYONNER LE PAYS DE
SAINT GILLES CROIX DE VIE**

Développement Économique :

L'action économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'articule autour de plusieurs pôles :

- la création, l'aménagement, la commercialisation et la gestion des Zones d'Activités Économiques,
- la création, la commercialisation et la gestion des structures d'accueil à destination des entreprises,
- le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise,
- la conception de publications destinées aux entreprises et à la promotion économique du territoire,
- la réalisation d'études économiques intéressant le territoire,
- le développement des actions de soutien à l'économie locale,
- une réflexion prospective liée au lancement de la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUI-H.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



19

ZAE

1

Vendéopôle

près de

300

ha

Les ventes de terrains en ZAE

COMMUNE	ZAE	ACQUÉREUR	ACTIVITÉ	DATE DE VENTE
LA CHAIZE GIRAUD	La Croisée Maillard 2	SAS JF TESSIER & CO Exploitant : SAMBOIS SAMPLAST	Fabricant de chalets bois	13 01 2023
LA CHAIZE GIRAUD	La Croisée Maillard 2	SCI DE LA GITE Exploitant : JNDX	Maintenance Industrielle Serrurerie, Chaudronnerie	28 04 2023
LE FENOUILLET	La Fraignole	SCI RG Exploitant : SARL OSE PAYSAGE	Aménagement paysager	10 06 2023
SAINT RÉVÉREND	La Maubretière 2	SAS ATE	Accompagnement de Transports Exceptionnels	27 06 2023
COËX	Pole Technique Odysée 3	Manuel BLANCHARD	Maçonnerie	27 06 2023
SAINT RÉVÉREND	La Maubretière 2	SCI ALM IMMO Exploitant : Escaliers MOUSSEAU	Fabrication d'escaliers sur-mesure	25 07 2023
SAINT RÉVÉREND	La Maubretière 2	SCI TOSSIR Exploitant : DC PAYSAGE	Aménagement paysager	28 07 2023
SAINT RÉVÉREND	La Maubretière 2	SCI ROMELINE Exploitant : Romain BUCHOU	Photographie	28 10 2023
LA CHAIZE GIRAUD	La Croisée Maillard 2	SCI AU CŒUR DE L'ARBRE Exploitant : Au Cœur de l'Arbre	Elopage Aménagement paysager	30 10 2023

15

parcelles vendues
(+ de 2 ha)
à 9 investisseurs

Également, au 31 décembre 2023 :

- **9 entreprises** ont formalisé leur accord par la signature d'un compromis de vente pour l'achat, au total, de **10 terrains (1,75 ha) en ZAE**. Ces acquisitions devraient se concrétiser en 2024
- **12 autres investisseurs** se sont positionnés pour l'achat, au total, de **13 terrains (2,65 ha) en ZAE**

2 nouveaux espaces d'activités économiques

- **la ZAE « Le Fief du Moulin 2 » à Saint Maixent sur Vie** propose 6 nouvelles parcelles de 1 009 m² à 1 931 m²,
- **la ZAE « Les Taillées » à Saint Hilaire de Riez** : les travaux de viabilisation ont été réalisés. Ce nouvel espace d'activités économiques, divisé en 5 lots, remporte un vif succès, puisqu'au 31 décembre 2023, toutes les parcelles ont été attribuées.

2 projets d'aménagement ou d'extension de ZAE

- **extension Nord de la ZAE « Les Dolmens » à Commequiens** : les études techniques (tests piézométriques) pour étendre le parc d'activités sont contraintes d'être reportées à l'automne 2024,
- **ZAE secteur « La Jarrie » route de Notre Dame de Riez à Saint Hilaire de Riez** : en 2023, l'Agglomération a acquis 8 parcelles communales et 4 parcelles privées, en vue d'aménager une nouvelle ZAE d'environ 2,5 ha.

Le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

À fin 2023, le Parc d'activités ne dispose plus de disponibilités : tous les terrains sont vendus ou sous compromis. Un projet d'extension Nord du Vendéopôle est, par conséquent, envisagé ; **l'Agglomération et Vendée Expansion travaillent désormais sur l'aménagement, à des fins économiques, d'un foncier de 4,5 ha.**

Refonte de la signalétique

En octobre 2023, le Bureau communautaire a convenu de procéder à une refonte et à une mise à jour de la signalétique des espaces d'activités économiques. Cette refonte va s'opérer à partir de 2024.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES À VOCATION ÉCONOMIQUE

6

bâtiments
économiques

1 usine et
5 commerces
de proximité

1 hôtel d'entreprises

5 bureaux de 16 et 17 m²
5 ateliers de 44 à 75 m²
Des espaces communs



Un nouvel Hôtel d'Entreprises sur le Vendéopôle

Dans le Vendéopôle, un nouvel Hôtel d'Entreprises est en cours de construction sur une parcelle de 4 631 m² à Saint Révérend, acquise auprès de Vendée Expansion.



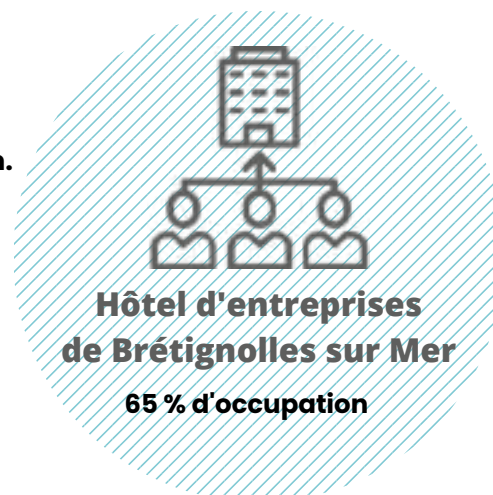
Le bâtiment, dont la livraison est prévue à l'été 2024, proposera **8 ateliers et 4 bureaux**, ainsi que des espaces à partager.

Deux cessions de fonds de commerce

Les locataires du **restaurant à Saint Maixent sur Vie** et de la **boulangerie à Saint Révérend**, bâtiments propriété de la Communauté d'Agglomération, ont simultanément, fin 2023, cédé leur fonds de commerce. La reprise de ces deux commerces de centre-bourg s'est faite sans délai par de **nouveaux locataires**.

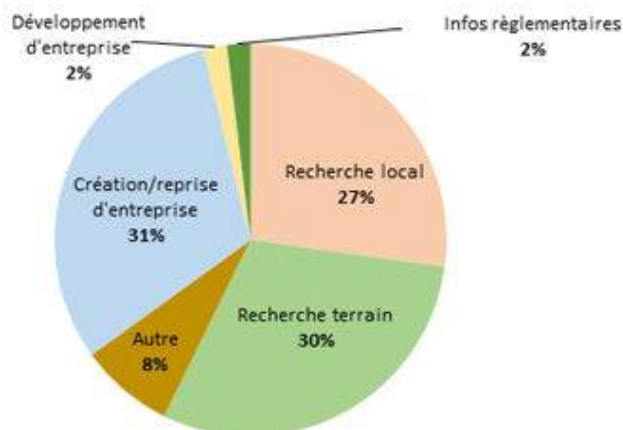
L'Hôtel d'Entreprises de Brétignolles sur Mer

Au 31 décembre 2023, **3 ateliers sont disponibles à la location.**



LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

Les « primo-contacts » du service Développement Économique



103 entrepreneurs ou porteurs de projet ont contacté, pour la première fois, le service Développement Économique.

Les demandes ont majoritairement porté sur la recherche d'immobilier ou de foncier d'entreprise (soit 57 % des contacts). La demande d'accompagnement à la création/reprise ou au développement d'entreprise a représenté 33 % des sollicitations.

32 créateurs d'entreprise en recherche d'accompagnement accueillis par le service.

Le partenariat INOV

L'Agglomération soutient la plateforme locale Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV), premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise, par l'octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projet.



En 2023, l'Agglomération a subventionné l'association à hauteur de **39 712 €**.

Au cours de cette année 2023, INOV a soutenu **26 entreprises** du territoire et attribué **302 933 €** de prêts d'honneur. Ces derniers ont permis la création ou le maintien de **71 emplois**.

Les réunions d'information coanimées par la CMA et l'URSSAF

Le dynamisme de la création d'entreprise sur le territoire incite l'Agglomération à proposer à ses porteurs de projet des interventions régulières d'experts, afin de les guider et aborder les différentes étapes du lancement de leur activité en toute sérénité.

5 réunions d'information, coanimées par la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et l'URSSAF, se sont alors tenues tout au long de l'année 2023, et ont réuni, au total, **une cinquantaine de participants**.



L'accompagnement des entreprises à l'innovation

Par la signature d'une convention-cadre signée avec Oryon-CRI le 19 octobre 2023, l'Agglomération s'engage, pendant un an, dans l'**expérimentation « Technopole »** et confie au **CRI (Centre de Ressources en Innovation)** de La Roche sur Yon, en lien avec la Direction du Développement Economique, la réalisation d'**actions d'accompagnement et de sensibilisation à l'innovation des entreprises** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Une permanence CRI est ainsi mise en place, une fois par mois, dans les locaux de l'Agglomération, pour accompagner porteurs de projets et entreprises au développement de leurs innovations.

DES SERVICES EN LIGNE

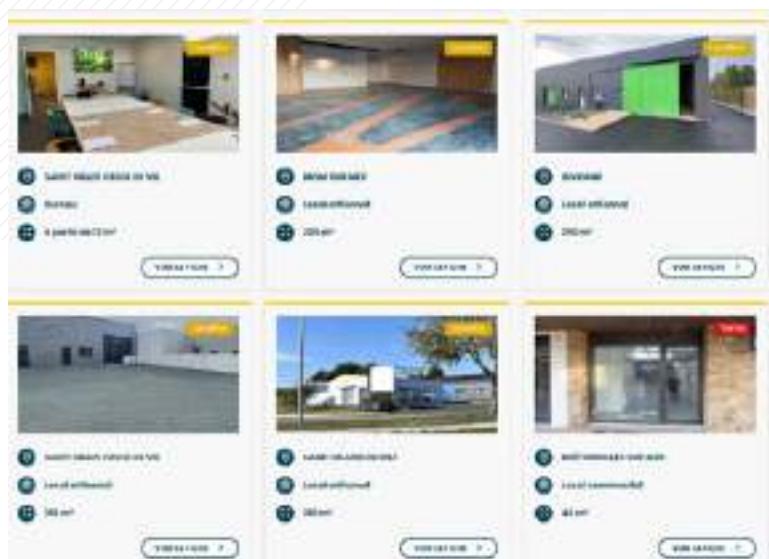
La plateforme « emploi.payssaintgilles.fr »

Un outil pour soutenir et développer l'emploi local, valoriser nos entreprises et leurs emplois, favoriser le rapprochement entre les candidats et les recruteurs, mais aussi mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l'emploi.

Ce lieu unique regroupe l'ensemble des offres et des actualités Emploi / Formation du territoire. Il propose un service d'aide et diverses fonctionnalités aux entreprises qui recrutent, ainsi qu'aux candidats à l'emploi.



Le portail « L'Immo pour les pros »



Ce portail vise à favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'immobilier/de foncier d'entreprise, dans le but de faciliter l'implantation d'activités sur notre territoire.

À destination des entrepreneurs en recherche de solutions pour s'implanter et développer leur activité, cet espace en ligne recense les disponibilités immobilières et foncières d'entreprise du territoire. Les propriétaires, professionnels et autres structures peuvent y déposer leurs offres.

LES PUBLICATIONS

Le Guide du Créateur d'Entreprise (édition 2023-2024)

Début 2023, la Direction du Développement Economique a publié le « **Guide du Créateur d'entreprise 2023-2024** » pour donner l'envie d'entreprendre et rendre accessible à tous la création d'entreprise.

Destiné aux porteurs de projet, cet outil, parrainé par le Crédit Agricole Vendée Atlantique, vise à les accompagner dans leurs démarches, et à leur faciliter la lisibilité du processus de création/reprise d'entreprise.



Le Guide des producteurs locaux en vente Directe (édition 2023)

Pour la 8^e année consécutive, l'Agglomération a publié son « **Guide des producteurs locaux en vente directe** ».

Cette édition 2023 présente 6 nouveaux producteurs en vente directe et référence 40 adresses au total (maraîchers, éleveurs, viticulteurs, apiculteurs, sauniers et paysan boulanger).

On y retrouve de nombreuses informations, notamment les lieux, dates des marchés et manifestations organisés sur le territoire, mais aussi la liste des points de vente collectifs, des informations sur les labels et certifications alimentaires, etc.



Elle met également l'accent sur le **Projet Alimentaire Territorial**, porté par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie et ses perspectives.

LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Le bilan des immatriculations et radiations d'établissements

À partir des chiffres de l'année 2022 transmis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, un bilan du nombre d'immatriculations et de radiations des établissements a été dressé sur chacune des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie reste un territoire toujours très dynamique sur le plan économique, avec, pour l'année 2022, un **gain net de 197 établissements**.

Une étude sur les besoins en logement des actifs

Face à la pénurie de logements locatifs sur le territoire et aux difficultés de recrutement des entreprises qui en découlent, l'Agglomération étudie de nouvelles solutions d'hébergement pour les actifs.

L'intercommunalité a missionné le Groupe « Les Etablières » de La Roche sur Yon pour conduire **une enquête auprès des employeurs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie**. Les résultats seront connus début 2024.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI

Le 1^{er} forum de « La Découverte des Métiers par le Geste »

Le 3 octobre 2023, sur le site de La Conserverie, la direction du Développement Economique a organisé, en partenariat avec le CLEFOP Vendée Ouest, le **1^{er} « Forum de la Découverte des Métiers par le Geste »** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Objectifs visés :

- lutter contre le manque d'attractivité de certains secteurs d'activités,
- rapprocher les jeunes de nos entreprises,
- faire découvrir, à chaque jeune, des univers et des horizons professionnels, auxquels il n'aurait peut-être pas pensé.



Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une multitude de métiers (mer, bâtiment, industrie, hôtellerie/restauration, agriculture/environnement, santé et soin à la personne, engagement, numérique) et pratiquer des gestes sur les stands animés par des professionnels et des formateurs, dans un cadre chaleureux et convivial.

En soirée, la **conférence « Les Clés de l'orientation »** a informé les familles sur les questions d'orientation.

L'évènement, qui a mobilisé plus de 122 partenaires, a accueilli **environ 850 collégiens et lycéens**, ainsi que **40 demandeurs d'emploi**. En soirée, la conférence a réuni **130 parents**.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie représente, en études et en travaux, **un investissement global d'environ 22 millions d'euros, dont 5,5 millions d'euros pris en charge par l'Agglomération**.

Cette nouvelle connexion fibre optique va permettre aux habitants et aux entreprises du territoire de disposer d'un bien meilleur débit, et donc de télécharger des fichiers, transférer des données, surfer sur internet, connecter des objets en même temps, de manière extrêmement fluide et efficace.

Une première phase d'aménagement achevée

Mis à jour en 2017, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Vendée avait prévu, dans une première étape :

- le raccordement en fibre optique professionnelle de site dits prioritaires (FTTE),
- la fibre directe à l'abonné (FTTH) pour les 13 principales agglomérations vendéennes, hors La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

Cette première phase a été achevée fin 2021, et a permis de couvrir 20 % du territoire vendéen par la fibre optique.

Une deuxième phase d'aménagement numérique en cours

Dans le cadre du plan "Vendée 100 % Fibre", Vendée Numérique s'emploie à desservir les 226 communes non concernées par la phase 1, représentant un total de 285 000 foyers, ainsi que toutes les entreprises non situées en Zone d'Activités Economiques.

Pour mener à bien ce programme de raccordement, la Vendée a choisi l'entreprise Altitude infrastructure pour déployer la fibre sur tout le département.

Concrètement, lorsqu'elle est déployée, la fibre arrive alors dans une armoire commune dans chaque quartier couvert. Il appartient ensuite aux personnes, qui souhaitent un raccordement, de se rapprocher de l'opérateur de leur choix.

La situation sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

À la date du 9 janvier 2024, 91 % des habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie auront la possibilité de bénéficier d'un raccordement à la fibre optique.

LA FIBRE FttH VENDÉE NUMÉRIQUE ÉTAT DU DÉPLOIEMENT PAR COMMUNE

AU 8 JANVIER 2024



	NOMBRE TOTAL D'ADRESSES À DÉPLOYER	ADRESSES DÉPLOYÉES	TAUX D'AVANCEMENT	NOMBRE D'ADRESSES RACCORDÉES
BREM SUR MER	2934	2609	89%	754
BRETIGNOLLES SUR MER	8953	7986	89%	1660
COEX	2300	2124	92%	850
COMMEQUIERS	2293	1811	79%	457
GIVRAND	1871	1434	77%	716
L'AIGUILLON SUR VIE	1767	1546	87%	523
LA CHAIZE GIRAUD	783	772	99%	345
LANDEVIEILLE	997	975	98%	420
LE FENOUILLE	3085	2761	89%	1481
NOTRE DAME DE RIEZ	1248	1189	95%	680
ST GILLES CROIX DE VIE	11348	10543	93%	4416
ST HILAIRE DE RIEZ	18937	17793	94%	5011
ST MAIXENT SUR VIE	664	613	92%	130
ST REVEREND	1060	814	77%	237

04

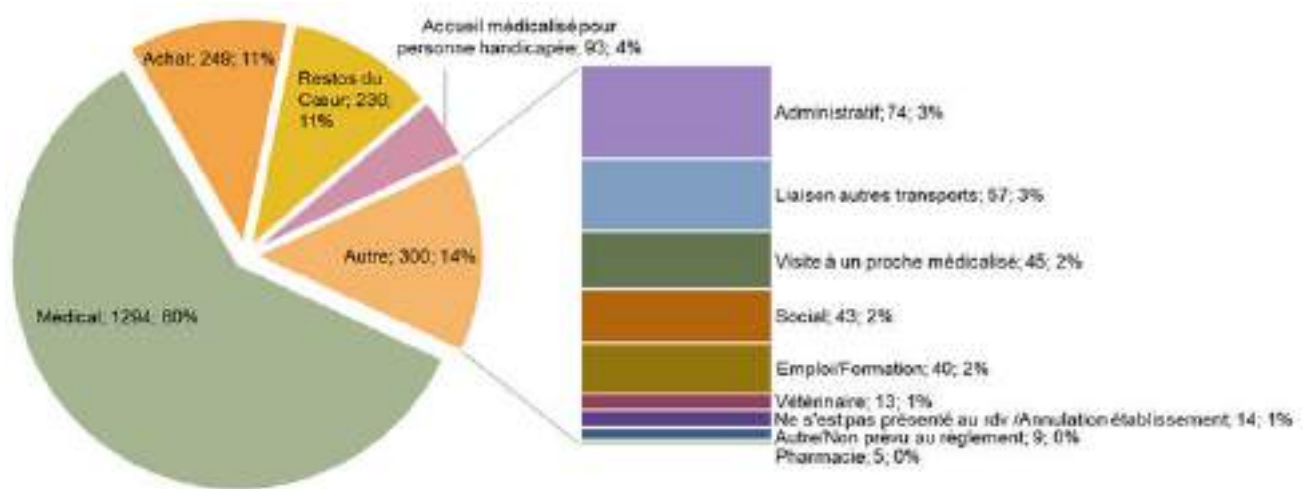
ANTICIPER LES TRANSITIONS

MOBILITÉ

Transport à la demande

Après 8 ans de fonctionnement, le service « Transport À la Demande » (TÀD) présente le bilan suivant pour 2023 :

- **178 nouvelles demandes d'adhésion (+26 %** par rapport à 2022) par 142 foyers (même progression que sur la période précédente 2021-2022),
- **599 inscrits (496 foyers)** durant l'année 2023 soit **+9,3 % d'inscrits** par rapport à 2022 (+21,8 % période précédente),
- **2 166 trajets « transport à la demande »** réalisés soit une **hausse de 9 %** des trajets par rapport à 2022 (+24 % période précédente),
- **130 242,20 € TTC de dépenses** soit une **hausse de 15 %** des dépenses par rapport à 2022 (+53,8 % période précédente),
- **360 personnes ont effectué au moins 1 trajet en 2023** (+12,8 % par rapport à 2022), soit 60 % des inscrits (même tendance que la période précédente),
- **60 % des trajets concernent un rendez-vous médical** (64 % en 2022), 11 % concernent un déplacement pour des achats, 11 % pour des déplacements vers les Restos du Cœur, 4 % pour se rendre à un accueil médicalisé, 3 % pour des rdv administratifs, 3 % pour des liaisons vers d'autres transports. Des trajets ont été réalisés plus ponctuellement pour des déplacements vers les pharmacies, des visites à un proches médicalisés, des rdv sociaux, des rendez-vous « emploi/formation »...



Navettes estivales "Tous à la plage !"

Tous à la plage !

Les navettes « Tous à la plage ! » ont été utilisées en juillet et août 2023 par **1 387 usagers**.

- la navette nord relie la Grande Plage de Saint Gilles Croix de Vie et la plage de Sion sur l'Océan,
- la navette sud relie la plage des Dunes à Brétignolles sur Mer et la Grande Plage de Saint Gilles Croix de Vie.

1 092 MONTÉES
POUR LA NAVETTE NORD

295 MONTÉES
POUR LA NAVETTE SUD

Les navettes « Tous à la plage ! »

Part des usagers par commune en 2023

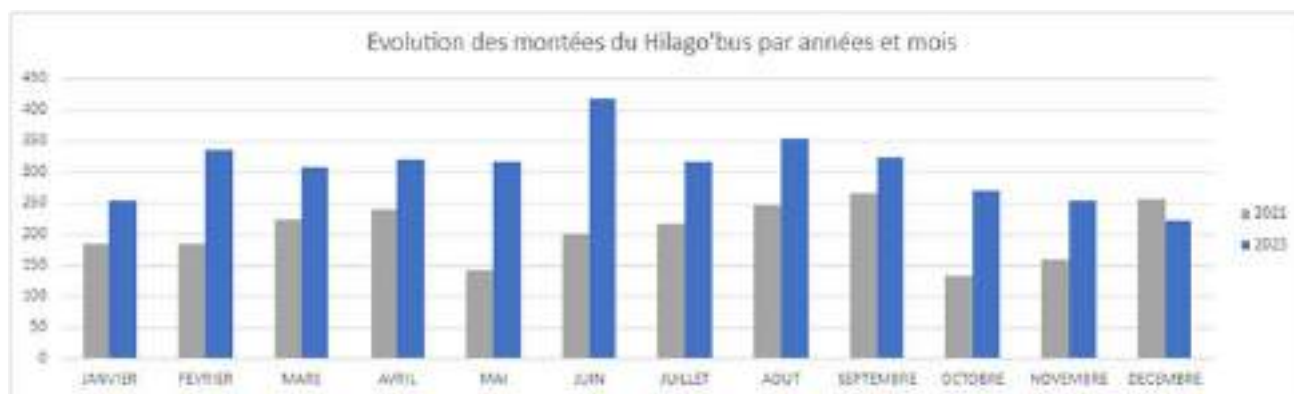


Transport urbain "Hilagobus !"

L'Hilagobus de Saint Hilaire de Riez fonctionne gratuitement toute l'année le mardi, mercredi, jeudi et vendredi et dessert 11 arrêts de bus de La Fradinière à Sion sur l'Océan.



La hausse moyenne des 3 dernières années est de 28 %



La fréquentation est identique toute l'année

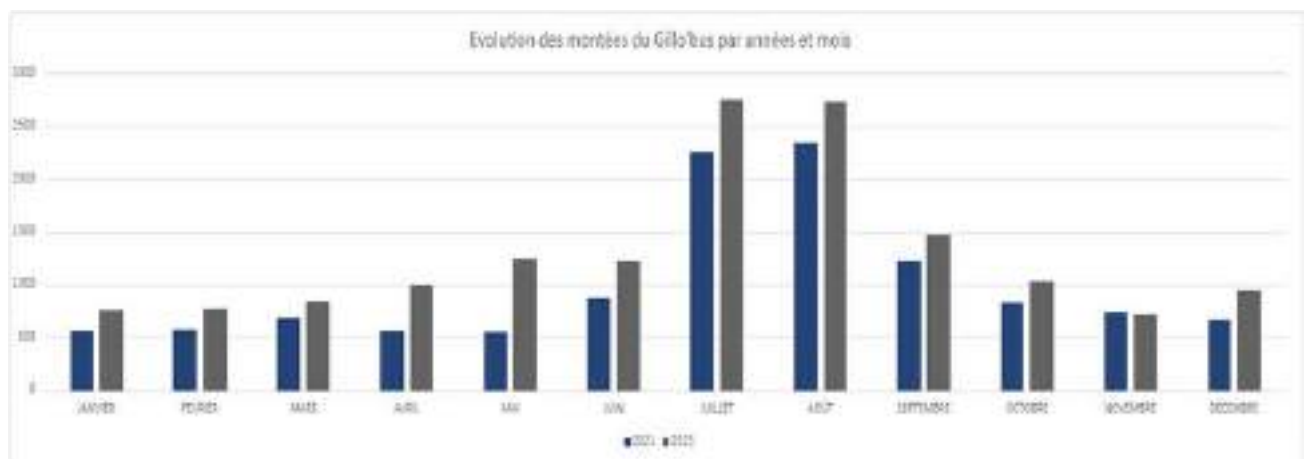


Transport urbain "Gillo' bus"

Le Gillo' bus de Saint Gilles Croix de Vie fonctionne le mardi, mercredi et samedi en période hors saison et du lundi au samedi en période d'été. Ce transport est payant et dessert 39 arrêts de bus de la salle de spectacles La Balise au Lycée Adeline Boutain.



La hausse moyenne des 2 dernières années est de 17 %.



On observe une hausse identique de fréquentation en juillet et août, environ 4 fois plus que les autres mois.

Transports scolaires

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie exerce la compétence de l'organisation des transports scolaires. Celle-ci permet de définir les règles, les modalités ainsi que l'organisation des circuits quotidiens des usagers.

1 586

élèves transportés à destination
des établissements scolaires

- Collège privé Saint Gilles : 791 usagers
- Collège public Pierre Garcie Ferrande : 507 usagers
- Lycée Polyvalent Adeline Boutain : 283 usagers
- Maison Familiale Rurale : 5 usagers

165 arrêts
matérialisés

Les usagers sont tous pris en charge sur des arrêts matérialisés, identifiés par des zébras et quelques abribus.

36 circuits
aller/retour

Les circuits scolaires desservent les 14 communes du Pays de Saint Gilles Agglomération.

29 navettes à
destination
des collèges

- 16 à destination du collège privé Saint Gilles
- 13 à destination du collège public Pierre Garcie Ferrande

Accompagnement des usagers

Le Pays de Saint Gilles Agglomération dispose d'un service de transports scolaires qui intervient en tant qu'organisateur pour gérer les circuits, mettre en place le plan en cas d'intempéries, s'occuper des travaux affectant le service journalier, assurer la sécurité des usagers et établir un lien avec les familles.

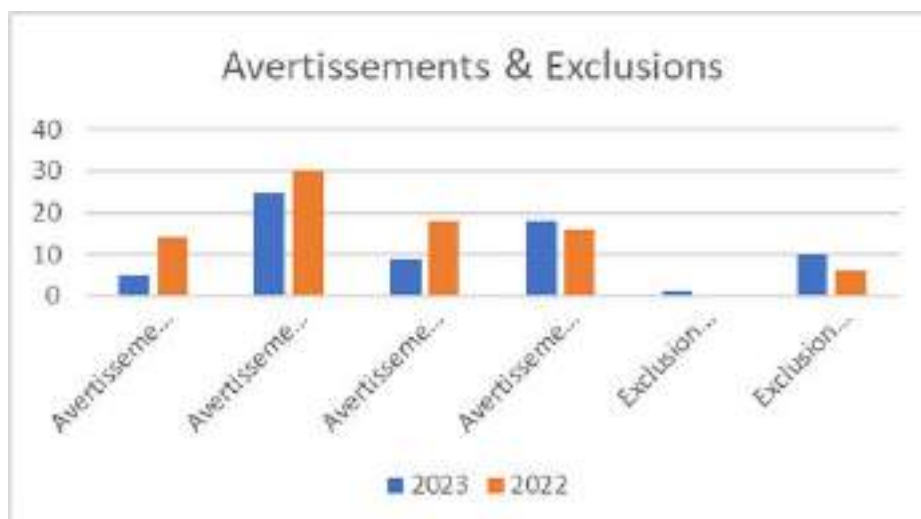
Une coordinatrice du service s'occupe chaque jour de surveiller l'application du règlement de sécurité des transports et la sécurité des utilisateurs sur les plateformes des établissements scolaires et des arrêts. Elle s'assure également du bon déroulement des trajets.

Sur le pôle de correspondance, deux agents du transporteur sont chargés de superviser le transfert des passagers et d'assurer leur sécurité.



Indiscipline

Conformément au tableau des pénalités du règlement, **53 avertissements et 11 exclusions** ont été émis à l'encontre des utilisateurs du transport scolaire.



AMÉNAGEMENT HARMONIEUX ET ADAPTÉ

Jusqu'en décembre 2021, le champ d'intervention de l'intercommunalité en matière d'urbanisme concernait deux aspects : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes** et **la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale**. Depuis, dans le cadre de la transformation en Communauté d'Agglomération, un troisième volet s'ajoute : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Instruction des autorisations d'urbanisme

Opérationnel depuis le 15 avril 2015, le service fait suite à la réflexion engagée au Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur la mise en place d'un service instructeur intercommunal dans la logique initiée par la loi « ALUR » privilégiant cette échelle en matière d'urbanisme.

Service rendu à l'autorité compétente (le maire), il consiste à **vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire de chaque commune et à fournir des propositions de décisions**. Il ne s'agit pas d'une compétence communautaire.

Instructeurs pour les Autorisations du Droit des Sols (ADS) référents par commune :



2 instructeurs



1 instructeur



1 instructeur



1 instructeur



1 instructeur



1 personne chargée du secrétariat, vaguemestre...

plus de **3 675 actes**
instruits en 2023

Nombre de dossiers traités par type d'actes

Autorisations d'urbanisme déposées 2023									
	CA COTR (hors agglom.)	SA déclaration population	PL permis de construire			SA permis d'aménager		PO permis de dévaloir	Total dossiers
	total	total divers autres	total	autres autres	autres logements	total	autres	total	total 2023
BREUIL SUR MER	47	355	65	0	0	5	0	1	268
BRIEUX-VALLEES SUR MER	52	326	156	20	0	4	0	5	543
COIX	30	78	63	7	0	0	0	0	171
COMMOGNIERS	23	122	69	0	0	12	0	1	226
GRAND	19	71	28	2	0	0	0	0	118
LA CROIX GRAND	4	50	12	0	0	6	0	0	72
L'ESCAILLON SUR VIE	30	98	65	2	0	2	0	1	196
LAMBERSVILLE	8	79	12	0	0	0	0	0	104
LE PONDICULIER	51	203	66	8	0	5	0	7	308
NOTRE DAME DE BIEZ	15	58	58	2	0	2	0	0	113
SAINT GILLES CROIX DE VIE	26	336	88	22	0	2	0	4	436
SAINT JEAN DE BIEZ	133	515	252	12	0	7	0	1	837
SAINT MICHAEL SUR VIE	13	63	30	0	0	6	0	0	106
SAINT SEVERIN	7	32	20	0	0	4	0	0	66
TOTAL	451	2169	965	116	0	51	10	18	5614

La planification territoriale

Depuis la prise de compétence élargie en urbanisme, à l'occasion de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, le périmètre d'intervention en termes de planification concerne maintenant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme (PLUi).

À ce titre, en 2022, le service planification (un chef de projet), a notamment préparé en lien avec les communes concernées, les dossiers et décisions d'approbation des différentes procédures qui relèvent maintenant du Conseil Communautaire. En effet, en attendant la réalisation du PLUi, les documents d'urbanisme de chaque commune continuent à produire leurs effets, mais les modifications sont approuvées par l'Agglomération.

Dans ce cadre, la modification simplifiée n° 2 du PLU de Brem-sur Mer a été approuvée ainsi que celle du PLU de l'Aiguillon sur Vie, la modification simplifiée n° 2 du PLU de Saint Hilaire de Riez, et la modification simplifiée du PLU de Commequiers, 22 au total concernant toutes les communes du territoire et organisant les conditions d'exercice de ce dispositif.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Approuvé le 30 juin 2016, le SCoT a fait l'objet d'une délibération complémentaire le 9 février 2017 pour devenir exécutoire le 6 mars 2017. L'ensemble des 3 pièces principales constituant ce document d'urbanisme [le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)] est accessible et peut être téléchargé sur le site internet payssaintgilles.fr

À l'issue d'une période de 6 ans, ce document doit faire l'objet d'une évaluation pour mesurer la nécessité de le maintenir en l'état ou de procéder à sa révision. La réalisation du bilan du SCoT a été engagée courant 2022, pour une prise de décision en début d'année 2023.

Ce bilan (consultable sur le site internet payssaintgilles.fr) a été réalisé au vu des dynamiques à l'œuvre sur le territoire, au regard des indicateurs préalablement identifiés et sous le prisme des nouveaux enjeux issus de la Loi Climat et Résilience et en particulier les impacts du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

À l'occasion de la mise en place d'une nouvelle gouvernance au sein du Pays Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, un Groupe de travail PLUi a été créé, et une conseillère déléguée désignée.

La collaboration avec le réseau « InterScot Vendée » avec l'appui de la Fédération Nationale des SCoT a permis entre autres de poursuivre le travail précédemment entrepris :

- La poursuite du partenariat spécifique, avec GéoVendée sur la mobilisation des données cartographiques pour l'observation du territoire (numérisation des documents d'urbanisme, exploitation des fichiers fonciers, analyse de l'occupation des sols, observatoire des zones d'activités commerciales...).
- La poursuite du travail en commun sur le dossier d'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) à laquelle les SCoT sont associés.
- L'engagement d'une collaboration, avec la conférence régionale des SCoT, sur les enjeux issus de la Loi Climat et Résilience et notamment les problématiques autour du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

L'Agglomération a engagé en 2023, par 2 décisions de son Conseil Communautaire en avril 2023, la révision de son SCoT et l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec son volet Habitat et décidé de missionner une même équipe pluridisciplinaire pour se faire accompagner dans ces démarches.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le barrage et le lac du Gué Gorand

Le barrage Gué Gorand



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est propriétaire du barrage et de la retenue du Gué Gorand situés sur les communes de Coëx et de Saint Révérend.

8 835,78 € TTC

de coût annuel de surveillance et d'entretien
des équipements du barrage en 2023

Pour entretenir les abords du barrage, l'Agglomération fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût pour l'année de 5 176,11 € TTC.

L'Agglomération fait appel à la société SAUR pour assurer **la surveillance et l'entretien des équipements du barrage pour un coût qui s'élève, pour l'année 2023, à 8 835,78 € TTC**. La mission d'auscultation est confiée au bureau d'étude agréé ISL pour un coût de 5 070 € TTC en 2023.

Une retenue pour l'irrigation

Mise en eau en 1990, la retenue du Gué-Gorand constitue la première opération collective d'irrigation sur le canton. Cette réalisation a la particularité d'avoir su concilier des intérêts agricoles et touristiques autour de la ressource en eau puisque la retenue permet d'alimenter en eau le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (propriété de l'Agglomération) et les 2 copropriétés du Golf (Green Village et Le Domaine des Fontenelles) ainsi que les cultures avoisinantes des agriculteurs regroupés au sein de l'ASAI du Gué-Gorand.

Cette association d'agriculteurs bénéficie d'une station de pompage principale, puis de stations secondaires, qui lui permettent d'approvisionner les exploitants situés dans les communes de L'Aiguillon sur Vie, Saint Révérend et Coëx.



Les prélèvements en eau brute

Depuis 1991, les parties concluent périodiquement une convention afin d'autoriser le pompage de l'eau brute, au regard du volume de prélèvement autorisé par les services de l'Etat.

En 2023, le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a prélevé 53 585 m³ d'eau brute dans la retenue (eau non facturée car le Golf est la propriété de l'Agglomération), le Domaine des Fontenelles, 3 900 m³, montant payé à l'Agglomération de 1 950 € (0,50 €/ m³) et l'ASAI du Gué-Gorand, 579 240 m³, montant payé à l'Agglomération de 22 069,04 € (0,0381 €/ m³).

Des sondes capacitives pour optimiser la gestion de l'eau

En 2023, l'Agglomération a fait l'acquisition de 6 sondes capacitives afin de les mettre à disposition des membres de l'ASAI du Gué-Gorand pour une meilleure gestion de l'irrigation et des prélèvements d'eau brute de la retenue du barrage.

Coût de cette opération (fourniture et abonnement annuel à l'application).

13 370,76 € TTC

Une sonde capacitive mesure l'état hydrique du sol, c'est-à-dire sa teneur en eau, ainsi que la température du sol. Ainsi, une sonde permet de connaître la quantité d'eau dans le sol, afin de piloter l'irrigation au plus juste en fonction des cultures semées, de la météo locale et des contraintes techniques.



Signature de la Convention de mise à disposition des sondes capacitives avec les membres de l'ASAI du Gué Gorand



Sonde capacitive



Pose d'une sonde capacitive dans un champ de maïs

L'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand

La retenue d'eau créée par le barrage présente une superficie de 25 ha. La retenue est entourée par l'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand, propriété du Département de la Vendée.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la gestion du site pour le compte du Département. L'entretien est assuré par l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût qui s'élève pour l'année 2023 à 7 449,75 € TTC. Le Département a participé à hauteur de 5 214,83 €.



La lutte contre la jussie au lac du Gué Gorand

Le Pays de saint Gilles Croix de Vie Agglomération, en tant que propriétaire du Lac du Gué Gorand, est chargé de l'entretien du lac et a initié depuis plusieurs années des actions de lutte contre la jussie, une plante exotique envahissante.

La prospection et l'arrachage sont réalisés à pied et en barque sur l'ensemble du lac :

- partie principale : 3,5 km de berges prospectées à pied pour une surface arrachée de 5 200 m²,
- partie médiane : 22 179 m² prospectés en barque pour une surface arrachée à pied de 1 850 m²,
- queue du lac : 10 235 m² prospectés à pied pour un volume arraché à pied de 8 m³.



Les interventions réalisées en 2023 représentent :

- **5 interventions en régie**, de juin à octobre 2023, sur la partie principale et la partie médiane du lac, soit 323,75 heures d'arrachage manuel réalisées par 5 agents sur 22 jours, pour un coût de personnel de 6 130,79 € TTC.
- **2 interventions réalisées par l'entreprise FOUGERE**, spécialisée en arrachage manuel, une en juin, l'autre en octobre, sur la queue du lac, soit 5 jours, pour un montant de 8 400 € TTC.

Le montant total de la campagne d'arrachage de la jussie 2023 s'élève à **14 530,79 € TTC**.

Le Département de la Vendée accorde une subvention de 30 % du montant total des dépenses HT soit 3 939,24 €.

Montant total d'arrachage de la jussie en 2023

14 530,79 € TTC

Les cordons dunaires

Les cordons dunaires du Pays de Saint Gilles Croix de Vie constituent une richesse de notre patrimoine naturel et accueillent chaque année des milliers de promeneurs. Sous la surveillance et l'entretien du Garde du littoral, ces sites fragiles sont à valoriser et surtout à protéger.

La gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Depuis octobre 2012, le Garde du littoral de l'Agglomération assure l'entretien et la surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral (plus de 151 ha). Par ailleurs, par sa présence sur les dunes, il assure l'information et la sensibilisation du public à la protection de la dune.

Ces interventions concernent :

- **l'entretien courant des clôtures, des panneaux et des ganivelles,**
- **l'entretien de la dune grise**, limitation de l'envahissement des mottées et pelouses dunaires,
- **des travaux forestiers et de débroussaillage** des sentiers et des aires d'accueil,
- **la collecte des déchets** : collecte, ramassage au sol,
- **le suivi de l'évolution des milieux et des espèces,**
- **le suivi et le contrôle des espèces invasives,**
- **la surveillance des sites et de leur fréquentation,**
- **la sensibilisation des scolaires et du public.**

Ces missions représentent un total de **96 jours sur les terrains du Conservatoire pour l'année 2023**.



Surveillance (vandalisme)



Renforcement d'un brise-vent



Lutte contre l'érosion
par la pose de branchages



Inventaire du Diotis
maritime et du Lys maritime



Les interventions du Garde du littoral ont été complétées, en 2023, par **un chantier d'arrachage de chênes verts (espèce envahissante) en milieu dunaire sur le site du Pont Jaunay**, situé à l'extrême Nord de la commune de Brétignolles sur Mer. L'Agglomération a fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût de 7 168,60 € TTC.

En 2023, le coût d'entretien et de surveillance des terrains du Conservatoire s'élève au total à 23 452,17 € TTC dont 11 140 € sont financés par le Département de la Vendée.

Coût d'entretien et de surveillance
des terrains du Conservatoire

23 452,17 € TTC

La protection du pied de dune

Cette action vise à assurer le maintien du trait de côte et de sa végétation en limitant le piétinement du pied de dune, par la pose d'une clôture à mouton sur l'ensemble du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Des panneaux informatifs permettent de sensibiliser le public à la protection de la dune.

Le suivi et de l'entretien des 17 km de clôtures en pied de dune sont assurés par l'Association de réinsertion ASFODEL. En 2023, 8,175 km ont été réparés ou remplacés.



8,175 km

de clôtures en pied de dune
réparées ou remplacées en 2023

La mise en défens des sites de nidification des gravelots à collier interrompu

Le gravelot à collier interrompu est une espèce de petit limicole côtier menacée en France et en Europe. Cette espèce est vulnérable notamment parce qu'elle niche à même la plage. Ses œufs et ses poussins sont exposés au dérangement régulier des usagers du littoral et quelques fois, malheureusement, écrasés.

Depuis 2020, **en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, les sites de nidification des gravelots à collier interrompu sont protégés par l'Agglomération.**



Ainsi en 2023, des clôtures de protection ont été installées, par l'association d'insertion ASFODEL, sur les communes suivantes :

- Saint Hilaire de Riez, sur un 1 secteur de 850 ml entre les Becs et les Mouettes,
- Saint Gilles Croix de Vie, sur un 1 secteur de 400 ml au sud de l'accès Paternelle,
- Brétignolles sur Mer, sur 1 secteur de 730 ml au sud de l'accès du Pont Jaunay, 1 secteur de 460 ml Plage du Petit Pont et 1 secteur de 400 ml à la Gachère.

Des panneaux de sensibilisation, fournis par la LPO ont également été mis en place.

Les Dunes de la Sauzaie : reconnues d'intérêt national (site classé) et européen (Natura 2000)

La dune de la Sauzaie et les marais attenants sont concernés par un Site d'Intérêt Communautaire (S.I.C n°5200655) au titre de la Directive "Habitats". Le périmètre Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", d'une superficie de 1 138 ha, a été transmis à la Commission Européenne en juillet 2003.



Le document d'objectifs "Habitats" a fait état de 10 habitats inscrits aux annexes de la Directive du même nom et de 4 espèces animales et végétales.

Il décrit **4 objectifs à long terme** permettant d'assurer la conservation du site :

- préserver les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire,
- développer les connaissances naturalistes,
- suivre l'efficacité des actions de gestion,
- sensibiliser et informer le public.

Pour atteindre ces objectifs, 22 mesures ont été listées dans le document d'objectifs.

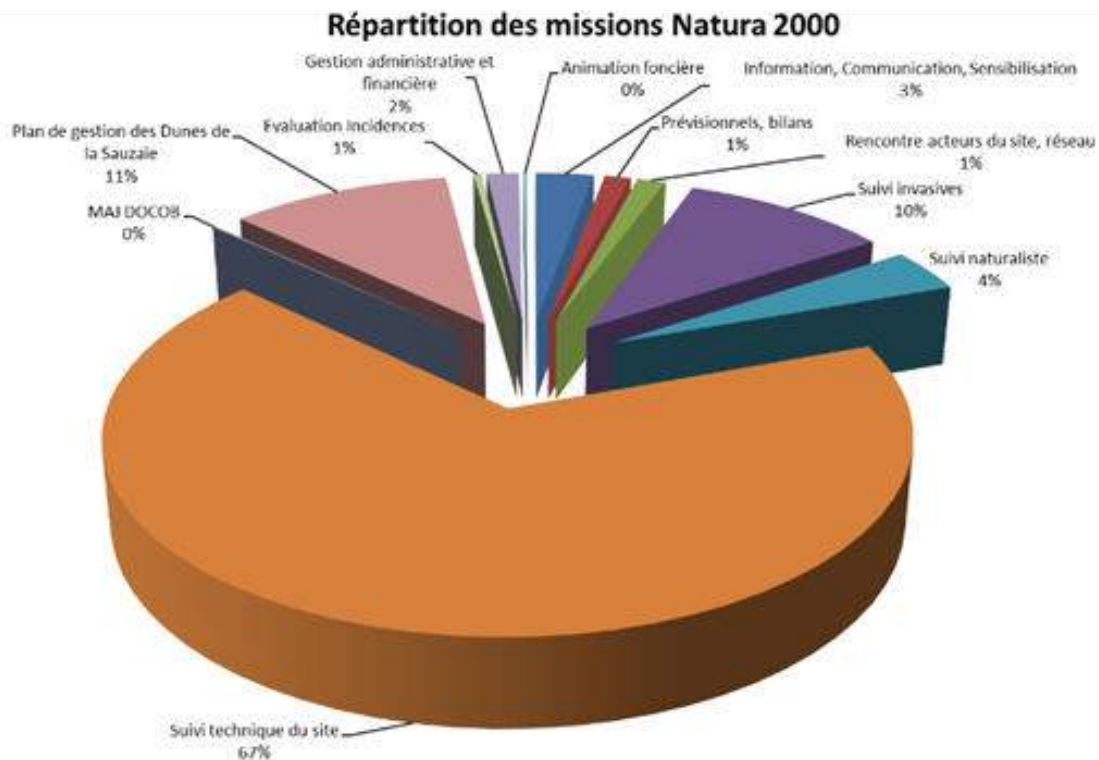
Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est la structure animatrice du site Natura 2000 « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay » dont la mission est d'assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs du site. Compétent sur le marais, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay accompagne l'Agglomération dans l'animation du site Natura 2000 sur le secteur des Marais du Jaunay.

L'animation du Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie - Marais du Jaunay" consiste à :

- développer l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000,
- apporter l'assistance technique à l'élaboration des projets, coordonner les partenaires, s'assurer de la conformité des actions,
- encourager et accompagner la mise en place des contrats et de la charte Natura 2000 et poursuivre la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC),
- assurer la mise en œuvre des actions du DOCOB et du plan de gestion des Dunes de la Sauzaie,
- être le correspondant de la DREAL et de la DDTM ; apporter conseil et expertise à l'Etat pour tout ce qui concerne le site Natura 2000,
- poursuivre les suivis écologiques sur le site.

L'objectif recherché est de permettre le maintien du site en bon état de conservation, la préservation et la restauration des habitats naturels ayant justifié la désignation du site.

L'animation du site NATURA 2000 pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération correspond à **124,19 jours de travail**, pour un montant global de **19 814,51 € TTC** (frais de personnel et coûts indirects), répartie comme suit :



Répartition détaillée du temps d'animation du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Le plan de gestion des Dunes de la Sauzaie

La pression exercée sur le site dunaire de la Sauzaie a conduit à l'élaboration d'un programme global d'aménagement et de gestion de la dune : « **Le plan de gestion des Dunes de la Sauzaie** ». Son objectif est la gestion de la fréquentation, en termes d'accès et de cheminements au sein de la dune et la préservation du cordon dunaire.

Les actions réalisées en 2023 pour la mise en œuvre du plan de gestion concernent :

- la préparation des travaux de renaturation et réaménagement de la Rue des Taillées et de la Rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer (travaux réalisés en début d'année 2024),
- la préparation des travaux de mise en place des dispositifs de stationnement de vélos Rue des Taillées et Rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer et de remplacement des ceux existants Rue de la Plage du Pont Jaunay à Saint Gilles Croix de Vie (installation des supports en 2024),
- la lutte contre l'embroussaillage des prairies arrière-dunaires sur le secteur de la Paterne et de Kerlo à Saint Gilles Croix de Vie,
- la lutte contre les espèces invasives,
- le maintien de l'ouverture végétale de l'interface Dune-Marais,
- la suppression des bosquets et fourrés de ligneux pour encourager la dynamique de la dune grise.

Les actions de biodiversité

La mise en place de l'éco-pâturage pour améliorer la biodiversité des espaces publics

L'accompagnement des communes dans la mise en place de l'éco-pâturage

L'Agglomération accompagne, depuis 2022, les communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, engagées dans l'amélioration de la biodiversité de leurs espaces verts et espaces naturels, dans la mise en place de l'éco-pâturage.

Cet accompagnement prend la forme d'une mise à disposition gratuite de matériel pour la réalisation des clôtures des enclos. Le matériel mis à disposition comprend des piquets châtaigniers, du grillage, du fil galvanisé et des petites fournitures.

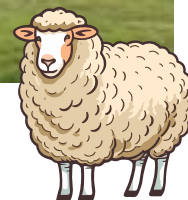
En 2023, l'Agglomération a accompagné les communes de Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers et Saint Révérend pour un montant total de matériel mis à disposition de 10 605,49 € TTC.

La mise en place de l'éco-pâturage sur les espaces intercommunaux

Par ailleurs, en 2023, l'Agglomération a également mis en place l'éco-pâturage pour l'entretien et la mise en valeur des espaces du Multiplexe aquatique.

L'association d'insertion ASFODEL s'est chargée de la pose de la clôture pour un montant total de 1 742 €TTC.

"Eco-paturage Vie et Marais" y met ses moutons de mars à décembre, pour un montant annuel de 1 722,15 € TTC remboursé à la Ville de Saint Hilaire de Riez dans le cadre de l'éco-pâturage des marais du Gâtineau.



Les animations auprès des scolaires

Des interventions dans le cadre de la protection des cordons dunaires

L'Agglomération propose des animations destinées aux enfants scolarisés en école élémentaire pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la protection du patrimoine naturel des dunes. Elles sont assurées par les animateurs des associations « La Cicadelle » et « BEAnimations ».

Les animations réalisées en 2023 concernent :

- 8 classes (184 élèves) : « **Qui se cache sous les rochers à marée basse** » avec la Cicadelle
- 1 classe (24 élèves) : « **La dune réveille nos sens** » avec la Cicadelle
- 9 classes (228 élèves) : « **À la découverte de l'estran rocheux** » avec BEAnimations

Montant total des animations

6 814 € TTC

Les animations nécessitant un transport en car sont prises en charge par l'Agglomération. Ainsi, **en 2023, le transport des élèves, assuré par l'entreprise Nombalais, a coûté 3 319,35 € TTC.**

Par ailleurs, la Cicadelle a pu intervenir auprès des maternelles du territoire, dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), porté par le service Culture de l'Agglomération, pour 12 animations « Qui se cache sous les rochers à marée basse » et « La dune réveille nos sens ».

Enfin, le Garde du Littoral a également assuré différentes animations :

- **des plantations d'oyats** avec deux classes volontaires de 6^e du collège privé Saint-Gilles, soit 30 élèves, en janvier, sur le site de Kerlo à Saint Gilles Croix de Vie. Une surface de 500 m² a été plantée par les collégiens,
- **2 animations sur le thème "Vie et formation de la Dune"**, en avril 2023 ; la première à la Gachère à Brétignolles sur Mer, avec 25 enfants du Centre de Loisirs de Brem sur Mer, la seconde avec 27 jeunes de Villeneuve le Roi aux Demoiselles à Saint Hilaire de Riez,
- **une présentation du métier de garde du littoral**, organisée par le Conservatoire du Littoral en octobre, à la Gachère à Brétignolles sur Mer, auprès de 30 jeunes en Bac pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » (GMNF).

Des interventions auprès du jeune public dans le cadre du développement durable

Chaque année, à la demande de Michel Pennanéac'h, professeur de sciences physiques du collège Garcie Ferrande qui organise, pour ces élèves, une visite de l'usine de traitement de l'eau du Jaunay à Landevieille avec Vendée Eau, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération prend en charge le transport des élèves vers l'usine de traitement de l'eau du Jaunay à Landevieille.

En octobre 2023, 4 visites ont été organisées et 7 classes ont pu en bénéficier, soit 196 élèves, pour un coût de transport de 1 150,80 € TTC.

1 150,80 € TTC

196 élèves

Pour sensibiliser aux économies d'eau et dans le cadre du CRBV Vie et Jaunay, l'Agglomération a distribué à chaque collégien un kit « économies d'eau » composé d'un kit « Eco*logis » de la marque Ecogam comprenant :

- 3 aérateurs pour robinet,
- 1 embout pour douchette,
- 1 sac wc,
- 1 sachet débitmètre et 1 sachet de 2 tablettes colorant détection de fuites,
- 1 sablier de douche 5 minutes,
- la plaquette « Pour un bon usage de l'eau » de Vendée Eau.



LES NUISIBLES

Lutte contre les frelons asiatiques

© 110

La destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire est prise en charge depuis 2016 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Les interventions de destructions sont assurées par la Société BIONE0, prestataire extérieur. Un agent communautaire assure l'expertise.

Lorsqu'un particulier découvre un nid au sein de sa propriété, il est invité à renseigner une demande de destruction, soit directement sur le site internet de l'Agglomération, soit en retournant le formulaire par mail à l'adresse suivante frelonasiatique@payssaintgilles.fr ou par courrier déposé à l'Agglomération ou en Mairie, accompagnée d'une photographie du nid.

Toutes les informations sur payssaintgilles.fr/gestion-des-nuisibles/les-frelons-asiatiques/

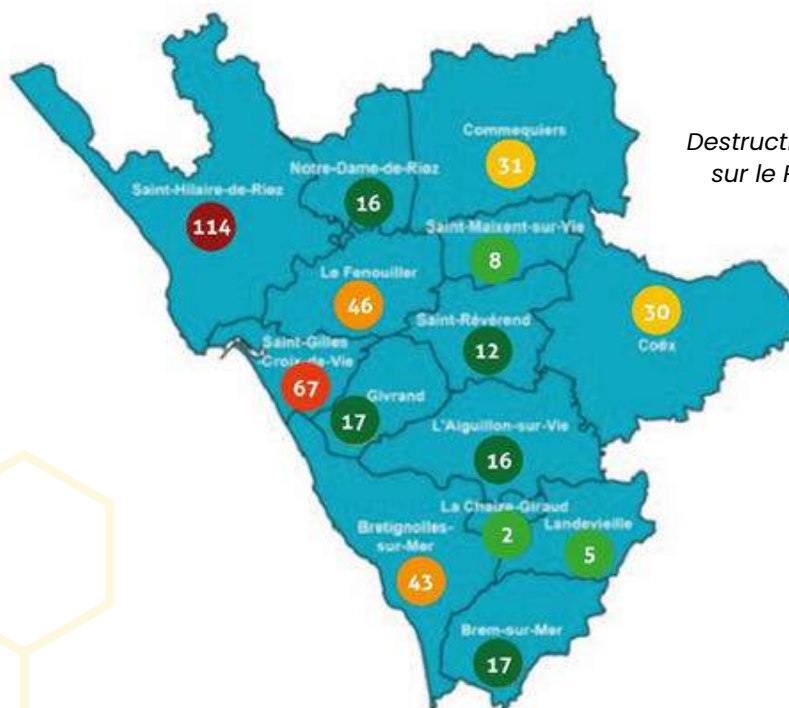
424 nids détruits
en 2023

33 366 € TTC



En 2023, 424 nids ont été détruits sur le territoire pour un montant de 33 366 € TTC.

422 nids actifs d'avril à novembre et 2 nids inactifs en mars et décembre.



*Destruction des nids de frelons asiatiques
sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie
en 2023*

L'Agglomération complète ce dispositif par des campagnes de piégeage des femelles fondatrices, au printemps et à l'automne, à destination des services communaux et des apiculteurs volontaires.

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Depuis 2017, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération met en place un plan de lutte propre à son territoire utilisant des méthodes combinées et accompagne les communes dans la lutte contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin, espèce qui peut être dangereuse pour l'homme et les animaux.

En 2023 :

- 3 communes ont fait appel aux services de l'Agglomération pour assurer un traitement biologique de leurs espaces publics. L'Agglomération assure également le traitement des différents sites communautaires,
- **36 pièges à phéromones ont été installés sur le territoire intercommunal et ont permis de piéger 510 papillons mâles avant leur reproduction,**
- les 20 « gouttières » à chenilles installées autour des troncs des arbres du collège public Garcie Ferrande ont été entretenus,
- l'Agglomération a mis à disposition des communes des nichoirs à mésanges et des gîtes à chauves-souris (prédateurs naturels des chenilles processionnaires) à installer sur les espaces publics.

3

communes ont fait appel
aux services de l'Agglomération

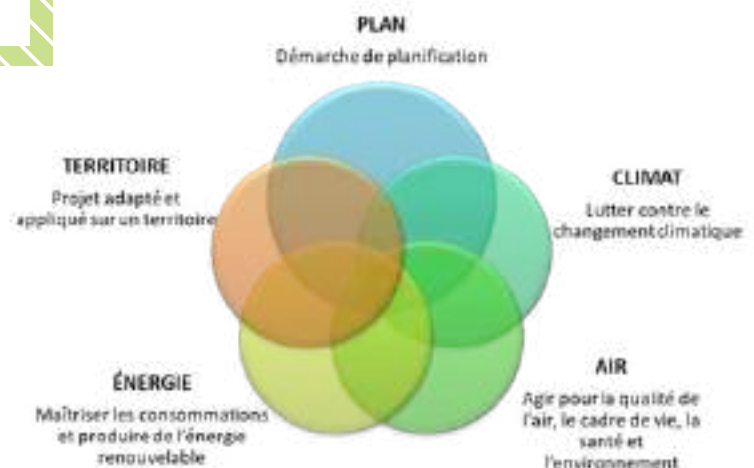
L'Agglomération n'intervient pas pour le traitement chez les particuliers. Ceux-ci peuvent se renseigner auprès de leur mairie, dont l'intervention se limite à centraliser et orienter les administrés vers une structure de lutte collective.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été adopté le 15 juin 2023.

Le PCAET est un outil confié aux collectivités de plus de 20 000 habitants pour engager les territoires dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. **Il s'agit d'un projet territorial de développement durable portant sur les thématiques Climat-Air-Énergie.** Il est à la fois stratégique avec la définition d'une politique locale à moyen et long terme, et opérationnel avec des actions concrètes à réaliser sur le territoire.



Le PCAET est formalisé au travers de 3 documents :

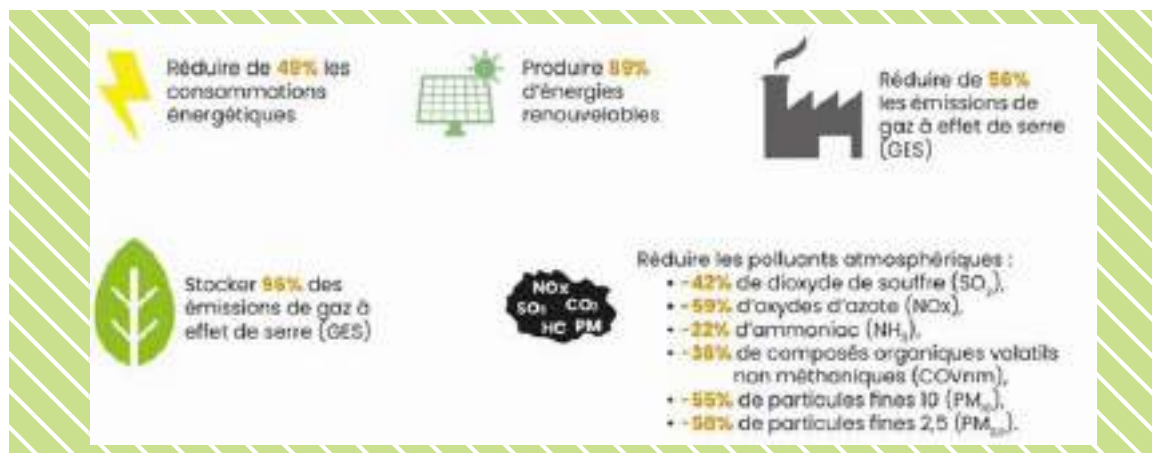
1 - Le diagnostic du territoire intégrant un état des lieux des consommations d'énergies et de la production d'énergie renouvelable, une analyse des émissions de gaz à effet de serre et du stockage carbone, une étude de la qualité de l'air et l'observation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique actuel et à venir.

2 - La stratégie territoriale qui identifie les priorités et les objectifs de l'Agglomération à court, moyen et long terme (2026, 2030 et 2050).

Elle se décline en 2 éléments :

- l'ambition politique qui correspond aux axes et objectifs stratégiques retenus pour le territoire,
- la stratégie chiffrée en matière de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable locale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de renforcement du stockage de carbone sur le territoire, de réduction des émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité au changement climatique.

Des objectifs chiffrés ambitieux pour 2050 :



Une ambition politique autour de 4 axes déclinés en 17 objectifs :



3 - Le programme d'actions définit 45 actions, construites pour répondre aux 4 axes et aux 17 objectifs de l'ambition politique, portées par l'ensemble des acteurs du territoire, sur une période de 6 ans de 2023-2028. Il prévoit également un dispositif de suivi et d'évaluation portant sur la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs fixés.

Les actions mises en place

Une soirée de lancement du PCAET a eu lieu le 8 juin 2023. À cette occasion, plus de 200 personnes ont pu assister à une Conférence du GIEC régional des Pays de la Loire (Groupement Interdisciplinaire sur les Évolutions du Climat dans les Pays de la Loire).



L'Agglomération a réalisé une vidéo et un **guide de présentation du PCAET**, consultable sur la page PCAET du site internet : payssaintgilles.fr rubrique PCAET.



Une conférence-débat « L'arbre poumon de nos vies »

Organisée par l'Agglomération avec le CESER Pays de la Loire (Conseil Economique Social et Environnemental Régional des Pays de la Loire), le 30 mars 2023, cette conférence-débat ouverte à tous, s'est inscrite pleinement dans les actions du PCAET. La place de l'arbre et de la haie dans notre environnement, dans un contexte de réchauffement climatique accéléré, a été le point de départ d'échanges constructifs.



La mise en place d'une campagne de suivi de la qualité de l'air

La qualité de l'air est un enjeu de santé environnementale qui préoccupe l'Agglomération, comme exprimé au travers de l'objectif du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie « Suivre et améliorer la qualité de l'air ».

C'est pourquoi, elle s'est associée à Air Pays de la Loire pour répondre à un appel à projet de la Région des Pays de la Loire et lancer une démarche innovante pour réaliser un état des lieux de la qualité de l'air extérieur sur son territoire et sensibiliser sa population (résidents et vacanciers).

Une **campagne de mesure** de 4 mois a été effectuée du 7 juillet au 29 août 2022, puis du 3 février au 27 mars 2023, sur le site de la Conserverie, à Saint Gilles Croix de Vie.

Ces mesures ont évalué en temps réel les concentrations des principaux polluants réglementaires : le dioxyde d'azote (NO₂), le monoxyde de carbone (CO), les particules PM10 et particules fines PM2.5, et l'ozone (O₃). Cette comparaison été/hiver a permis d'évaluer l'impact de la saison touristique sur les polluants mesurés.

Parallèlement, un réseau de **micro-capteurs** a été déployé sur le territoire de manière expérimentale, de juin 2022 à fin août 2023, permettant de mesurer en parallèle le dioxyde d'azote, les particules PM10 et les particules fines PM2.5, sur trois sites répartis à Saint Gilles Croix de Vie.

Enfin, des temps de sensibilisation des citoyens à la qualité de l'air et à leur santé environnementale ont été organisés sur les communes de Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez :

- **la mise en place d'un mobilier intelligent** indiquant l'indice de la qualité de l'air, diffusant des messages de prévention et distribuant de la crème solaire,
- **la mise en place d'une exposition sur la qualité de l'air**, les enjeux, les risques...
- **la visite du camion laboratoire** installé à la Conserverie,
- **des Escape Game,**
- **des interventions auprès des jeunes de la MFR,**
- **une conférence sur la qualité de l'air.**

Le montant total du projet est de 71 240 € TTC pris en charge à hauteur de 34 700 € TTC par la région des Pays de la Loire dans le cadre de l'appel à projet, 13 880 € TTC par Air Pays de la Loire, soit un reste supporté par l'Agglomération de 22 660 € TTC.

Montant total du projet

71 240 € TTC

Le Plan de sobriété énergétique

Pour réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments et équipements publics, l'Agglomération s'est dotée d'un **plan de Sobriété énergétique** en novembre 2022. Ce plan vise à **réduire les consommations électriques**, ainsi que celles de chauffage, d'eau chaude, de carburants, d'eau et de papier de ses bâtiments et de ses équipements, avec la mise en œuvre d'actions à court, moyen et long terme. En 2023, un Groupe de projet interne s'est mis en place pour accompagner la démarche auprès des agents de l'intercommunalité.



À titre d'exemple, grâce à la fermeture hivernale du bassin extérieur du Multiplexe aquatique, pendant 5 mois au cours de l'hiver 2022/2023, 57 135 € TTC ont été économisés grâce à :

- la réduction de 350 000 KWh des consommations de gaz pour le chauffage, soit 16 % de la consommation annuelle ;
- la réduction de 55 000 KWh des dépenses d'électricité des pompes, soit 5 % de la consommation annuelle ;
- la réduction de 800 m³ de consommation d'eau, soit 4 % de la consommation annuelle ;
- la limitation de sa consommation de produits chimiques (économie de 3 bouteilles de chlore gazeux).

La création de la société de projets « Énergie en Pays de Saint Gilles Croix de Vie »

Cette société par actions simplifiées (SAS) a été créée le 17 juillet 2023, entre l'Agglomération et Vendée Énergie et Territoires, dans une volonté commune d'accélérer le développement des projets énergies renouvelables sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

La Société peut porter des projets énergies renouvelables tels que des centrales solaires sur toitures des bâtiments publics, des ombrières solaires photovoltaïques, des centrales solaires au sol sur des zones de friche, des parcs éoliens ou encore des unités de méthanisation.

Les premiers projets ont vu le jour en 2024.

L'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères à hydrogène et ouverture de la première station hydrogène mobile de Vendée

Le 7 juin 2023, l'Agglomération a réceptionné le tout premier camion-benne fonctionnant à l'hydrogène. Cette première étape a rapidement été suivie par la réception d'un second véhicule le 25 octobre 2023, en remplacement de 2 véhicules de collecte des ordures soit 11 % de la flotte.

Le vendredi 1^{er} décembre, la première station hydrogène mobile de Vendée, basée au siège de l'Agglomération et totalement prise en charge par le SyDEV, a été inaugurée par Laurent Favreau, Président du SYDEV et François Blanchet, Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, en présence de Gérard Gavory, Préfet de la Vendée et Alain Leboeuf, Président de Vendée Energie et du Département de la Vendée.

Cette station a pour but d'amorcer un maillage du territoire sur cette nouvelle énergie, en partant du point de production d'H2 vert de Bouin.

L'hydrogène produit localement et à partir d'énergies renouvelables, permet de réduire de plus de 80 % les émissions de CO₂ en comparaison au gazole.

En service depuis octobre 2023, cette station test (elle pourra être déplacée selon le développement des usages du territoire) est accessible à tous.

Elle est dimensionnée pour alimenter en hydrogène vert les 2 camions bennes à ordures du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ainsi que les professionnels (ou particuliers) disposant d'un véhicule H2 qui pourront venir se ravitailler sur le site du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Présentation générale

D'après le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, « les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des démarches de terrain, volontaires, collectives. C'est un rassemblement des acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent, qui établissent un diagnostic du territoire et qui cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales. »

Un PAT, c'est également l'opportunité de construire une stratégie alimentaire territoriale durable. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous, mais aussi les circuits courts ou les produits locaux, notamment bios, dans les cantines.

En 2021, les élus de l'Agglomération ont décidé d'engager le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Ce dernier est piloté par l'Agglomération, via un Groupe de Travail PAT constitué d'une vingtaine d'élus, et co-construit avec les acteurs du territoire ; il s'inscrit dans le Projet de Territoire, ainsi que dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).



Dans le cadre de l'élaboration de son PAT, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération bénéficie d'un soutien financier, grâce à un appel à projet régional du plan France Relance organisé par la DRAAF, l'ADEME et la Région Pays de la Loire.

De plus, l'Agglomération a obtenu une reconnaissance de niveau I (PAT émergent) en début d'année 2022. Elle permet notamment de profiter du label officiel PAT du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de valoriser la démarche engagée par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et de gagner en visibilité.

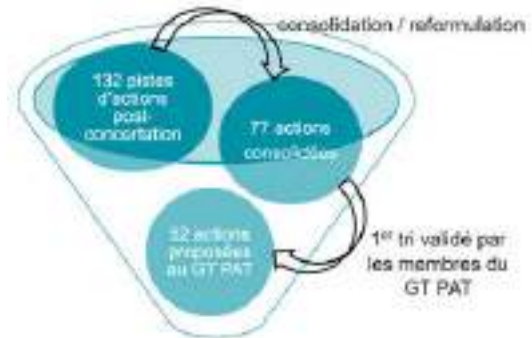
Concertation territoriale

Suite à la réalisation d'un diagnostic du système alimentaire afin de mieux connaître l'offre et la demande alimentaire du territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, a organisé une concertation territoriale d'octobre à décembre 2022. Celle-ci a pris la forme d'une plénière de lancement, suivie de 6 ateliers thématiques définis en fonction des principaux enjeux en matière d'alimentation du territoire.

Au total, la concertation territoriale a réuni près de **230 personnes** du système alimentaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (producteurs, transformateurs, élus, associations, institutions publiques...). Elle a permis de traiter de nombreux sujets en rapport avec la question de l'alimentation : aménagement du territoire, environnement, économie alimentaire, culture et gastronomie, accessibilité sociale, nutrition et santé.

En 2023, le Groupe de Travail PAT s'est réuni plusieurs fois afin de s'approprier les résultats de la concertation et assurer des arbitrages pour construire le cadre stratégique et opérationnel du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (programme d'actions, gouvernance, dispositif de suivi et d'évaluation...). À travers leurs arbitrages, les élus ont souhaité bâtir un projet humain et social pour :

- aider le territoire à progresser vers plus de résilience,
- encourager la durabilité des modèles agricoles et de consommation,
- permettre d'expérimenter et essaimer les bonnes pratiques,
- aider le consommateur à comprendre comment son alimentation et ses choix peuvent lui permettre de devenir consomm'acteur.



Cette grille de lecture a permis de traiter l'ensemble des éléments issus de la concertation. Les participants ont produit 132 pistes d'actions, réduites à environ 77 actions après traitement par le service Agriculture et le bureau d'études Agrosolutions (consolidation, reformulation, fusion des doublons...).

Au final, le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie comprend 22 fiches-actions, rédigées avec une architecture opérationnelle (contexte, champs de compétence, temporalité, moyens nécessaires, porteurs et partenaires...) structurées autour de 3 axes stratégiques :

- 1. Améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire ;**
- 2. Sensibiliser la population au « bien-manger » ;**
- 3. Soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles.**

N° de l'action	Intitulé de l'action
Axe 1 : améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire	
1.1	Travailler à la création d'un outil de transformation adapté aux producteurs du territoire
1.2	Réaliser une étude diagnostique des demandes locales de micro-filières et lancer l'accompagnement d'une ou plusieurs nouvelles micro-filières durables
1.3	Faciliter l'accès aux marchés alimentaires de l'agglomération aux producteurs locaux, via la réservation et la mise à disposition d'un emplacement dédié
1.4	Créer de nouveaux débouchés en vente directe et/ou en circuits courts pour les produits de la pêche issus du port de Saint Gilles Croix de Vie
1.5	Apporter, aux communes qui le demandent, un support pour favoriser la création d'un outil de restauration collective, en régie ou en concession, et bénéficier des effets de la mutualisation
1.6	Reconquérir les friches viticoles de Brem sur Mer et participer à la valorisation du vignoble
1.7	Accompagner le lancement d'un système de troc de surfaces pour l'autoproduction
Axe 2 : sensibiliser la population au « bien-manger »	
2.1	Former la population aux techniques de jardinage en potager
2.2	Créer un système d'échanges des surplus de production issus des jardins des particuliers
2.3	Développer la pédagogie du « bien-manger » à destination des enfants dans les établissements scolaires
2.4	Organiser des balades gourmandes et des visites de sites, sur le thème du « manger local »
2.5	Rédiger et diffuser des fiches recettes qui s'appuient sur les valeurs du « bien-manger »
2.6	Créer un temps fort de sensibilisation sur le territoire : « les Assises de l'alimentation »

2.7	Compléter le guide des producteurs locaux en vente directe d'une mise en récit à vocation pédagogique
2.8	Favoriser la création et la structuration de tiers-lieux alimentaires
2.9	Ouvrir une épicerie sociale intercommunale
Axe 3 : soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles	
3.1	Anticiper la transmission des exploitations agricoles et aider les cédants à s'adapter aux attentes et projets des repreneurs potentiels
3.2	Permettre le stockage de foncier agricole communal et intercommunal pour favoriser des projets agroécologiques et d'autosuffisance alimentaire
3.3	Inclure au changement de pratiques agricoles par la mise en place de modes de financement innovants, de type Paiements pour Services Environnementaux
3.4	Proposer une ingénierie territoriale pour le déploiement de projets agricoles et alimentaires spécifiques
3.5	Etudier la faisabilité d'un changement d'échelle du dispositif Dialogue Permanent pour la Nature
3.6	Former le territoire aux enjeux de la gestion de l'eau, au travers de l'organisation d'un atelier ludique et participatif

Enfin, une évolution de la gouvernance vers une instance plus transversale, tout en préservant son aspect fonctionnel, afin de piloter le cadre stratégique et opérationnel du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, a été définie : **le Groupe Local de l'Alimentation (GLA)**. Le GLA est l'instance de gouvernance collective et participative du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il rassemble une multitude d'acteurs locaux représentatifs et concernés, directement ou indirectement, par la question de l'alimentation locale. Cette instance se veut être l'interface entre les décideurs locaux et les acteurs du territoire.



Le GLA est présidé par la Vice-présidente du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en charge du PAT et animé par le chargé de mission PAT. Il est constitué d'environ 24 membres, soit une douzaine d'élus du territoire issus du Groupe de Travail PAT et une douzaine de représentants de familles d'acteurs concernées par la question alimentaire locale. Sa composition fera l'objet d'une future délibération.

L'ensemble de ces éléments (programmes d'actions, gouvernance, prochaines échéances...) sera présenté début 2024 en Bureau Communautaire, puis voté en Conseil Communautaire. De plus, le cadre stratégique et opérationnel du PAT sera présenté aux acteurs du territoire lors d'une plénière, événement qui aura aussi pour objectif de lancer la phase opérationnelle du PAT.

Lutte contre la prolifération des taupes

Dans les zones de prairies, les taupinières engendrent une surface improductive, une souillure des fourrages et une diminution de la valeur fourragère. À cela, s'ajoutent l'usure des matériels agricoles, ainsi que la dégradation des semis. Les dégâts occasionnés affectent les exploitations agricoles ainsi que les espaces verts. Plusieurs moyens de lutte contre les taupes existent, dont la fumigation (ou gazage) par phosphore d'hydrogène (PH_3).

Face à la prolifération des taupinières en 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a mis en place une aide pour les exploitants agricoles du territoire, formés à l'utilisation du PH_3 , souhaitant s'équiper en matériels de fumigation.

Il s'agit d'une subvention d'investissement, à hauteur de 25 % du total HT éligible, d'un montant minimum de 100 € et maximum de 200 €.



Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les acteurs du territoire se sont donnés pour objectif de protéger et d'améliorer la ressource en eau. Par ailleurs, l'Agglomération, en tant que propriétaire du barrage et du lac du Gué Gorand, autorise le pompage de la ressource en eau par les agriculteurs pour l'irrigation des terres agricoles voisines et travaille avec eux à rechercher la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau dans les pratiques d'irrigation.

Dans ce cadre, en 2023, **l'Agglomération a acquis 6 sondes capacitatives**, permettant de mesurer l'état hydrique des sols afin de les mettre à disposition des irrigants du Gué Gorand.

Une sonde capacitive mesure l'état hydrique du sol, c'est-à-dire sa teneur en eau, ainsi que la température du sol. Ces mesures sont réalisées par des capteurs situés dans un tube PVC, tous les 10 cm de profondeur. Ainsi, une sonde permet de connaître la quantité d'eau dans le sol, afin de piloter l'irrigation au plus juste en fonction des cultures semées, de la météo locale et des contraintes techniques.



Une des 6 sondes capacitatives AquaCheck acquises par l'Agglomération

Le 12 juin 2023, **les agriculteurs membres de l'Association Syndicale Autorisée des Irrigants (ASAI) du Gué Gorand et les services de la Communauté d'Agglomération se sont donnés rendez-vous à La Partière pour assister à l'installation d'une sonde capacitive sur une parcelle du GAEC Brochard par la société CoRHIZE (fournisseur en France des sondes AquaCheck).** Cette demi-journée a permis aux agriculteurs de s'approprier le matériel et de répartir les 6 sondes capacitatives entre les membres de l'ASAI afin de couvrir différents sites sur le territoire.

Puis, le 27 juin 2023, **une formation à la plateforme Web Columbus**, l'interface affichant les données hydriques du sol issues des sondes capacitatives, a été organisée au siège de l'Agglomération à Givrand. À cette plateforme est adossé un module, nommé IrrigAssistant, projetant la consommation prévisionnelle des cultures heure par heure sur les prochaines 72 heures et réalisant une préconisation d'irrigation actualisée en temps réel. Ces outils ont pour objectif de mieux planifier et optimiser l'irrigation, voire de réaliser des économies en eau.

Lors de cette journée, une Convention de mise à disposition des sondes capacitatives a été signée entre l'Agglomération et l'ASAI du Gué Gorand. À ce titre, les deux signataires ont prévu de constituer un Comité de Pilotage afin d'assurer le suivi de la démarche et de le réunir au moins une fois par an, à la fin de chaque campagne d'irrigation.



L'ensemble de ce travail a été conjointement réalisé par les services Environnement et Agriculture de l'Agglomération ; les dépenses associées (achat des sondes AquaCheck, abonnements à la plateforme Columbus...) ont été rattachées au budget du service Environnement.

DÉFENSE CONTRE LA MER

L'Agglomération intervient sur les **32 km du littoral** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie avec pour missions principales de :

- garantir la stabilité de tous les ouvrages assurant le maintien du trait de côte,
- prévenir les risques d'inondation et de submersion marine,
- suivre l'évolution morpho-dynamique du trait de côte et de l'estran,
- assurer une veille et alerter durant les événements tempétueux.

ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DES OUVRAGES

Le Pays de Saint Gilles croix de Vie Agglomération, dans le cadre de sa compétence défense contre la mer, réalise des travaux de confortement ou d'entretien des ouvrages de protection. Elle surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

Confortement de l'ouvrage du Marais Girard

Les tempêtes de ces dernières années ont engendré une érosion et une baisse du niveau de sable sur l'estran au niveau du Marais Girard.

L'ancienne protection existante, composée d'un rideau de poteaux bois ancrés dans une semelle béton, ne permettait plus de maintenir un niveau de défense suffisant. La baisse du niveau de sable avait en effet entraîné le déchaussement des fondations obligeant à renforcer la totalité de l'ouvrage avec une carapace provisoire en enrochements en 2019.

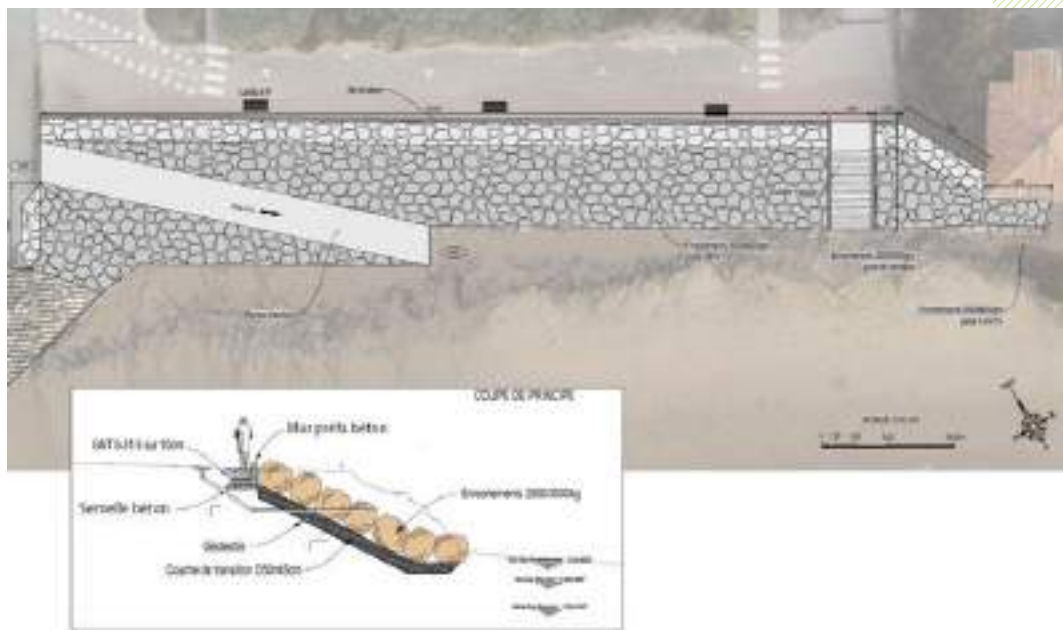


Dégradations sur l'ouvrage après tempête - Marais Girard

En 2023, une étude permettant de définir une solution technique pérenne de protection a été lancée. 4 solutions géotechniques ont été proposées :

- Solution 1 : paroi Berlinoise avec dalettes en béton armé ou bois
- Solution 2 : mur en béton armé
- Solution 3 : palplanches métalliques
- Solution 4 : enrochements

Après la présentation d'une analyse multicritères, les élus du groupe de travail ont opté (en juillet 2023) pour la solution 4 : protection en enrochements. Cette solution confère à l'ouvrage une durée de vie importante et est basée sur une solution géotechnique ayant déjà fait ses preuves dans le domaine maritime.



Coupe proposée pour la solution 4

L'entreprise Merceron TP a été retenue pour effectuer les travaux de confortement de l'ouvrage du Marais Girard. L'entreprise est intervenue à partir du mois de novembre pour une durée de 2 mois.



Novembre 2023 : début des travaux – Marais Girard, à Brétignolles sur Mer



Panneau de chantier – Marais Girard



Pose du mur préfabriqué en béton



Achèvement des travaux – Marais Girard

Montant total du projet

259 481,76 € HT

Le coût total du projet, après travaux, s'élève à **259 481.76 € HT** dont 193 897.63 € financés par l'Agglomération avec une subvention de 50 % par le FEDER (Fond Européen de Développement Régional) au titre de la Défense contre la Mer et 65 584, 14 € financés par la commune pour des petits travaux : rambardes / escaliers.

OBSERVATOIRE ET SUIVIS

Travaux d'urgence de Défense contre la Mer

L'hiver 2022-2023 a été particulièrement violent, notamment avec les tempêtes Céline, Ciaran et Domingos survenues entre octobre et décembre 2023. Ces tempêtes ont provoqué d'importants dégâts sur l'ensemble du littoral vendéen. Le littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie n'a pas été épargné par ces dégradations nécessitant alors d'engager des travaux d'urgence.

Travaux d'urgence : rejointement et réparation des dégâts sur le site de la Pelle à Porteau :

L'assaut des vagues lors des différentes tempêtes ainsi que les grandes quantités d'eau tombées sur le territoire ont provoqué des dégâts sur le site de la Pelle à Porteau. Une sortie d'eau pluviale a éclaté et provoqué d'importants trous dans le mur de protection. L'assaut répété et important des vagues a amplifié les trous existants impliquant alors une intervention rapide pour réparer la sortie d'eaux pluviales et rejoindre l'ouvrage.



Travaux d'urgence : évacuation et réparation du remblai de Saint Gilles Croix de Vie

Tout comme pour le secteur de la Pelle à Porteau, le remblai de Saint Gilles Croix de Vie a subi divers dégâts suite aux tempêtes d'octobre et novembre 2023 nécessitant une réactivité rapide avant que la situation ne se dégrade davantage.

Dans un premier temps, il a été question de retirer 4 grandes plaques de parements arrachées du perré par les tempêtes. Celles-ci ont été déposées par l'entreprise Merceron TP et devraient être remplacées.



Au sud du remblai la bouée cardinale Sud du Pilours, qui s'est décrochée pendant la tempête, est venue s'échouer contre le perré. L'assaut des vagues propulsait la bouée contre le perré avec un risque de détériorer l'ouvrage ainsi que la bouée. Le service Défense contre la Mer est donc intervenu avec le service de l'Etat « Phares et Balises » pendant la marée basse pour récupérer et sortir la bouée.

L'entreprise Poissonnet TP, qui effectuait une opération de ré-ensablement en urgence sur la partie sud du remblai est venu porter assistance pour la sortie de la bouée cardinale.



Travaux d'urgence : Réensablement des points les plus touchés

Un premier réensablement "pré-saisoné" a été réalisé en mai 2023 sur le secteur de la Pège et au sud du remblai de Saint Gilles Croix de Vie. Il a été réalisé par l'entreprise Poissonnet TP. Cependant, suite aux tempêtes d'octobre et novembre, 3 sites ont fait l'objet de réensablement d'urgence avant l'hiver. Ainsi, l'entreprise poissonnet TP est de nouveau intervenue sur le secteur des Mouettes, de la Pège et au sud du remblai de Saint Gilles Croix de Vie (câle de la Vigie) pour réensabler ces zones.



Observatoire du littoral : rapport annuel de l'Observatoire du littoral édition n°1

L'arrivée de l'outil drone en 2022 au sein du service Défense Contre la Mer a offert de nouvelles perspectives de suivis et d'actions. Ainsi, en 2023, le service a restructuré l'Observatoire du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération en mettant en place un plan d'action sur 3 ans. Celui-ci prévoit plus d'une quinzaine d'actions permettant de suivre l'évolution du littoral dans son ensemble.

L'année 2023 a permis de réaliser les actions suivantes :

- le suivi des profils de plage,
- le relevé initial des massifs dunaires,
- la base de données « ouvrages côtiers »,
- les suivis post-tempête,
- le suivi du trait de côte.

Le programme d'actions prévoit également la production d'un rapport annuel offrant aux usagers du territoire des clés de compréhension du littoral et un bilan complet des actions menées au sein de l'Observatoire. Ce document intitulé « **rapport annuel de l'Observatoire du littoral** » est mis à disposition des usagers. Il est disponible sur le site de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il a pour objectif d'être produit tous les ans.



Application Oscill'o – Marégraphe

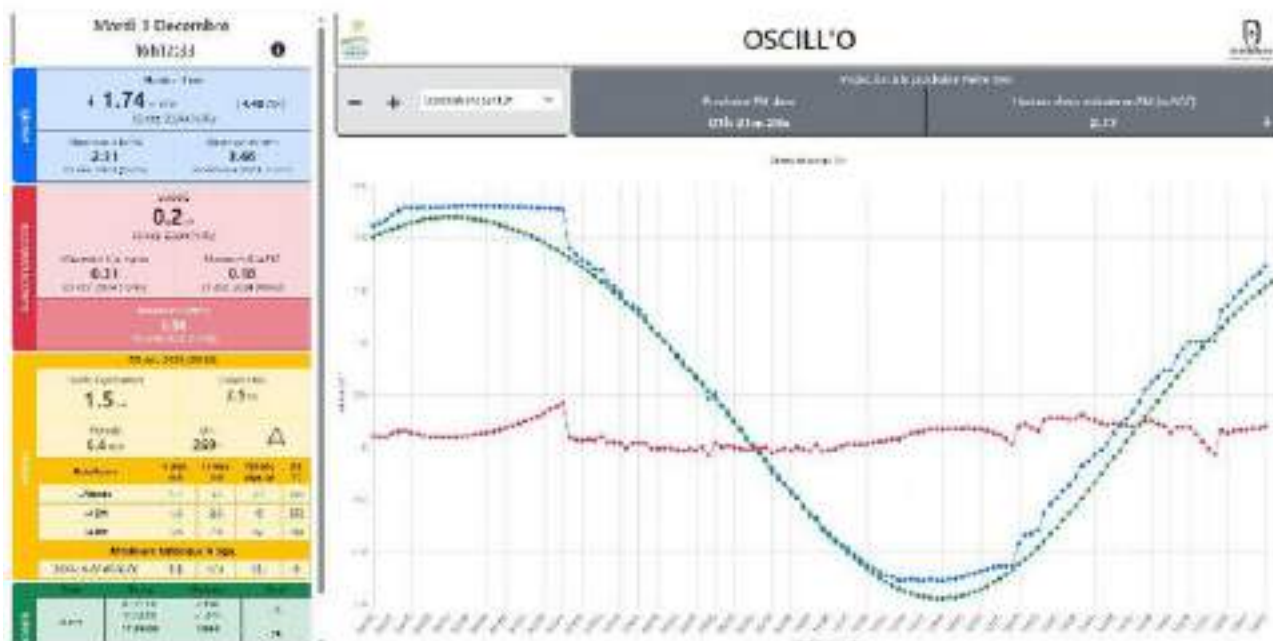
Afin de suivre les objectifs fixés par son Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), l'Agglomération a souhaité améliorer la surveillance et la prévision des crues et inondations au sein de son territoire.

Pour se faire, un radar limnimétrique (marégraphe) a été installé dans le port de Saint Gilles Croix de Vie. Cet outil de mesure permet un suivi du niveau d'eau durant les événements climatiques hivernaux.

En 2019, une convention entre l'Agglomération et le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine a été conclue. Elle permet de mettre en place des échanges de données entre les deux structures et d'apporter des conseils techniques précieux à l'intercommunalité.

En 2023, le service Défense Contre la Mer (DCM) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a travaillé en collaboration avec le service DCM de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier pour mettre en place une application commune permettant de croiser les données du marégraphe et les données du houlographe de Noirmoutier.

L'application a coûté 11 000 € HT, montant subventionné à hauteur de 2 500 € dans le cadre de l'action 2.1 du Plan d'Action et de Prévention des inondations (PAPI).



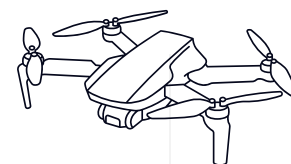
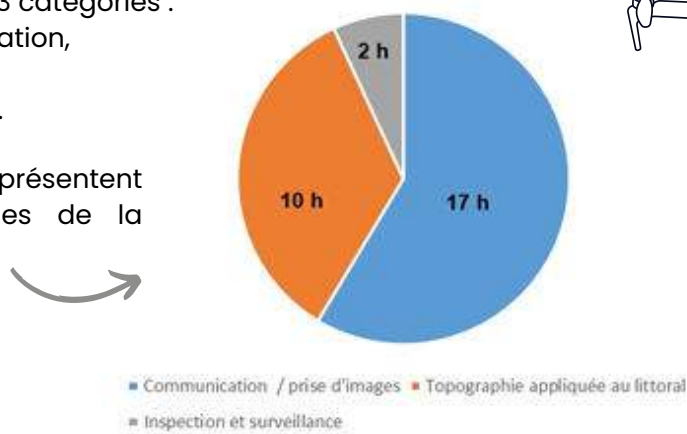
Drone

Durant l'année 2023, le drone a été mobilisé pour **53 missions de vol**.

Les missions se déclinent en 3 catégories :

- audiovisuel et communication,
- topographie,
- inspection et surveillance.

Au total, les 53 missions représentent 29 heures de vol réparties de la manière suivante :



Pose annuelle de clôtures de Défense Contre la Mer

Les travaux annuels de réfection des clôtures de protection des massifs dunaires ont été reconduits. Pour l'année 2023, environ **7,5 km de clôtures ont été posés et 700 m de clôtures ont été réparés sur l'ensemble du littoral**.

La pose a été réalisée par l'entreprise ASFODEL.

7,5 km de clôtures posés



En complément de la pose des clôtures de protection du pied de dune, **des enclos de protection pour la nidification des gravelots ont également été posés sur les 3 communes littoral.**

La pose des clôtures (hors fourniture) en pied de dune représente un coût de 32 154,84 € HT et la pose des enclos (hors fourniture) pour la protection des gravelots 7 298, 80 € HT.

ÉTUDES ET PLAN DE SUBMERSION

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Le premier PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ayant pris fin en décembre 2021, l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est en cours d'élaboration de son futur PAPI 2. Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée 2022 à un cabinet d'étude dans la cadre de l'action 1.1 du premier PAPI.

Pour rappel, le précédent PAPI était composé de **51 actions** réparties suivant **8 axes**.

- Axe 0 : animation du PAPI,
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations,
- Axe 3 : alerte et gestion de crise,
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Axe 6 : ralentissements des écoulements,
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

L'achèvement des 51 actions se décompose comme suit :

	Nombre d'actions	Actions réalisées ou réalisées en continu	Actions engagées	Actions non réalisées
AXE 0	1	0	1	0
AXE 1	12	10	2	0
AXE 2	3	3		0
AXE 3	7	7	0	0
AXE 4	4	3	0	1
AXE 5	4	2	2	0
AXE 6	6	3	2	1
AXE 7	14	12	1	1
TOTAL	51	40	08	3
POURCENTAGE		78%	16%	6%

Fin 2022, sur les 2 116 796,83 € HT prévisionnel (après deux avenants) du PAPI, 1 430 159,89€ HT ont été engagés, soit 68 %.

Certaines actions sont encore en cours, même si le PAPI est administrativement terminé.

Toutefois, les délais d'élaboration de ce nouveau PAPI jusqu'au dépôt du dossier, puis l'instruction par les services de l'Etat jusqu'à la labellisation peuvent être importants.

Afin de poursuivre les actions entreprises dans le premier PAPI et d'anticiper certaines actions du prochain PAPI, tout en bénéficiant des subventions allouées à ces actions ainsi qu'à l'animation du PAPI, l'Agglomération a entrepris, dans l'attente de la labellisation du futur PAPI 2, la mise en place d'un Programme d'Etude Préalable (PEP).

Bien que l'objectif principale du PEP soit d'établir un diagnostic approfondi du territoire et de définir la stratégie et le programme d'actions du PAPI, il permet également d'assurer la transition entre deux PAPI pour une durée maximale de 4 ans.

Le PEP peut comporter des actions sur les axes 1 à 5 (actions de sensibilisation, pose de repères de crue, diagnostics de vulnérabilité, etc.) et/ou des études sur les axes 1 à 7. Hormis la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité, le PEP ne comporte pas de travaux (ni création d'aménagements, ni travaux sur des ouvrages existants). Ces derniers doivent, en effet, être définis sur la base des études prévues dans le programme d'études préalable au PAPI, permettant une approche globale et transversale à l'échelle du bassin de risque.

Le PEP a été déposé en novembre 2023 et devrait être validé par la DREAL début 2024.

Étude du confortement à moyen et à long terme du Perré de Saint Gilles Croix de Vie

Le Pays de Saint Gilles croix de Vie Agglomération, dans le cadre de sa compétence défense contre la mer, réalise des travaux de confortement ou d'entretien des ouvrages de protection. Il surveille également l'évolution et l'état de ces ouvrages afin de programmer les travaux à venir.

Dans ce contexte, des travaux d'entretien d'urgence sur le Perré de Saint Gilles Croix de Vie ont été engagés en 2018. La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a, par la suite, fait établir un diagnostic complet ainsi qu'un état des lieux de la structure. Puis, une réflexion sur la durabilité de l'ouvrage et sur la programmation future par phases de sa réhabilitation (APS) a été menée par le Bureau d'étude ARCADIS en 2019.

Sur ces bases, afin d'affiner le projet, l'Agglomération a lancé une étude de maîtrise d'œuvre PRO en 2022.

Les objectifs de ces études sont :

- fixer et préciser la solution d'ensemble et les choix techniques,
- préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre,
- déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques,
- établir un coût prévisionnel des travaux décomposés en éléments techniquement homogènes,
- permettre au maître de l'ouvrage, au regard de cette évaluation, d'arrêter le coût prévisionnel de la réalisation de l'ouvrage,
- déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage.

En 2023, des études géotechniques supplémentaires ont été réalisées pour valider les choix techniques proposés.

Le programme de reconnaissance suivant a été réalisé :

- 3 sondages carottés descendus à 18 m de profondeur pour qualifier les terrains du corps de digue et les sols de fondation,
- 6 sondages à la tarière descendus à 18 m de profondeur pour la réalisation d'essais pressiométriques tous les 1,50 m,
- 6 essais triaxiaux sur les échantillons de carotte,
- étude des sollicitations marines au droit du perré par le bureau CASAGEC,
- prospection radar sur la plateforme de la promenade pour la détection de vide.

Ces études géotechniques ont permis de finaliser la phase PRO et d'estimer les travaux à 5 921 850 € HT.

Toutefois les récents évènements climatiques ont permis de constater une augmentation du phénomène de submersion par paquet de mer sur cet ouvrage. Les habitations et les commerces situés sur et derrière cet ouvrage sont à présent régulièrement inondés et dégradés lors des tempêtes et des grandes marées. L'amplification de ce phénomène a également pour conséquences une vraie problématique de ré-essuyage des eaux résiduelles mais aussi des sédiments charriés par les paquets de mer.

Aussi, la nécessité de prendre en compte ce phénomène grandissant dans le futur réaménagement de cet ouvrage se révèle indispensable au vu du montant des travaux estimé à ce stade.

Ces problématiques imposent le lancement d'une étude complémentaire qui sera effectuée courant 2024.

GESTION DES DÉCHETS

Le rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets est défini par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 qui abroge le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants ainsi qu'aux communes ayant délégué la compétence « collecte des déchets » et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour 2023.

Sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le ramassage des déchets ménagers est assuré en régie par le personnel communautaire. Le syndicat départemental TRIVALIS assure, quant à lui, le traitement des déchets collectés.

Les missions

Collecte des déchets

- Ordures Ménagères et emballages en porte-à-porte ;
- Points d'Apport Volontaire ;
- Encombrants à la demande ;
- Cartons des gros producteurs ;
- Campings ;
- Déchets biodégradables des gros producteurs ;
- Piles dans les établissements scolaires ;
- Collecte des coquilliers.

Gestion des Points d'Apport Volontaire

- Installation ;
- Maintenance.

Actions de communication sur le tri

- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets sont assurées par un ambassadeur du tri qui sillonne le territoire.

La facturation de la redevance incitative

- Suivi administratif ;
- Accueil téléphonique.

Gestion du parc des bacs de collecte

- Distribution ;
- Réparation.

Exploitation de 4 déchèteries communautaires

- Suivi des tonnages ;
- Plannings des agents ;
- Suivi du taux de fréquentation.



Les usagers du service

- les **ménages** qui habitent sur une des 14 communes de l'Agglomération,
- les **professionnels** (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et volumes acceptés à ce titre,
- les **établissements publics** (services de l'Etat, collectivités locales...).

51 698 foyers

Ressources
Humaines

18 % de femmes

57 agents

82 % d'hommes



Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

Présentation générale

Territoire desservi

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est constitué des 14 communes suivantes :

- L'AIGUILLON SUR VIE
- BREM SUR MER
- BRÉTIGNOLLES SUR MER
- LA CHAIZE GIRAUD
- COËX
- COMMEQUIERS
- LE FENOUILIER
- GIVRAND
- LANDEVIEILLE
- NOTRE DAME DE RIEZ
- SAINT GILLES CROIX DE VIE
- SAINT HILAIRE DE RIEZ
- SAINT MAIXENT SUR VIE
- SAINT RÉVÉREND

51 698 foyers

- 14 communes
- Population du territoire : 51 560* habitants ; Population DGF : 77 270 habitants
- 51 388 logements dont 24 503* résidences secondaires (47,7 %)
- 1 684 professionnels collectés par le service public de gestion des déchets ménagers (dont 77 établissements de plein air).

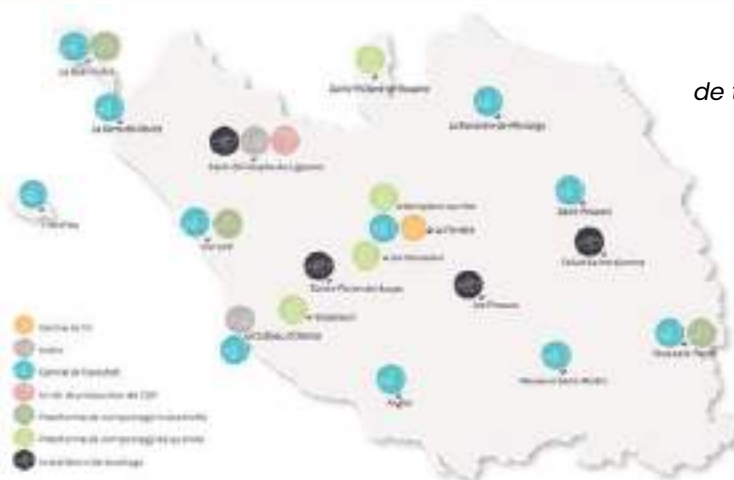
* source INSEE 2020

Organisation de la collecte et traitement

Sur son territoire, l'Agglomération exerce la compétence collecte des déchets ménagers, le ramassage est assuré en régie par le personnel communautaire.

L'exercice de **la compétence traitement a été confié au syndicat départemental TRIVALIS.**

		Ordures ménagères	Emballages	Papier	Verre	Déchets verts	Le verre, carton, Bois, plastique, DDEE, DGS, DMR...
Compétence PSGKVA	Collecte						
	Tri sélectif						
Compétence TRIVALIS	Transfert (Figure 1)	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat
	Traitement / valorisation (Figure 2)	Traitement biologique	Centre de tri départemental de Vendée Tri Filière de recyclage	Usines de recyclage	Saint Gobain Chaux et ciment (INC)	Filiale agricole	Filiale de traitement



Carte des unités
de traitement en Vendée



Carte des 17 collectivités
adhérentes à TRIVALIS

Financement du service de gestion des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service Régie – Collecte du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est principalement financé par la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères (REOM) comprenant une part incitative.

La prévention des déchets

Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100. L'indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage par 100 puis diviser par le tonnage de l'année 2010.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les ratios sur la production totale de déchets ménagers et assimilés (collecte et déchèteries) sont les suivants :

- Ratio tonnage par habitant 2010 : 774,14 Kg/hab. (pop DGF = 68 249)
- Ratio tonnage par habitant 2023 : 813,35 Kg/hab. (pop DGF = 77 270)



L'indice sur la production totale de déchets est donc de 105,06 Kg.

Dans une logique de réduction des déchets, cet indice devrait être inférieur à 100 et baisser d'une année sur l'autre.

La loi n° 2015/992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit de réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010 et de 50 % d'ici 2025.

Pour le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les ratios sur la production d'ordures ménagères résiduelles et de déchets ultimes de déchèteries sont les suivants :

- Ratio tonnage par habitant 2010 : 268,80 Kg/hab. (pop DGF = 68 249)
- Ratio tonnage par habitant 2023 : 190,75 Kg/hab. (pop DGF = 77 270)

L'indice sur la production totale de déchets destinés au traitement en installation de stockage est donc de 70,96 Kg. Avec presque 30 % de réduction au stade de la collecte, l'Agglomération se rapproche des objectifs législatifs. Le mode de traitement par tri mécano biologique de la partie ordures ménagères résiduelles améliore ce ratio.

Actions de prévention

Animations en milieu scolaire et grand public

Des animations scolaires sont proposées aux écoles primaires sur différents thèmes : l'importance du geste de tri, le recyclage, le compostage et la prévention des déchets.

Ces animations sont réalisées par l'animatrice du tri de la collectivité.

Trivalis propose également aux scolaires de visiter l'usine de traitement mécano-biologique des ordures ménagères Trivalandes ainsi que le centre de tri des emballages Vendée Tri.

En 2023, l'animatrice de l'Agglomération est intervenue dans 17 établissements (scolaires - maternelles et primaires, EHPAD, centre de loisirs et MFR) pour réaliser 66 animations.

1 620 enfants sensibilisés

184 adultes sensibilisés

Le compostage individuel et de quartier

Des composteurs sont mis à disposition des foyers, moyennant une participation financière moyenne de 22 €. En 2023, 744 composteurs ont été distribués.

Depuis le lancement de l'opération, en 2014, 4 860 composteurs ont été mis à disposition.



Impulsée par Trivalis, une expérimentation de compostage de quartier a débuté en décembre 2023 avec l'installation de 3 sites de compostage gérés par des usagers bénévoles. Ces trois lieux s'ajoutent aux deux installations déjà existantes sur Saint Gilles Croix de Vie. Sur cette commune l'animation est effectuée par un prestataire communal.

Accompagnement des associations

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération accompagne les organisateurs de manifestations dans la gestion de leurs déchets. Des bacs de tri sélectif leur sont mis à disposition gratuitement.

Actions Trivalis sur le territoire



Le syndicat départemental de traitement Trivalis met en œuvre des actions de prévention sur l'ensemble du territoire vendéen. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie bénéficie des campagnes informatives via les différents supports (visuels, audio...).

Une opération ciblée pour les collectivités ayant une forte vocation touristique a été mise en œuvre par Trivalis et s'est déroulée du 16 au 31 juillet 2023, la Team Trivaoù. Cette action a permis de toucher directement les vacanciers.

L'organisation de la collecte des déchets

La pré-collecte

La pré-collecte constitue l'étape entre le moment où l'usager a produit ses déchets et le moment où ils sont pris en charge par l'Agglomération. La collecte en porte à porte concerne 90 % des tonnages des flux ordures ménagères et emballages ménagers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

Pour la présentation de ces déchets, suivant leur composition en nombre de personnes, des bacs roulants de 120 à 340 litres sont mis à disposition des foyers. Les bacs ordures ménagères sont équipés d'un dispositif d'identification du foyer permettant ainsi la facturation du service suivant le règlement établi.



La collecte en apport volontaire concerne 100 % du verre et du papier ainsi que 10 % des tonnages des flux ordures ménagères et d'emballages ménagers. Aucun matériel n'est mis à disposition des foyers qui utilisent leurs propres moyens, pour le transport de ces déchets, de leur lieu de production (domicile) au conteneur d'apport volontaire, point de collecte le plus proche. Suivant le maillage du territoire, un déplacement peut engendrer plusieurs centaines de mètres.

Les équipements disponibles pour la collecte en apport volontaire

Sur le territoire, la collecte du verre, du papier et des textiles se fait uniquement en point d'apport volontaire.

Un service d'enlèvement des encombrants à domicile est en place suivant certaines conditions. La quasi-totalité des dépôts se réalise par apport des administrés sur l'une des 4 déchèteries du territoire.

10 % des tonnages des flux ordures ménagères et d'emballages ménagers sont collectés en apport volontaire. Il est cependant constaté que **75 % des résidences secondaires et 25 % des résidences principales utilisent les conteneurs d'apport volontaire régulièrement pour leurs dépôts d'ordures ménagères.**

10 %

des tonnages des flux ordures ménagères et d'emballages ménagers collectés en apport volontaire



	OMR	Emballages	Verre	Papier	Déchèterie	Textile
Contenant	Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Colonnes aériennes ou Conteneurs enterrés (ou semi enterrés)	Benches	Bornes
Quantité	88 conteneurs	123 conteneurs	223 colonnes	194 colonnes	4 déchèteries	26 bornes
Population	77 270	77 270	77 270	77 270	77 270	77 270
Ratio contenant/habitant	1 pour 878	1 pour 628	1 pour 347	1 pour 398	1 pour 19 318	1 pour 2 972

Dans son recueil « Développer la collecte de PROXIMITE », Citéo (fusion d'Eco Emballages et Eco Folio) recommande :

- pour les flux ordures ménagères et emballages : 1 point pour 150 à 250 habitants,
- pour les flux verres et papiers : 1 point pour 250 à 350 habitants.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est correctement doté vis-à-vis des ratios annoncés par CITEO pour le verre et le papier (les quantités de papier diminuent) collectés uniquement en apport volontaire. Pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers, l'éloignement du ratio s'explique par la coexistence, sur l'ensemble du territoire, des collectes en porte à porte et en apport volontaire.

Eco TLC préconise une borne textile pour 2 000 habitants, il en faudrait donc 36 sur le territoire alors qu'on en compte actuellement 26. Ceci engendre des problématiques de collecte pour le prestataire, la société « Le Relais ». Le maillage doit être densifié, en accord avec les communes.

Pour les déchèteries, il n'existe pas de ratio équipement/habitant mais plutôt une répartition géographique : 1 déchèterie à moins de 15 à 20 km de chaque usager. De par l'implantation de ses 4 déchèteries, l'Agglomération répond à cet indicateur.

Les déchèteries

L'Agglomération compte **4 déchèteries** accessibles à tous les habitants du territoire. Elles sont situées sur les communes de Brétignolles sur Mer, Coëx, Givrand et Saint Hilaire de Riez.

La gestion des déchèteries est effectuée en régie.

4

sites exploités
en régie

La Chaussée à Saint Hilaire de Riez

Le Peuble à Brétignolles sur Mer

Le Soleil Levant à Givrand

Dolbeau à Coëx

Les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération peuvent accéder aux déchèteries via un système de contrôle d'accès. Ils sont limités à 2 m³/jour/foyer.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon la nature et le volume des déchets apportés en déchèterie. Ils sont limités à 2 m³/jour par professionnel (5 m³ pour les végétaux).

L'accès est interdit aux tracteurs agricoles et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.



Localisation des déchèteries

Déchets acceptés en déchèterie

- plastiques souples
- bois
- carton
- déchets ultimes
- objets valorisables
- polystyrène
- végétaux
- ferraille
- verre
- papier
- plaques de plâtre
- déchets d'équipements électriques et électroniques
- mobilier
- plastiques rigides
- cartouches d'encre
- gravats
- déchets dangereux
- radiographies

Horaires d'ouverture

		Déchèterie de Brétignolles sur Mer	Déchèterie de Coëx	Déchèterie de Givrand	Déchèterie de Saint Hilaire de Riez
LUNDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MARDI	MATIN	8h30 à 12h00 (1)		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00 (1)		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
JEUDI	MATIN	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
 VENDREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00

* 18h, du 1^{er} avril au 30 septembre

(1) déchèterie de Brétignolles sur Mer fermée le mardi du 1^{er} octobre au 31 mars

La collecte

Elle s'effectue en régie pour l'ensemble des flux ramassés.

2017 a été l'année de la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages. Les tournées de collecte ont subi des modifications importantes pour absorber l'augmentation du tonnage et du volume induit.

En 2018, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a adopté la redevance incitative visant à diminuer les quantités d'OMR et augmenter la part des recyclables. Ceci a entraîné une baisse notable des tonnages des ordures ménagères et une augmentation des emballages.

Ordures ménagères résiduelles

Mode de collecte : les usagers du service peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire avec 88 conteneurs (hors équipement des campings).

88

conteneurs sur le territoire
(hors équipement des campings)

- 75 % des résidences principales présentent exclusivement en porte à porte,
- 45 % des résidences secondaires utilisent exclusivement les points d'apport volontaire (PAV),
- 25 % des résidences secondaires utilisent exclusivement le porte à porte (30 % les deux services indifféremment).

Fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles

	Janvier - Mars	Avril à Juin	Juillet à Août	Septembre - Octobre	Novembre - Décembre
Ménages	C1	C1	C1	C1	C1
Campings	C0	C1 à C2	C2 à C7	C1 à C3	C0
Professionnels	C3	C3	C7	C3	C3

C0 = pas de collecte, C1 = collecte 1 fois par semaine, C2 = collecte 2 fois par semaine, C3 = ...

Emballages ménagers

Mode de collecte : les ménages et les professionnels peuvent utiliser le service en porte à porte (bac individuel) ou en apport volontaire via un maillage du territoire avec 123 conteneurs (hors équipement des campings).

La collecte des emballages ménagers des campings s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Verres ménagers

Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte du verre ménager s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.



Journaux – revues – magazines

Mode de collecte : sur l'ensemble du territoire, quel que soit le producteur, la collecte des journaux – revues – magazines s'effectue uniquement en conteneurs d'apport volontaire.

Brigade propreté

Suivant la saisonnalité, 2 à 4 équivalents temps pleins sont affectés au maintien du niveau de la propreté des points d'apport volontaire. La mission de ces agents contribue à l'accompagnement des communes pour l'exercice de leur compétence propreté urbaine dans laquelle entre la gestion des dépôts sauvages (compétence communale).

Bilan sur la collecte des déchets

- En 2023, 21 706 tonnes de déchets ont été collectées contre 21 831 tonnes en 2022
- 41 142 tonnes de déchets ont été déposées en déchèterie, 39 233 tonnes en 2022

Comparée à 2022, l'année 2023 est marquée par les tendances suivantes :

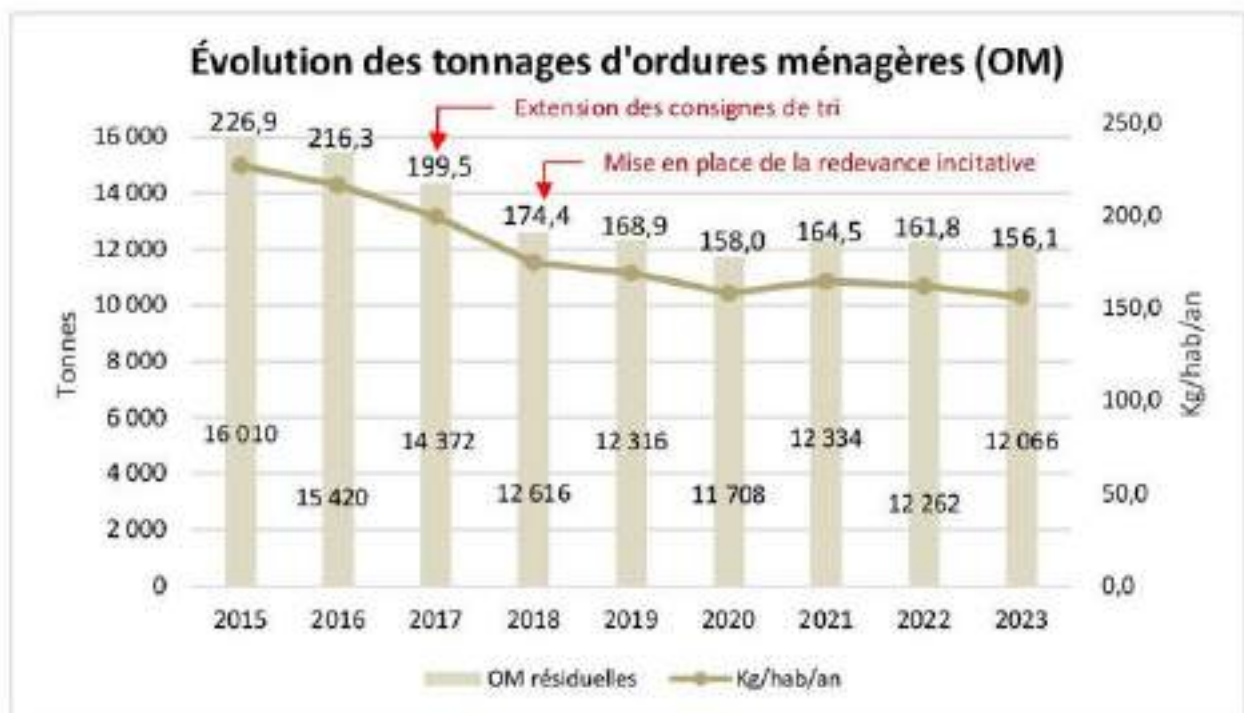
- une diminution des tonnages papiers de - 11,2 % (- 152 tonnes),
- une diminution des déchets ultimes en déchèteries de - 11,4 % (- 350 tonnes),
- une augmentation des tonnages d'ameublement + 18,1 % (+ 413 tonnes),
- une augmentation de la filière plâtre + 37,2 % (+ 86 tonnes).



TONNAGES COLLECTÉS

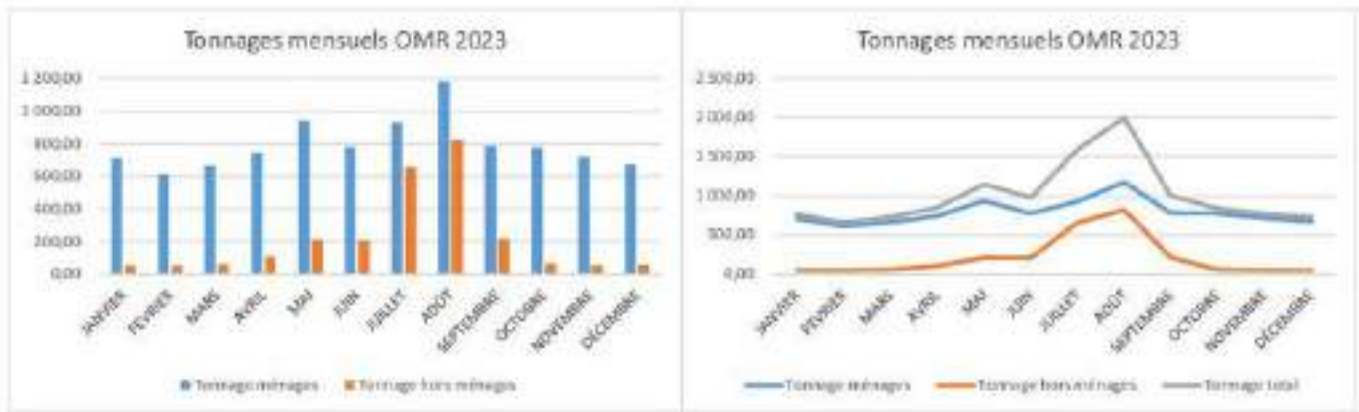
Ordures ménagères

En 2023, 12 066 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur le territoire.



Depuis l'adoption des nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en 2017 et de la tarification incitative, l'évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées est contenue.

Les graphiques suivants distinguent la collecte « ménages » de la collecte assimilée « hors ménages ».



La fluctuation mensuelle des tonnages est marquée par la typologie touristique du territoire. Entre février et août, les tonnages des ménages sont à peine doublés, de 609 T à 1 178 T, alors que ceux des hors ménages sont multipliés par 15 passant de 54 T à 823 T. En moyenne sur l'année, les hors ménages représentent 26,9 % des tonnages, une variation qui va de 7,5 % en novembre à 70,7 % en août.

L'incidence touristique sur les tonnages ordures ménagères est essentiellement marquée par les activités professionnelles.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération		Vendée	France
Ménages uniquement	Ménages + Hors ménages		
123,0 kg/hab	156,1 kg/hab	130,8 kg/hab	246 kg/hab*

* Source ADEME

Malgré la caractéristique touristique du territoire, en population DGF, la production d'OMR à 123,0 Kg/hab./an est comparable à l'ensemble du territoire vendéen ; si la production hors ménages y est intégrée, ce ratio est alors de 156,1 Kg/hab./an ce qui souligne le poids des déchets des professionnels (restaurateurs, campings...) sur le territoire.

La collecte sélective

Les matériaux concernés par la collecte sélective sont les suivants :

- les emballages,
- les bouteilles, les bocaux et les flacons en verre,
- les papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes avec ou sans fenêtre...

En 2023, 9 237 tonnes de ces matériaux ont été ramassées sur l'ensemble du territoire. Les ratios annuels 2023 en Kg/habitant DGF sont les suivants :



Déchets TRIÉS et VALORISÉS

Emballages



47,4

41,7

Papiers



15,7

15,1

Verre



56,4

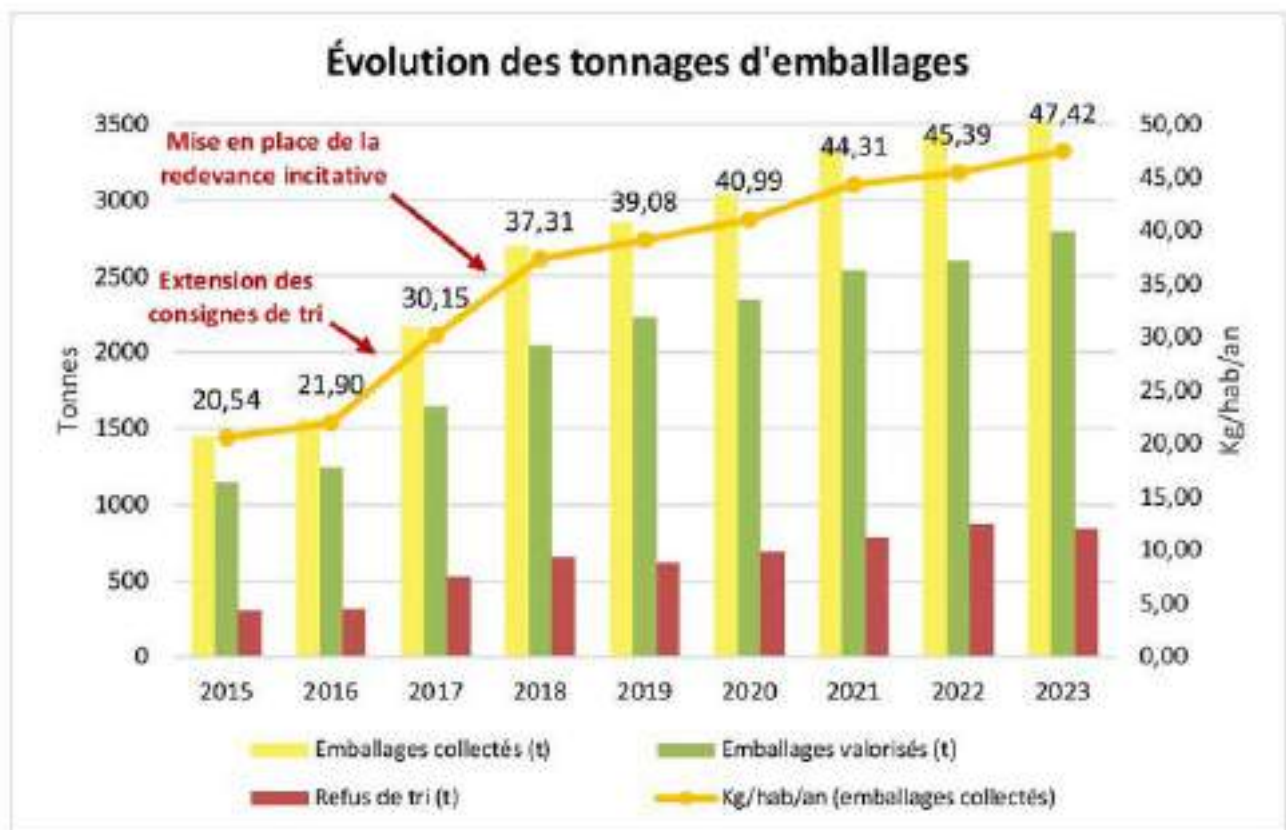
51,2

Pays de Saint Gilles

Vendée

Les emballages

La collecte en porte à porte des ménages s'effectue toutes les deux semaines (C 0,5) sur tout le territoire avec une exception pour les 3 communes littorales (Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez) dont la fréquence est hebdomadaire (C1) en juillet et août.



Entre 2022 et 2023, les tonnages d'emballages collectés ont augmenté de 6,5 %, le taux de refus se maintient à 23,74 % du tonnage collecté.

Le verre et les journaux-revues-magazines

Le verre ménager et les journaux-revues-magazines sont exclusivement collectés en apport volontaire.



Depuis 2019, le ratio Kg/hab/an des journaux-revues-magazines collectés a baissé de 36,9 % à 15,7 Kg/hab/an en 2023. Cette baisse s'enregistre dans les mêmes proportions sur tout le département.



Avec 56,4 Kg/hab/an, le ratio de collecte du verre est supérieur de 10 % à celui du territoire vendéen.

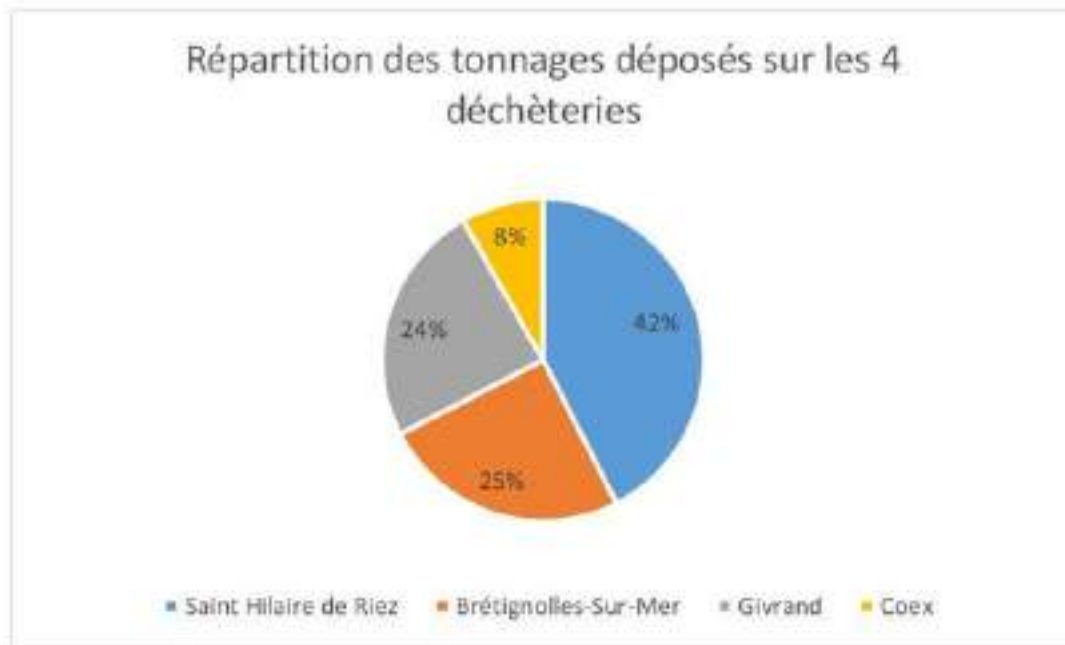
TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

Au total, 41 142 tonnes ont été collectées en 2023 dans les 4 déchèteries du territoire.

ANNEES	2021		2022		2023		Évolution 2022-2023	
Population desservie	74 980		75 782		77 270			
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	%	Tonnage
TOTAL Déchèteries	39 711	530	39 233	517,7	41 142	532,4	4,9%	1909,2
TOTAL Déchèt.hors déchets verts	26 758	357	27 176	358,6	27 421	354,9	0,9%	662,7
Déchets Verts	12 953	172,75	12 057	159,10	13 722	177,58	13,81%	1664,5
Cartons industriels	1 182	15,76	1 167	15,40	1 169	15,13	0,16%	1,9
Ferrailles	1 280	16,80	1 060	13,99	1 033	13,37	-2,52%	-26,7
Bois	1 488	19,85	1 302	17,18	1 419	18,37	9,02%	117,4
Déchets ultimes	3 432	45,77	3 089	40,76	2 739	35,44	-11,35%	-350,5
Gravats	14 805	197,45	15 946	210,42	15 946	206,36	0,00%	-0,5
Déchets diffus spécifiques	261	3,48	247	3,26	258	3,35	4,82%	11,9
Déchets d'équipement électrique	888	11,59	789	10,41	828	10,71	4,89%	38,6
Plastiques rigides	487	6,50	447	5,90	432	5,59	-3,45%	-15,4
Plastiques souples	40	0,53	63	0,83	66	0,85	4,29%	2,7
Polystyrène	21	0,28	26	0,34	25	0,33	-2,31%	-0,6
Souches	204	2,72	473	6,24	460	5,95	-2,77%	-13,1
Amiante	40	0,53	52	0,69	33	0,42	-37,31%	-19,4
Ameublement	2 446	32,62	2 285	30,15	2 698	34,81	18,07%	412,8
Plaques de Plâtre	224	2,99	230	3,04	316	4,08	37,22%	85,6

De 2022 à 2023, la quantité de déchets déposés en déchèteries progresse de 4,9 % en tonnage soit 2,8 % en Kg/hab/an. Cette hausse tient l'essentiel de son origine par le flux des déchets verts. Avec un ratio de collecte en déchèteries de 532,4 Kg/hab/an quand la moyenne départementale est à 341,6 Kg/hab/an, le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie se distingue par des chiffres relativement élevés.

Il est à noter que le captage départemental annuel en déchèteries est de 107,0 Kg/hab/an pour les déchets végétaux et de 100,6 Kg/hab/an pour les gravats alors qu'il est respectivement de 177,6 Kg/hab/an et 206,4 Kg/hab/an sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Ces chiffres et le gisement important de « souches » soulignent l'importance des volumes déposés par les professionnels en déchèteries.



Le traitement des déchets

Les sites de traitement

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées sont déposées au centre de transfert de Givrand (85) avant d'être acheminées à l'usine de tri mécano biologique « Trivaland » à Saint Christophe du Ligneron (85).

La collecte sélective

Les emballages sont transférés sur l'installation de Givrand pour être ensuite dirigés vers le centre de tri départemental Vendée Tri à La Ferrière.

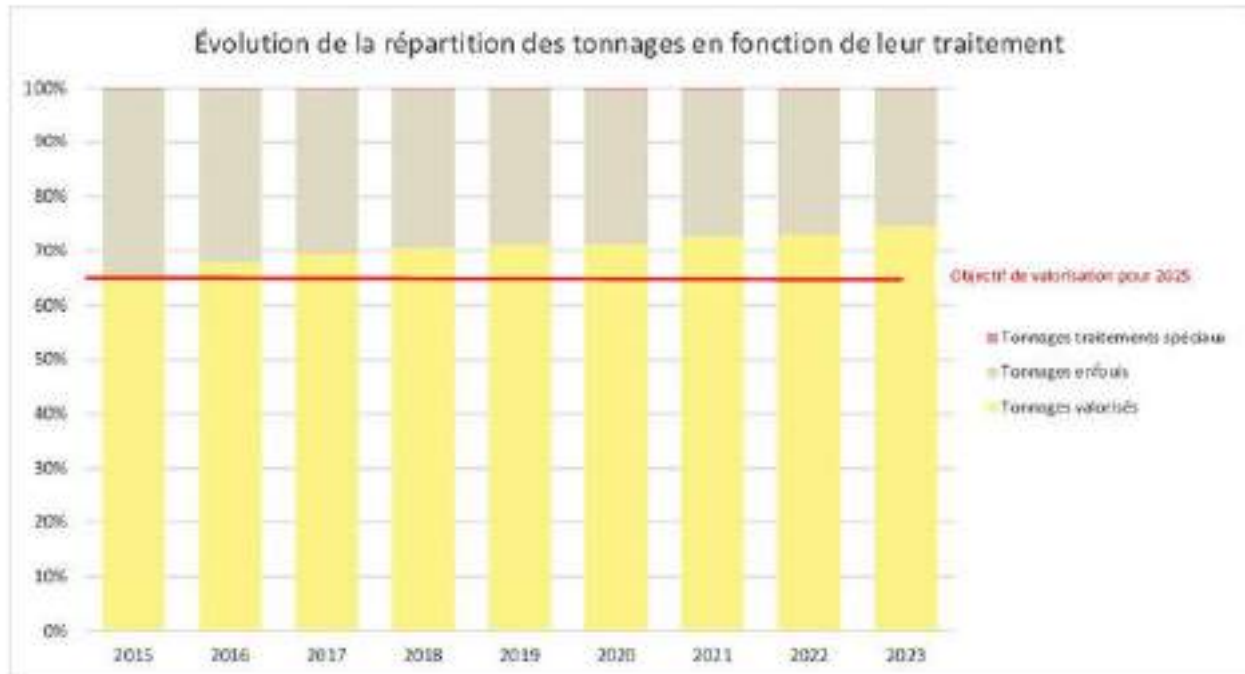
Les déchets papiers et verres sont entreposés au centre de transfert de Givrand puis évacués et valorisés dans les filières dédiées.

Les tonnages traités

Les tonnages traités sont présentés en lien avec ceux de 2015, année en référence précédant la démarche de mise en place de la redevance incitative au tri (effective en 2018).

ANNEES	2015	...	2018	...	2021	2022	2023
Valorisation collecte sélective	6 474	...	8 059	...	8 603	8 727	8 770
Valorisation déchèteries	29 581	...	31 994	...	35 978	35 845	38 112
Sous-total valorisés (en T)	36 055	...	40 053	...	44 581	44 572	46 882
Ordures ménagères résiduelles	16 010	...	12 816	...	12 334	12 282	12 088
Refus de tri	304	...	652	...	781	841	870
Déchets ultimes	2 436	...	3 192	...	3 432	3 080	2 739
Sous-total élimination (en T)	18 750	...	16 660	...	16 547	16 192	15 674
DMS, amiante...	205	...	191	...	301	299	292
Sous-total traitement spéciaux (en T)	205	...	191	...	301	299	292
Total (en T)	55 020	...	56 704	...	61 430	61 064	62 849
Population DGF	70 548	...	72 338	...	74 980	75 782	77 270
Production totale de déchets en Kg/hab DGF	780	...	784	...	819	805	813

L'extension des consignes de tri pour la partie collecte et les nouvelles filières de valorisation en déchèteries permettent d'augmenter la part des déchets valorisés.
Ces dernières années, les fluctuations les plus importantes sont observées en déchèteries, installations où transitent 2/3 des déchets.



Indicateurs économiques

Le tableau ci-dessous est issu de la matrice des coûts exportée de SINOE, la base de données de l'ADEME. Cet outil permet de se comparer avec des référentiels nationaux et régionaux suivant des règles de remplissages identiques. Les données de la matrice diffèrent du compte administratif. Le tonnage des gravats de déchèteries n'est pas pris en compte.

	FLUX DE DÉCHETS ANNÉE 2023										Total
	OMR Porte-à-porte	OMR Apport volontaire	Verre Apport volontaire	Emballages - Porte-à-porte	Emballages - Apport volontaire	Papiers Apport volontaire	Déchèteries	Biodéchets des Professionnels	Encombrants Porte à porte	Cartons des professionnels	
Coûts de collecte	1 746 388 €	161 554 €	365 910 €	1 195 089 €	302 561 €	223 961 €	1 412 721 €	100 275 €	49 019 €	72 190 €	5 629 669 €
Coûts de traitement	2 165 017 €	225 491 €	55 925 €	646 925 €	296 628 €	15 341 €	2 365 747 €	27 262 €	7 525 €	21 413 €	6 026 275 €
Recettes	1 861 €	789 €	143 926 €	1 204 595 €	422 604 €	148 825 €	418 379 €	118 €	93 €	18 650 €	2 359 923 €
TVA	210 072 €	21 995 €	27 641 €	109 506 €	34 889 €	14 314 €	158 558 €	7 521 €	609 €	5 421 €	590 525 €
Total	4 118 614 €	409 252 €	305 550 €	646 935 €	211 475 €	104 791 €	3 518 653 €	134 940 €	57 060 €	80 377 €	9 886 647 €
Tonnages*	10 900	1 135	4 358	2 713	951	1 215	25 197	403	36	160	47 098
Coûts en €/TCT	377 €	360 €	70 €	349 €	222 €	86 €	140 €	335 €	1 585 €	502 €	210 €

* hors gravats de déchèteries

Les coûts de gestion globale se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat. Seuls les coûts des déchèteries sont supérieurs, avec des quantités collectées au-dessus de la moyenne.

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Montant annuel de la prestation	Echéance
GRIVET FILS SARL	Entretien réparation mécanique poids lourds	Marché public	1 an à compter du 21/03/2020 renouvelable 3 fois	518 207,16 € HT	14/02/2024
COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	Fourniture de carburants	Marché public	1 an à compter du 26/12/2022 renouvelable 3 fois	469 542,65 € HT	25/12/2026
CHOUTEAU PNEUS CHALLANS	Entretien réparation et reprise pneumatiques que poids lourds	Marché public	1 an à compter du 24/09/2020 renouvelable 3 fois	85 617,14 € HT	23/09/2024
SIMPLICITI	Fourniture, maintenance et assistance du système d'identification des bacs	Marché public	1 an à compter du 14/03/2022 renouvelable 3 fois	169 893,70 € HT	12/03/2026
SLI BLANCHISSERIE	Location et entretien des vêtements de travail	Marché public	1 an à compter du 12/02/2021 renouvelable 3 fois	23 803,16 € HT	11/02/2025
ATPMG	Maintenance et assistance du logiciel de facturation REOMI	Marché public	1 an à compter du 18/11/2019 renouvelable 3 fois	9 712,04 € HT	18/11/2023

Compte de résultat du service Régie - Collecte

Section Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Libellé	CA 20223
Atténuation de charges (remboursements, ...)	115 801,02
Produits des services (REOMI, vente composteurs, ...)	10 051 934,76
Dotations et participations	0,00
Autres produits de gestion courante	9 953,27
Produits exceptionnels (Vente de bacs, de conteneurs, ...)	69 399,55
Reprise sur amortissements et provisions	0,00
Opérations d'ordre	14 389,00
TOTAL RECETTES	10 261 477,60

La redevance facturée aux foyers du territoire est affichée comme reposant sur la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites. Or, tous les flux de déchets présentent un coût, celui du flux emballages en porte à porte est d'ailleurs proche de celui des OMR en porte à porte.

Le service de collecte des encombrants en porte à porte (sur demande/inscription et limité à 1 fois par an) reste particulièrement onéreux.

Le barème tarifaire de la R.E.O.M.I est calculé en fonction des services rendus, il comprend notamment :

- la collecte des ordures ménagères en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des emballages en porte à porte et en points d'apport volontaire,
- la collecte des verres et des journaux, revues, magazines en points d'apport volontaire,
- le transport et le traitement des ordures ménagères,
- le transport, le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- la collecte, le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- l'équipement des habitants en moyen de pré-collecte,
- la gestion globale du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (les achats de matériels et fournitures, les impôts, taxes, les charges de personnel, les charges de gestion courante, les charges financières, les charges exceptionnelles, les amortissements et provisions, les dépenses d'investissement nécessaires au fonctionnement du service).

La facturation s'effectue après chaque semestre échu, soit en juillet pour le 1^{er} semestre et en janvier N+1 pour le 2^e semestre.

Une facturation mensuelle est lancée pour les foyers quittant le territoire dans le mois.

Les dépenses de fonctionnement

Libellé	CA 2023
Charges à caractère général (Carburant, entretien - réparations, assurances, charges de structures, ...)	1 819 835,85
Charges de personnel (salaires - GVT - point d'indice - ...)	3 485 600,12
Autres charges de gestion courante (Cotisation TRIVALIS - indemnités - créances irrécouvrables, ...)	4 263 902,38
Charges financières (intérêts d'emprunts)	1 005,83
Charges exceptionnelles (dégrèvement de facturation)	14 513,12
Dotations aux provisions (paiement CET)	5 150,00
Amortissements	688 108,32
TOTAL DEPENSES	10 278 115,62

Après les charges de personnel, l'entretien des véhicules de collecte pour 626 307,02 € et le carburant pour 479 465,85 € représentent les principales charges de fonctionnement du service.

La cotisation Trivalis, à hauteur de 4 185 516,00 €, englobe l'ensemble des dépenses de traitement.

La répartition des charges et recettes de traitement est présentée dans le tableau ci-après. La différence entre le montant de cotisation versé pour l'exercice (4 185 516,00 €) et les dépenses réelles (4 037 970,00 €) fait l'objet d'une régularisation en année N+1.

Répartition des dépenses de traitement 2023 (Participation au Syndicat de Traitement des déchets TRIVALIS)	
OM	2 390 508,00 €
BIODECHETS	34 393,00 €
TOUT VENANT	566 141,00 €
DECHETERIES Autres flux	1 842 125,00 €
TRI	1 046 781,00 €
REFUS DE TRI	166 166,00 €
TOTAL DEPENSES 2023 EN HT	6 046 115,00 €
Reventes matériaux collecte (emballages, papier, verre)	-450 661,00 €
Produits soutiens Eco- organisme	-1 457 834,00 €
Reventes produits déchèteries (cartons, ferrailles, ...)	-386 164,00 €
Produits soutiens Eco- organisme TRI déchèteries	-43 370,00 €
TOTAL RECETTES 2023	-2 338 029,00 €
SOLDE REALISE 2023 HT	3 708 086,00 €
TVA ACQUITEE	321 216,00 €
TOTAL REALISE 2023 TTC	4 029 302,00 €

La contraction des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement du budget gestion des déchets laisse apparaître **un résultat de fonctionnement excédentaire sur l'exercice 2023 de -657 081,30 €**



Section investissement

Les recettes d'investissement

Libellé	CA 2023
FCTVA	449 040,92
Subventions (Région + ADEME) pour les véhicules à Hydrogène	441 450,12
Amortissements	688 108,32
TOTAL RECETTES	1 578 599,36

228 150,12 € Région

213 300 € ADEME

Les dépenses d'investissement

Libellé	CA 2023
Remboursement du capital des emprunts	40 000,00
Investissements (camion, conteneurs, station hydrogène, travaux en déchèteries, ...)	2 142 928,58
Opérations d'ordre	14 389,00
TOTAL DEPENSES	2 197 317,58

Les principaux investissements sont du matériel roulant pour un peu plus de 1 440 K€, des conteneurs de collecte pour 284 K€ environ, les travaux liés à la station hydrogène pour 178 K€, des équipements véhicules pour 170 K€ et des travaux en déchèteries pour 66 K€.

Le résultat de l'exercice en section investissement est déficitaire à -618 718,22 €, le financement des investissements a donc fait appel au résultat antérieur positif.

Conclusion et perspectives

La quantité de déchets collectés reste stable (excepté pour le papier) après de fortes variations enregistrées suite à l'extension des consignes de tri de 2017 et la mise en place de la tarification incitative en 2018.

Sur la partie déchèterie, les tonnages sont beaucoup moins maîtrisés. La mise en place de nouvelles filières matériaux en lien avec les obligations légales de responsabilité élargie du producteur font que ces installations sont en pleine mutation avec des conséquences techniques et financières non négligeables.

Ces dernières années ont été marquées par la mise en place de nouvelles lois (lois TEPCV[1] du 17 août 2015 et AGECL[2] du 10 février 2020) visant à tendre vers une société plus durable. Cette évolution de la législation a une incidence sur la collecte et le traitement des déchets.

Les perspectives pour l'année 2024 seront dans la continuité de 2023, à savoir :

- diminution des fréquences de collecte en porte à porte des ordures ménagères et optimisation des circuits, afin d'ajuster le service au plus près des besoins des usagers,
- réajustement de la grille tarifaire de la REOMI en fonction des fréquences de collecte des OM et des coûts de l'ensemble des flux,
- renforcer le compostage individuel ainsi que le compostage collectif pour les particuliers,
- rationaliser la collecte des biodéchets auprès des professionnels,
- travailler sur la prévention des déchets,
- renforcer la communication sur le service et son fonctionnement (le compostage, le tri, le zéro déchet, comment consommer moins de plastique...).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération exerce la compétence eaux usées et eaux pluviales. Les biens nécessaires à l'exécution de la compétence sont mis à disposition l'Agglomération.

EAUX USÉES

Les missions principales du service

- délimiter les zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif (zonage d'assainissement eaux usées),
- contrôler les raccordements au réseau public,
- réaliser la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, et l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres :

51 671
abonnés

3,05

millions de m³ d'eaux
usées collectés,
assujettis à la redevance
assainissement

653

km de réseaux de
collecte dont 3,5 km
en réseau unitaire

5,6 millions de m³ d'eaux usées
traités sur les stations
d'épuration du territoire

149 postes de
refoulement

7 stations d'épuration
à boues activées

1 station d'épuration
à boues
granulaires

2 filtres plantés
de roseaux

9 lagunages



Le financement du service

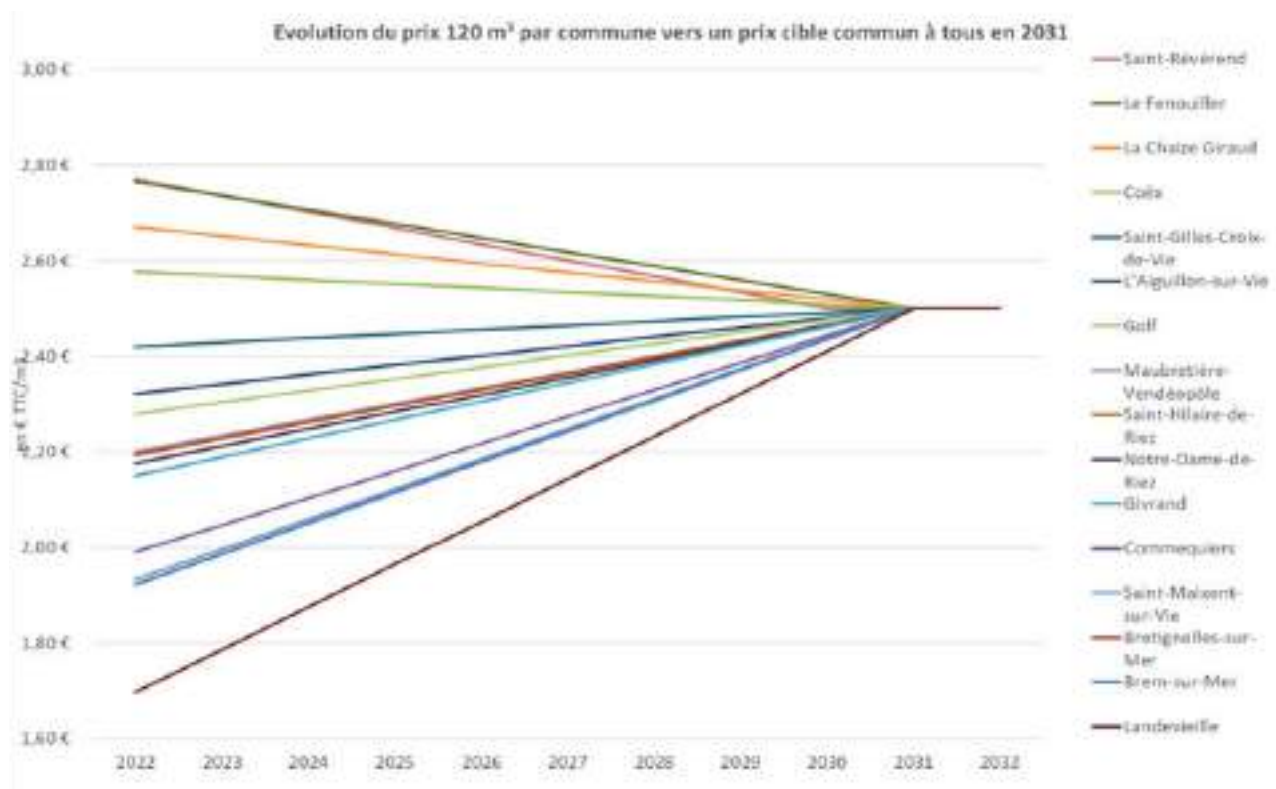
La redevance assainissement

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (ex : un puits), un forfait au m³/an/hab est appliqué.

La tarification de l'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de celle de l'année 2022 lors de laquelle une harmonisation des tarifs de chaque collectivité pour atteindre un tarif unique à horizon 2031 avait été votée.

Harmonisation des tarifs

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 mai a décidé une harmonisation de la redevance assainissement à échéance de 10 ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2022 en retenant le tarif de 2,50 € TTC/m³ (base 120 m³) qui sera appliqué en 2031. Il est précisé que les tarifs seront votés annuellement par le Conseil Communautaire. La synthèse graphique de cette convergence par commune est présentée ci-dessous.



Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement des eaux usées. **Le montant de cette participation a été uniformisé sur les 14 communes du territoire**, il s'élève par exemple à 1 500 € pour les immeubles d'habitations individuelles neufs (des tarifs spécifiques sont appliqués pour les autres types de construction, voir délibération).

Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en fonction de la typologie du projet

Règles et mode de fonctionnement du service

Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière :

Le contrôle est rendu obligatoire par un arrêté du Président de la Communauté de Communes depuis le 28 juin 2018, il doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

Les travaux de raccordement / de viabilisation :

Les travaux de raccordement des nouvelles constructions à un réseau d'assainissement des eaux usées existant sont à la charge des demandeurs. Ils doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise agréée par l'Agglomération dont la liste est fournie aux demandeurs.

Mode d'exploitation des ouvrages – Gestion des urgences :

RAPPEL DU CONTEXTE :

L'échéance de la plupart des marchés de prestations de service et contrats de DSP est fixée au 31/12/2021.

Une étude préalable comparative des scénarios et modes de gestion a été réalisée par le cabinet Bert Consultant en 2019-2020.

Sur proposition du Conseil d'Exploitation

« Assainissement », le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 a décidé la mise en place d'une régie indirecte avec des marchés de prestations de service avec un allotissement géographique (2 lots). Il a été également décidé avec l'exploitant actuel (SAUR) une rupture anticipée des contrats Havre de Vie, Le Fenouiller et Notre Dame de Riez.

Les prestations démarrent au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 4 ans reconductibles deux fois par période de 1 an.

Depuis le 1^{er} juin 2023, la prestation de service du système d'assainissement de Coëx est assurée par Véolia ; celle du système de Commequiers démarre le 1^{er} janvier 2024.

La répartition des deux lots est la suivante :



La répartition territoriale des contrats est donc la suivante au 1^{er} janvier 2022 :

Commune / secteur	Mode de GESTION DSP* Délégation de Service Public PS* contrat de Prestations de Service	Prestataire/Société	Échéance contrat ou délégation
COËX	DSP	SAUR	31/12/2023
COMMEQUIERS	DSP	SAUR	31/05/2023
BRETONNIÈRES SUR MER	P S	VEOLIA	31/12/2025
BREM SUR MER	P S	VEOLIA	31/12/2025
GIVRAND	P S	VEOLIA	31/12/2025
LA CHAZE GIRAUD	P S	VEOLIA	31/12/2025
L'AIGUILLON SUR VIE	P S	VEOLIA	31/12/2025
LANDEVIELLE	P S	VEOLIA	31/12/2025
LE FENOULLIER	P S	VEOLIA	31/12/2025
NOTRE DAME DE RIEZ	PS	VEOLIA	31/12/2025
SAINT GILLES-CROIX DE VIE	P S	VEOLIA	31/12/2025
SAINT HILAIRE DE RIEZ	P S	VEOLIA	31/12/2025
SAINT MAIXENT SUR VIE	P S	VEOLIA	31/12/2025
SAINT REVEREND	PS	VEOLIA	31/12/2025

Il existe un numéro à contacter en cas d'urgence, le 2 858 067 295 qui redirige l'utilisateur directement vers la société en charge de l'assainissement sur sa commune.

La dette :

La dette du budget ASSAINISSEMENT RÉGIE du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'élève au 31/12/2023 à 13 544 517,19 €

La dette est composée de 18 emprunts répartis auprès de 6 établissements prêteurs.

La caractéristique de la dette est la suivante :

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023
Dette globale :	13 544 517,19 €
Taux moyen :	1,41 %
Durée résiduelle moyenne :	19,71 ans

Tous les prêts en cours sont classés « 1A », soit le niveau de risque le plus faible selon la charte de bonne conduite « Gissler », sur une échelle pouvant aller jusqu'à 6 et F."

La nouvelle Station d'épuration à Givrand

La station d'épuration du Soleil Levant a été mise en service le 9 mai 2023 en recevant les effluents anciennement traités sur la Station du Havre de Vie (mise hors service le même jour).

Suite à sa mise au point et à sa mise en régime, les effluents de Notre Dame de Riez et du Fenouiller ont pu également être traités sur la station du Soleil Levant à compter du mois de décembre 2023.

L'année 2024 devra permettre de valider les performances de traitement de la station d'épuration ainsi que sa conformité réglementaire.



EAUX PLUVIALES

Les missions principales du service :

- Maîtrise des pollutions pour les faibles pluies : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux en temps de pluie et la limitation des phénomènes d'érosion, favoriser l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- Prévention des inondations pour les pluies plus importantes : limiter les inondations liées au ruissellement pluvial ou aux débordements des systèmes d'assainissement ; en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Limiter la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et les risques de non-conformité.
- Penser l'aménagement en intégrant les 3 enjeux précédents afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies ; faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement, ce qui nécessite un spectre de compétences (ingénieurs, urbanistes, paysagistes...).

La prise en compte de ces missions impose à la collectivité compétente la mise en place d'un zonage permettant de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et de pallier tout risque de pollution lié à ces écoulements. En 2018, seules les communes de Saint Hilaire de Riez et Brem sur Mer disposent d'un zonage assainissement eaux pluviales approuvé. Le Schéma directeur des eaux pluviales est en cours sur l'ensemble du périmètre de l'Agglomération. **L'année 2023 a été principalement consacrée à la consolidation des données relatives aux réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux pluviales.**

En quelques chiffres

201 bassins d'orage

581 km de réseau d'assainissement pluvial

4 communes disposant de zonage d'assainissement pluvial

2 systèmes d'injection des eaux pluviales dans la nappe (Saint Hilaire de Riez)

2 stations de pompage de grosse capacité (quai Gorin / boulevard Pompidou – Saint Gilles Croix de Vie)

Le financement du service

Le financement de la gestion publique des eaux pluviales relève du **budget général** de la collectivité, **aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**. En 2018, les élus communautaires ont décidé que les charges et dépenses réelles effectuées sur chaque commune de ce service soient impactées par une révision des attributions de compensation versées aux communes.

Les travaux d'assainissement

L'Agglomération assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle établit en intégrant ses travaux, son propre Plan Pluriannuel d'Investissement.

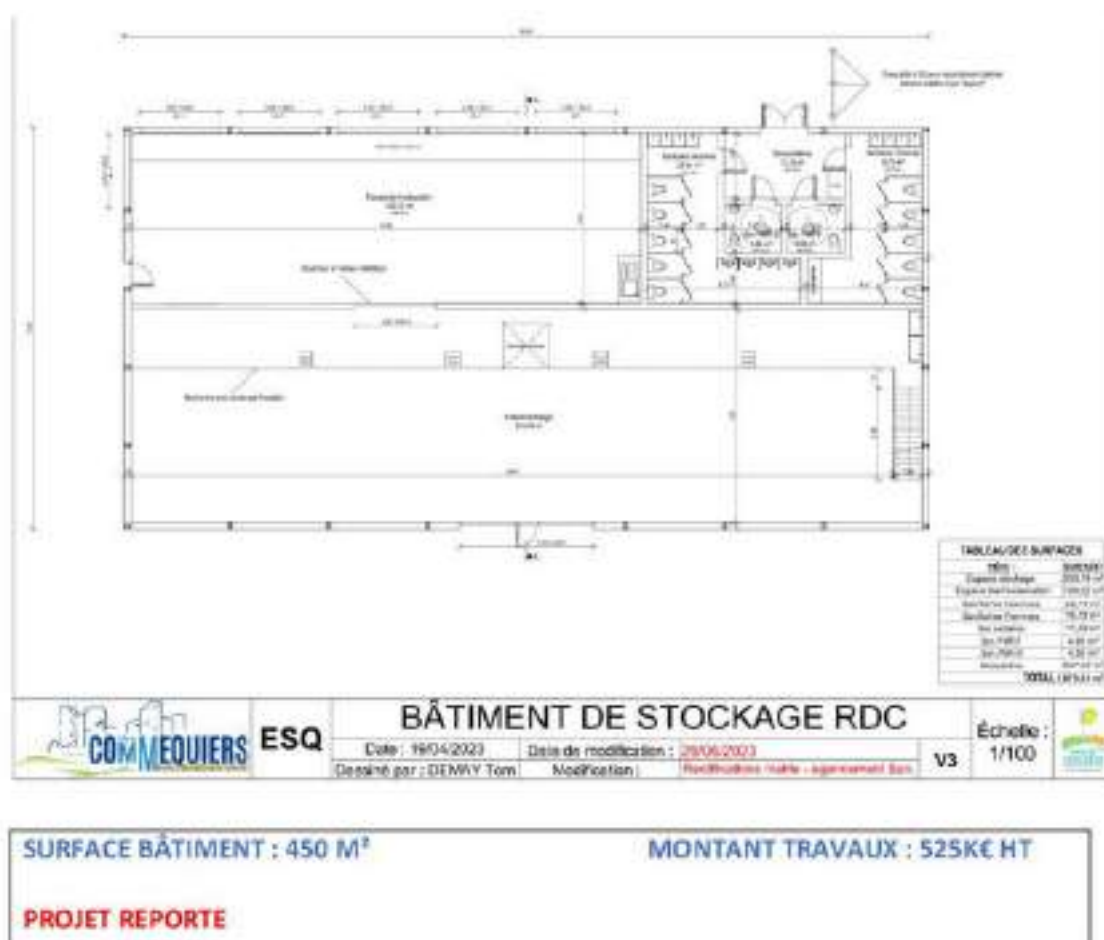
TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS

Construction d'un bâtiment de stockage pour l'association des Amis du vieux Château, à Commequiers

Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Phase faisabilité et estimation des travaux.

Ouverture dossier : avril 2023

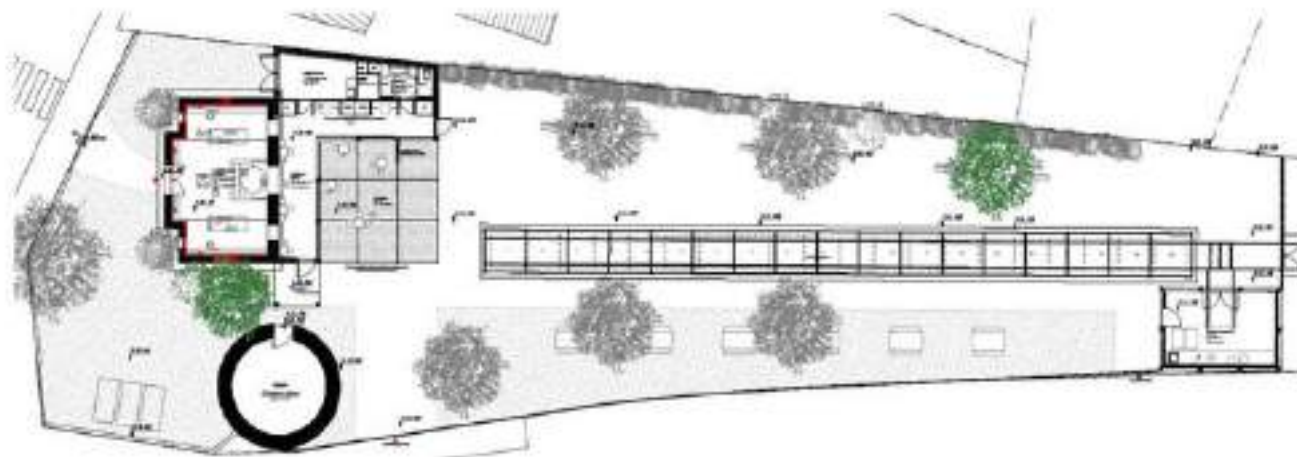


Réhabilitation et extension du Vélorail, à Commequiers

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

Phases faisabilité jusqu'à la réception de chantier

Ouverture dossier : août 2023



SURFACE BÂTIMENT : 132 M² (Existant + Extension + Atelier) / MONTANT TRAVAUX : 400 K€ HT

Au 03/12/2024 : PROJET EN COURS PHASE APD

Construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire, à L'Aiguillon sur Vie

Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Phase faisabilité et estimation des travaux

Ouverture dossier : juillet 2023



Image d'un autre bâtiment

SURFACES PROJETÉES : 858 M² (Restaurant + accueil périscolaire) / MONTANT TRAVAUX : 1.5K€ HT

PROJET REPORTE

Rénovation de deux équipements à Saint Hilaire de Riez

1/ La salle de la Faye

2/ L'école Henry Simon

Prestation : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Phase faisabilité jusqu'à la réception des travaux

Ouverture dossier : mai 2023



MONTANT TRAVAUX ECOLE : 545K€ HT

MONTANT TRAVAUX SALLE DE LA FAYE : 620K€ HT

PROJET REPORTE POUR LA SALLE DE LA FAYE

ECOLE : PROJET VALIDE, AU 03/12/2024 PHASE DIAG. ESQ EN COURS

Rénovation de la Maison BOURDIN pour la délocalisation de l'Office de Tourisme Intercommunal, à Givrand

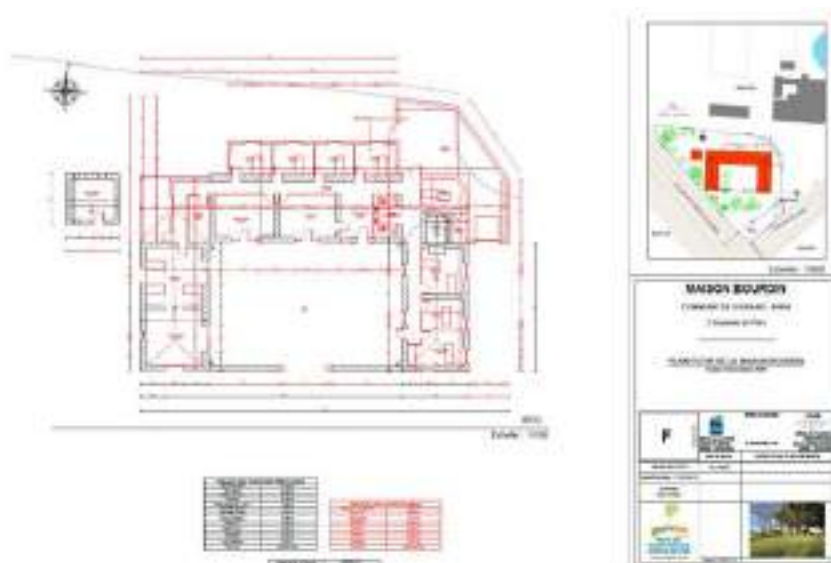
Prestation: Maîtrise d'Ouvrage interne

Relevés sur site

Plans de l'existant et plans projet

Estimations des travaux

Ouverture dossier : octobre 2023



MONTANT TRAVAUX : 1,45 K€ HT

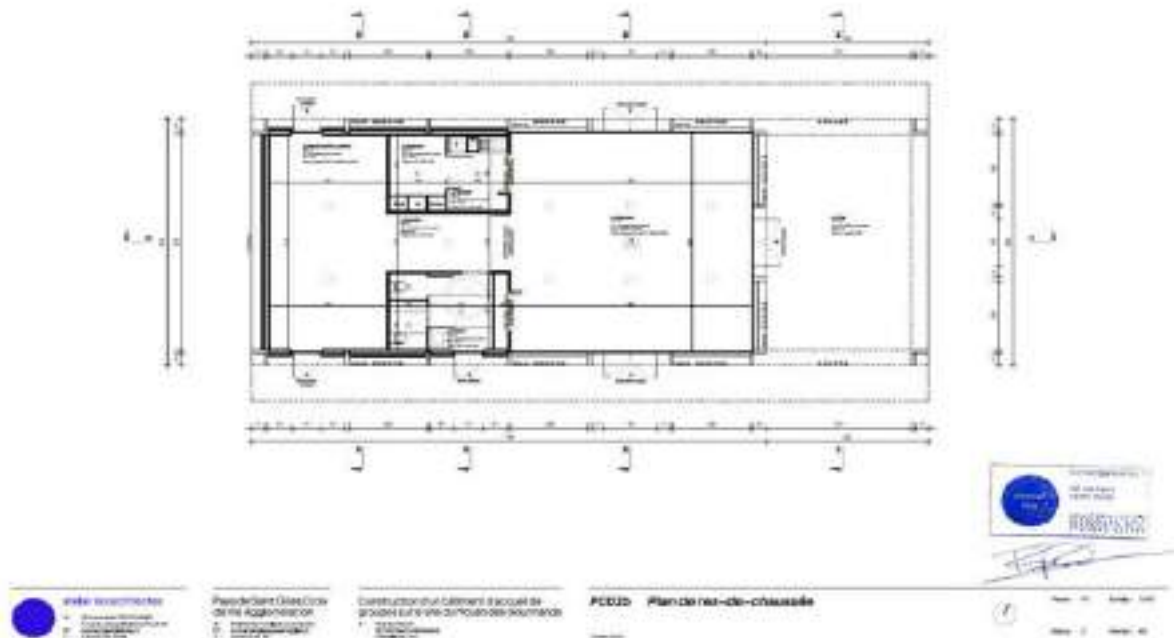
PROJET ANNULÉ

Construction d'un bâtiment destiné à l'accueil des groupes du site du Moulin des Gourmands, à Saint Révérend

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

De la phase faisabilité jusqu'à la fin des travaux

Ouverture dossier : Fin décembre 2022 pour début d'études en 2023



SURFACES PROJETÉES : 135 M² intérieure et 41.70 m² préau extérieur. / MONTANT TRAVAUX : 306 K€ HT

PROJET RECEPTIONNE EN SEPTEMBRE 2024 – GPA EN COURS

Délocalisation des locaux de France services dans les locaux de la salle 1, rez-de-chaussée du siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

Relevés sur site

Plans de l'existant, estimations de travaux, désignation d'une équipe de Maîtrise d'oeuvre, plans
projet

Ouverture dossier : Septembre 2023



France Service			Echelle :
Date : 09/2023	Date de modification :		1/100
Dessiné par : MES	Modifié par :		V

MONTANT TRAVAUX : 35 K€ HT

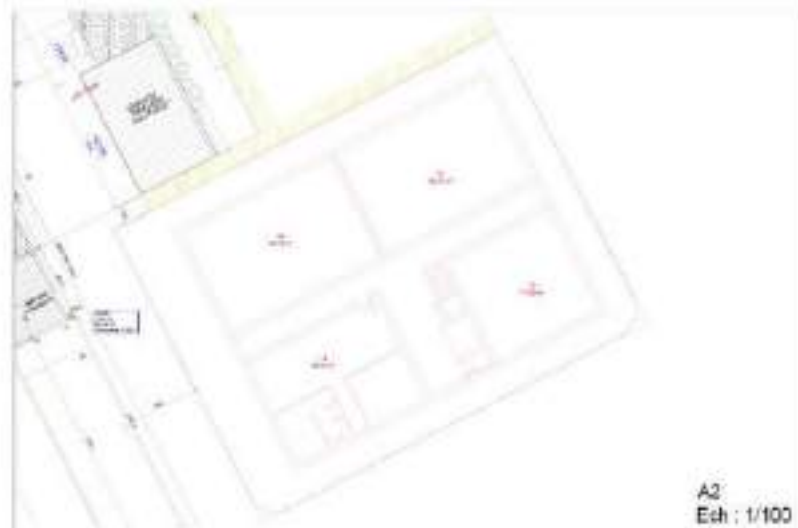
Au 03/12/2024 : PROJET EN COURS PHASE APS

Délocalisation des locaux de la brigade maritime et projet de construction de logements pour la gendarmerie de Saint Gilles Croix de Vie

Prestation : Maîtrise d'Ouvrage interne

Relevés sur site et phase faisabilité par la conception de plans

Ouverture dossier : Octobre 2023



05

LES RESSOURCES À L'APPUI DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

MUTUALISATION

Il existe de nos jours, **des contraintes de plus en plus importantes** pour les collectivités territoriales :

- un niveau croissant de service exigé par la population,
- un niveau d'expertise demandé par la complexité des dossiers à traiter et des outils à maîtriser,
- une diminution des aides (financières et techniques) de l'État aux collectivités.

Les collectivités territoriales sont donc amenées à une réflexion sur :

- une plus grande cohérence du service rendu à l'utilisateur,
- le partage des compétences et de l'expertise à l'échelle intercommunale,
- la nécessaire recherche d'optimisation des moyens à l'échelle intercommunale.

Ceci afin de répondre à différents enjeux et objectifs comme :

- maîtriser les dépenses publiques et optimiser les modes de fonctionnement (moyens et ressources),
- renforcer la cohérence de l'action publique sur le territoire et un service de proximité,
- assurer une continuité et le développement du service public,
- proposer une meilleure qualité de service rendu et bénéficier de nouveaux champs d'expertise,
- répondre au mieux à un niveau croissant d'attentes de la part des citoyens,
- améliorer l'efficacité de l'action publique et proposer de nouveaux services,
- développer et renforcer les solidarités intercommunales.

C'est dans ce contexte que la mutualisation trouve tout son sens avec, comme définition, **la mise en commun des moyens, humains, financiers et/ou logistiques, pour réduire les coûts et réaliser des économies entre les différentes structures.**

La mutualisation revêt **deux modalités principales** :

- dans le cadre des compétences transférées,
- en dehors de tout transfert de compétence.

Elle peut prendre diverses formes pour permettre la mise en commun entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale de moyens, équipements, matériels ou personnels. Elle peut être **descendante, ascendante ou horizontale et à des degrés différents d'intégration.**

La mutualisation résulte avant tout d'un **choix politique de gestion publique** ayant pour objectif de faire évoluer le service public.

Il est donc important que les projets soient portés par les élus pour faire évoluer les pratiques dans le domaine de la mutualisation afin de les rendre efficaces.

Les agents concernés par ces mutualisations représentent également un facteur de réussite dans ce processus.

- Élu(e) référente à la mutualisation depuis le 08/12/2022: Séverine BESSONNET
- 30 points présentés en Bureau Communautaire
- Plusieurs Groupes de Travail en 2023 avec les élus du territoire, les DGS du territoire. Il a également été décidé pour 2024 de lancer des groupes de travail:
 - > avec les binômes DGS / DST,
 - > élus / DGS spécifiquement sur la réflexion d'une police municipale.

- **Services communs:**

- > Service Autorisations du Droit des Sols (ADS) / communes du territoire
- > Service de Collaborateur de cabinet / commune de Saint Gilles Croix de Vie
- > Service Système d'Information / communes du territoire et OTI
- > Services Ressources Agglomération / CIAS à Ressources Humaines, Finances, Services Techniques, Affaires Juridiques et Marchés Publics, Communication, Système d'Information.

275 023,18 € refacturés au CIAS en 2023.

- **Groupements de commandes**

Plusieurs groupements de commandes ont été constitués par l'Agglomération en 2023 (délibérations prises) à titre gracieux:

- > marchés de télécommunications, réseau et sécurité,
- > accord-cadre à bons de commande de maintenance et gestion de matériel de reprographie.

Mise à disposition de personnel intérimaire:

- > accord-cadre à bons de commande de fourniture et livraison de fournitures de bureau,
- > accord-cadre à bons de commande de fourniture et livraison de titres de restauration,
- > accord-cadre à bons de commande d'entretien ménager des locaux.

L'Agglomération a également adhéré à différents groupements de commandes (délibérations prises):

- > SYDEV - adhésion aux groupements de commandes pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et pour l'acheminement et la fourniture d'énergie électrique,
- > centrale d'achat "RESAH".

- **Mises à disposition individuelles d'agents en cours**

Des mises à disposition d'agents sont en cours de manière formalisée ou non:

Pour l'Agglomération:

- > avec les communes de Coëx, de Saint Hilaire de Riez et de Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »,
- > avec l'OTI pour le guide meunier au Moulin des Gourmands.

Pour le CIAS:

- > avec la commune de Brem sur Mer pour un agent de restauration et un agent d'animation (ALSH).

- **Mises à disposition de services**

Les services « Ingénierie », « Construction » et « Marchés publics » sont régulièrement mis à disposition auprès des communes.

Concernant ces mises à disposition de service, il a été facturé aux communes en 2023, les services suivants :

- **Mise à disposition des services Construction et Marchés Publics**

- › 16 200 € facturés en 2023 (3 communes – 3 dossiers),
- › 3 conventions signées en 2023 (2 communes) pour un montant total estimé à 11 400 €.

- **Mise à disposition des services Ingénierie et Marchés Publics**

- › 78 400 € facturés en 2023 (9 communes – 22 dossiers),
- › 20 conventions signées en 2023 (11 communes) pour un montant total estimé à 134 600 €.

Il existe également avec le CIAS des mises à disposition de services ascendantes dans le cadre du transfert partiel de la compétence Enfance (Commequiers, Saint Hilaire de Riez, Le Fenouiller, Saint Révérend).

- **Prestations de services**

L'Agglomération propose des prestations de service pour :

- › l'acquisition de données par drone – Service DCM – 912 € facturés en 2023 (4 communes),
- › l'analyse du trafic routier par radar – Service Voirie – 400 € facturés en 2023 (1 commune),
- › la lutte contre les chenilles processionnaire – Service Environnement – 730,13 € facturés en 2023 (3 communes).

L'Agglomération et le CIAS font appel aux services du Centre de Gestion pour les prestations chômage et la médecine préventive.

Le CIAS fait appel à la commune de Coëx pour la fourniture de repas pour le MAMS et à la commune de Saint Révérend pour la fourniture de repas pour l'ALSH.

- **Mutualisation de matériel : mise à disposition de biens mobiliers**

Des mutualisations de matériel sont effectuées :

- › matériel de clôture (éco-pâturage),
- › scène mobile,
- › broyeurs de végétaux,
- › matériel ALSH (CIAS),
- › matériel bathymétrique avec la SEMVIE et la Sem des Ports,
- › matériel pour la lutte contre les chenilles processionnaires.

La Balise fait appel aux communes pour le prêt de ganivelles et de praticables.

Le CIAS fait appel à la commune de Coëx pour le prêt de son minibus pour les sorties pédagogiques du MAMS.

- **Mutualisation de matériel : mise à disposition de biens immobiliers**

Plusieurs biens immobiliers sont mis à disposition de manière descendante ou ascendante notamment pour l'OTI et pour le CIAS dans le cadre de la gestion des ALSH, du RAMi, des MAMS et du LAEP.

- **Autres Mutualisations**

- › Centre Médico-scolaire,
- › formations de prévention,
- › gestion de l'Espace Naturel Sensible du Gué Gorand,
- › entretien des Ouvrages Portuaires et Départementaux,
- › conventions mise à disposition de locaux pour les permanences France services,
- › convention d'objectifs pour le fonctionnement des ALSH associatifs (CIAS),
- › formation continue pour les agents ALSH (CIAS),
- › outils informatiques (CIAS).

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Conformément à ses statuts, la Communauté d'Agglomération met en œuvre les politiques contractuelles avec l'Europe, l'État, la Région, le Département ou tout autre organisme financeur pour l'attribution au territoire de participations financières ou de subventions destinées à la réalisation de projets.

Le Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE) constitue une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ce contrat traduit de manière opérationnelle les ambitions du territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion de territoire.

Enfin, Le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire.

Le CRTE regroupe les démarches contractuelles existantes.

Le CRTE a été signé entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et l'État le 14 octobre 2021.

Le comité de pilotage se réunit chaque année pour suivre l'évolution du CRTE. La réunion a eu lieu le 17 novembre 2023.

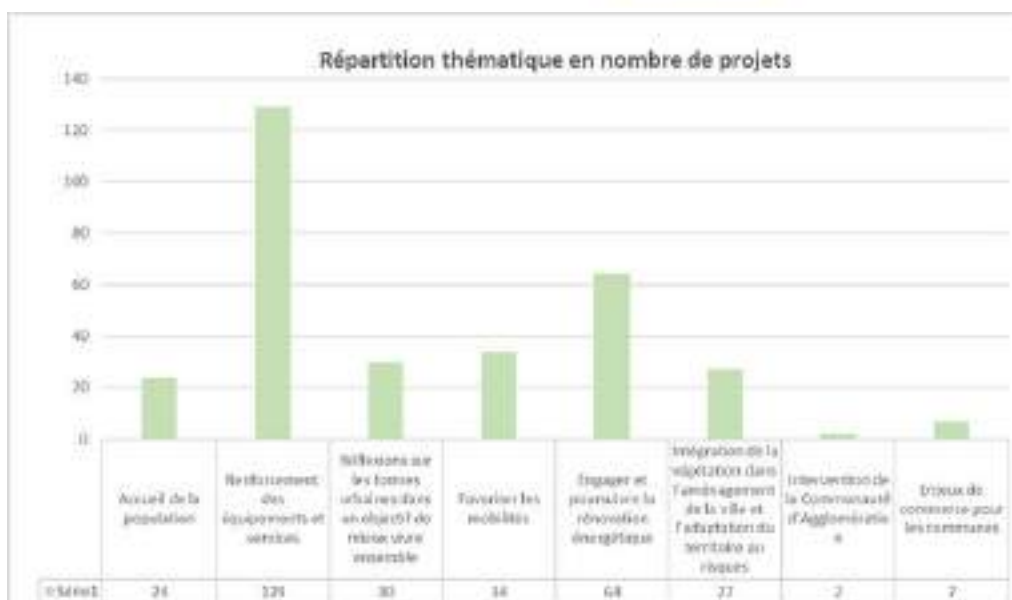
À cette date, 376 projets ont été recensés dont 317 ont une programmation confirmée entre 2021 et 2026.

CRTE

l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire

regroupe les démarches contractuelles existantes

signé le 14 octobre 2021



317 projets programmés de 2021 à 2026 :

Stratégie
Cohésion de territoire

183

Stratégie
Transition écologique

125

Stratégie Transition
économique

9

Le travail d'actualisation des projets est un travail collaboratif entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie et les communes qui a lieu avant le comité de pilotage, mais aussi à chaque fois qu'il y a un recensement de projets à présenter à un fonds (exemple campagne annuelle DETR/DSIL).

L'annexe financière 2022 a été signée à l'issue du comité de pilotage. Ce document liste les actions financées par l'État au profit des collectivités publiques, des associations, des entreprises et des particuliers sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Au cours de l'année 2022, l'État a accordé 3 120 790,11 € aux projets communaux et intercommunaux.

Les fonds de l'État

L'État a accordé **1 090 235,41 € au titre de la campagne DETR/DSIL 2023**, au bénéfice des communes et de l'Agglomération, composé de : 314 616,64 € DSIL, 294 027,52 € DSIL verte, 481 591,25 € DETR.

Collectivités	Projets	2023		
		DSIL	DSIL verte	DETR
L'Aiguillon sur Vie	Aménagement coulée verte	156 870,24 €		
Givrand	Construction, extension et aménagements de locaux intergénérationnels à usage culturel et sportif			133 098,00 €
Landeveille	Construction d'une MAM			174 510,75 €
Saint Gilles Croix de Vie	Mise aux normes de sécurité et accessibilité des équipements sportifs			173 982,50 €
Saint Hilaire de Riez	Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics	86 546,40 €		
	Installation cuves réserves d'eau sur le territoire		44 027,52 €	
Saint Maixent sur Vie	Aménagement d'un sentier piétonnier rue du Pay	71 200,00 €		
Pays Saint Gilles Croix Vie Agglomération	Réhabilitation et mise aux normes des réseaux d'assainissement à l'Aiguillon sur Vie		250 000,00 €	
Total par catégorie		314 616,64 €	294 027,52 €	481 591,25 €
Total par année		1 090 235,41 €		

Le fonds vert est un accompagnement financier de l'État pour permettre l'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Il est articulé selon 3 axes :

- renforcer la performance environnementale,
- adapter les territoires au changement climatique,
- améliorer le cadre de vie.

Les communes du territoire ont sollicité le fonds vert. **L'État a accordé 193 171,84 € en 2023** dont 35 046,07 € au titre de l'axe 1 *Renforcer la performance environnementale* et 158 125,77 € au titre de l'axe 2 *Adapter les territoires au changement climatique*.

Collectivité	Intitulé de l'opération	Mesure du Fonds vert	Coût prévisionnel de l'opération	Taux	Montant subvention
L'Aiguillon sur Vie	Réaménagement de la traversée du centre-bourg	Fonds de renaturation des villes	421 589,70 €	10%	42 158,97 €
Brétignolles-sur-Mer	Programme de modernisation des équipements communaux (relamping)	Rénovation énergétique des bâtiments	63 888,56 €	30%	19 166,57 €
Coëx	Rénovation de l'éclairage public de bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments	63 618,00 €	25%	15 879,50 €
Commequiers	Plan de gestion différenciée des espaces publics verts de la commune	Fonds de renaturation des villes	12 270,00 €	80%	9 816,00 €
Saint-Hilaire-de-Riez	Réaménagement des espaces publics en centre ville	Fonds de renaturation des villes	353 836,00 €	30%	106 150,80 €
Total			915 102,26 €		193 171,84 €

Petites Villes de Demain

Le programme Petites Villes de Demain (PVD) constitue un outil de la relance au service des territoires. La convention engage les collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation.



Le dispositif PVD est composé de 2 conventions : la convention d'adhésion ou convention PVD et la convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire.

La signature de la convention d'adhésion permet de bénéficier des premières aides et d'engager l'élaboration (ou la consolidation) du projet de territoire et le déclenchement des co-financements du poste de chef de projet.

La signature de la convention-cadre permet de mettre en œuvre la stratégie de revitalisation.

Le programme PVD dure 6 ans. Sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les deux phases sont :

- la convention d'adhésion ou convention Petites Villes de Demain signée le 12 avril 2021 (durée 18 mois), du 12/04/2021 au 07/10/2022
- la convention cadre (durée conseillée 5 ans), du 07/10/2022 à la fin du mandat.

Les trois axes de la convention cadre sont :

- l'amélioration de l'habitat,
- le maintien de l'offre de commerces, services et équipements,
- la ville durable :
 - o valorisation du patrimoine et des paysages,
 - o reconquête des espaces publics
 - o lutte contre l'étalement urbain,
 - o apaisement et développement des mobilités.

Petites Villes de Demain poursuit son évolution. Le 2^e comité de projet a été programmé le 17 novembre 2023. Il a permis de faire un point d'étape annuel. 21 actions sont inscrites au programme PVD dont 3 sont terminées, 10 sont engagées et 8 sont à engager.

Pour mémoire, les communes de Coëx, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez sont lauréates du programme PVD. Ces communes bénéficient d'une aide spécifique financière de la Banque des Territoire en ingénierie, les dossiers étant instruits par le Conseil Départemental. À ce jour, les communes ont obtenu : 5 850 € pour Coëx, 9 292 € pour Saint Gilles Croix de Vie, 48 374 € pour Saint Hilaire de Riez.



Les Fonds Européens



FEADER (LEADER)

La convention attribuant à l'Agglomération le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural – Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (FEADER – LEADER) a été signée le 19 juillet 2017 pour un montant initial de 833 000 €, porté à 1 049 162 € suite à l'apport du fonds de relance (+ 216 162 €). En raison d'un retard dans le calendrier de consommation des fonds (taux d'autorisation de paiement de 35 % minimum non-atteint au 30 septembre 2022), le Groupe d'Action Locale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a restitué 350 843,01 € de son enveloppe 2014-2020 prolongée. Il reste donc 698 318, 99 €.

Le programme actuel prendra fin le 31 décembre 2025. Au plus tard le 30 novembre 2024, toutes les demandes de solde auront été envoyées au service instructeur de la Région.

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni à plusieurs reprises depuis le début de mise en œuvre du programme, pour sélectionner puis programmer des projets. La dernière réunion, sous la forme d'une consultation écrite a eu lieu en février 2024, et a permis la programmation du dernier projet du programme : l'animation 2023-2024.

À ce stade, 3 projets ont été payés :

- éclairage LED de la salle de spectacles La Balise (233 000 € de LEADER),
- étude de faisabilité d'un PEM (Pôle d'Echanges Multimodal) à la gare de Saint Gilles Croix de Vie (16 000 € de LEADER),
- acquisition d'un drone pour le service DCM (29 136,10 € de LEADER).

Il reste 7 projets à payer parmi lesquels :

- construction d'un hôtel d'entreprises au Vendéopole (41 500 € de LEADER),
- diagnostic pour l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (79 713,90 € de LEADER),
- étude transports/mobilités AOM (33 220 € de LEADER),
- acquisition de 2 camions BOM à hydrogène (50 000 € de LEADER),
- installation de nouvelles bornes de recharge électrique VL (157 361,77 € de LEADER),
- animation 2020-2021-2022 (33 552,08 € de LEADER),
- animation 2023-2024 (24 781,97 € de LEADER).

FEDER (ITI)



Depuis le 9 mai 2023, date de signature de la convention, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est bénéficiaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) via un Investissement Territorial Intégré (ITI) d'un montant de 1 477 523 € pour la période 2021-2027. Le plan d'action soumis au stade de la candidature comprend 6 projets : 3 projets relèvent de la compétence Défense Contre la Mer pour une enveloppe de subvention de 475 000 € (réduction de vulnérabilité du Quai Marie Beaucaire à Saint Gilles Croix de Vie, réfection du perré de la Grande Plage à Saint Gilles Croix de Vie, réduction de vulnérabilité du Marais Girard à Brétignolles sur Mer), 1 projet relève de la préservation de la biodiversité pour une enveloppe de subvention de 56 000 € (Animation Natura 2000 Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay), 1 projet relève du développement des mobilités innovantes pour une enveloppe de subvention de 219 214 € (piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD6), 1 projet relève de la promotion de la culture pour une enveloppe de subvention de 706 523 € (projet culturel de la Villa Grosse Terre à Saint Hilaire de Riez).

À ce stade, un dossier de demande de subvention ITI FEDER a été déposé : projet Défense Contre la Mer de réduction de la vulnérabilité du Marais Girard à Brétignolles sur Mer (90 870,54 € de subvention).

Un second dossier de demande de subvention ITI FEDER sera déposé avant l'été 2024. Il concerne la piste cyclable le long de la RD6 (219 214 € de subvention). Une demande de subvention FEDER (hors ITI) a été déposée en septembre 2023 pour le financement de l'animation Natura 2000 Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay pour la période 2023-2024 (28 004,15 € sollicités).

Un dialogue de gestion est prévu avec la Région en 2024.

FSE+

Dans le cadre de la mise en œuvre du premier Contrat Local de Santé (CLS) porté par le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, un financement du/des poste(s) d'animation va être sollicité auprès du Fonds Social Européen (FSE+), à compter du 1^{er} octobre 2024.

Les fonds de la Région



Le contrat Pays de la Loire 2026 (Contrat Pdl 2026) est le nouveau contrat d'aide de la Région avec les territoires. Il est en cours de préparation. Il prendra effet dès sa signature en 2024 et durera jusqu'au 31 mars 2026.

Les projets subventionnés devront traiter d'au moins une des quatre thématiques régionales emploi/économie, jeunesse, transition écologique, handicap.

Le contrat Pdl 2026 a pour objectif de financer exclusivement les projets d'investissements publics des territoires et notamment les projets structurants qui répondent aux enjeux du territoire et qui s'inscrivent dans les thématiques retenues. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sera le chef de file.

Les projets identifiés sont la construction d'un bâtiment pour l'accueil groupe du site du Moulin des Gourmands (Pays de Saint Gilles Croix de Vie), l'Écocyclerie (Pays de Saint Gilles Croix de Vie), la restructuration des infrastructures sportives (Commequiers), la rénovation du complexe sportif (Le Fenouiller).

De plus, la Région propose également deux fonds à destination des communes.

Le Fonds Pays de la Loire Investissement Communal est réservé aux communes de moins de 3 500 habitants sauf Coëx. Le plafond de demande de subvention est de 50 000 € par projet. Ce fonds pourra être mobilisé une seule fois par mandat municipal.

Le Fonds de revitalisation des centres villes en Pays de la Loire est à destination des communes PVD (Petites Villes de Demain) ainsi que la commune de Brétignolles sur Mer. Le plafond de demande de subvention pour les études est 10 000 €, le plafond de demande de subvention pour les investissements est 150 000 €. Ce fonds pourra être mobilisé pour un ou deux projets pendant le mandat municipal.

Ces aides ne sont pas cumulables avec toute autre participation régionale pour un même projet.

Les fonds du Département



Le Conseil Départemental de la Vendée soutient le développement et l'attractivité des communes pour la période 2022-2026 avec son nouveau programme.

Le Département retient une stratégie articulée autour de **5 priorités** : soutenir la production de logements et l'attractivité des communes de la Vendée, accompagner la réalisation d'équipements bénéficiant directement aux Vendéens, doter les territoires d'équipements de qualité pour notre jeunesse, soutenir la ruralité et le développement des communes de moins de 1 500 habitants, soutenir la réalisation de projets de qualité.

Le Conseil de Développement

Une réunion du Conseil de Développement s'est tenue le mercredi 29 novembre 2023 au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Les membres présents ont été informés des travaux menés dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH).

La réunion plénière a permis de porter à la connaissance des membres présents, un certain nombre d'informations socle sur les sujets composant la planification territoriale : différences entre SCoT et PLUiH, prise de compétence PLUiH dans le cadre du passage en Communauté d'Agglomération, vocabulaire spécialisé et acronymes, calendrier des échéances d'ici à 2027, notion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021.

À l'issue de cette présentation, les membres présents ont pu échanger et poser des questions afin d'approfondir leurs connaissances sur les sujets relatifs à la planification. La question de leur motivation à travailler en groupe sur ces sujets a été posée.

Après environ deux années sans réunion, la convocation des 32 membres du Conseil de Développement (voir délibération n°2020-7-01 du 10 décembre 2020 « Recomposition du Conseil de Développement pour la période 2020/2026 »), a permis de faire le point sur l'état réel des forces en présence.

Certains des membres n'occupent plus, au sein des structures représentées, les fonctions pour lesquelles ils siégeaient au Conseil de Développement, et d'autres membres ne trouvent plus le temps et/ou la motivation pour participer aux réunions.

En amont de la réunion du 29 novembre 2023, il a été décidé de renouveler partiellement la composition du Conseil de Développement, en remplaçant, quand cela est possible et en conformité avec la parité femme/homme, le membre sortant par une personne de sa structure. Si certains nouveaux membres ont déjà été identifiés, pour d'autres le travail de remplacement se poursuivra après le 29 novembre 2023 et jusqu'aux prochaines réunions.

Au regard des informations actuelles, un groupe d'une vingtaine de personnes a confirmé son intérêt pour le Conseil de Développement et sa motivation à produire un travail dans le cadre de la révision du SCoT et l'élaboration du PLUiH. Des réunions auront lieu en 2024 sur ces deux sujets. Reste à définir les modalités d'intervention du Conseil de Développement.



BUDGET

Le compte administratif de l'établissement s'établit à **83,5 millions d'euros en recettes** et à **79,9 millions en dépenses** (avec les budgets annexes).

L'excédent de fonctionnement a été affecté en priorité à la section d'investissement qui comprend toutes les opérations engagées par les élus au titre du programme pluriannuel d'investissement.

En 2023, la Communauté d'Agglomération a investi plus de **26 millions d'euros**.

Les opérations concernées sont listées ci-dessous :

Opérations	Montant en €
Eaux usées, eaux pluviales et poteaux incendie	15 628 836,68 €
Collecte des déchets	2 142 928,58 €
Extension siège administratif et CTI	2 072 687,24 €
Participation montée en débit et fibre optique	1 374 146,88 €
Participations versées dans le cadre de l'OPAH	1 161 382,00 €
Fonds de concours versés aux communes	797 212,44 €
Sentiers cyclables et mobilités	691 896,42 €
Voie communautaire	590 474,83 €
Zones d'activités économiques	504 526,90 €
Défense contre la mer	371 174,03 €
Informatique (logiciels et matériel)	210 630,22 €
Moulin des gourmands, velo-rail et OTI	198 460,16 €
Véhicules, mobilier, matériel technique et info.	164 644,52 €
Salle de spectacles	159 194,97 €
Equipements annexes au Lycée	59 984,34 €
Bâtiments commerciaux (pépinière d'entreprises et restaurant)	47 274,70 €
Fonds de relance économique	8 830,00 €
Equipements sportifs multiplexe, salle de gym et judo	98 274,45 €
Enfance (multi accueils et centres de loisirs)	65 500,62 €
PLUI	66 072,07 €
Ports	24 563,00 €
Patrimoine	21 718,98 €
TOTAL	26 460 414,01 €

En 2023, les **taux d'imposition intercommunaux** ont été les suivants :

IMPOTS ET TAXES	Taux
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05%
Taxe d'Habitation (TH)	10,46%
Taxe sur le Foncier bâti (TFB)	2,69%
Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	1,95%

La dette globale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre à **31 018 031,59 €**, répartie ainsi :

Budget	Capital restant dû au 31/12/2023	Taux Moyen	Durée résiduelle
Budget Principal	16 433 088,73 €	1,85%	19 ans
Budget Assainissement Régie	13 544 517,10 €	1,41%	20 ans
budget annexe PORTS	873 243,14 €	2,48%	9 ans
Budget Annexe Ens. immobilier Bégaudière	45 282,53 €	4,18 %	6 mois
Budget Annexe REOMI	120 000,00 €	0,71 %	3 ans

La capacité de désendettement de la Communauté d'Agglomération au 31 décembre 2023 s'établit à **4 années**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

RECETTES 2023

83 492 662,29 €

LES ENTREPRISES	9 134 530,36 €
Contribution Economique Territoriale - CET	6 391 503,00 €
Imposition Forf. sur les Entreprises de Réseaux - IFER	302 200,00 €
Taxe sur les Surbises Commerciales - TASCOM	1 077 512,00 €
Taxe sur les fiches commerciales	5 027,00 €
Autres : Loyers, produits des services...	402 516,34 €
Redevance PORTS	427 376,87 €
Cession bâtiment, terrains, et fonds de commerce	528 305,15 €

LES HABITANTS	40 105 030,39 €
Taxe d'habitation	15 084 828,00 €
Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti	2 624 508,00 €
redevance d'enlèvement des ordures ménagères	10 247 088,00 €
Taxe GEMAPI	520 232,00 €
Taxe de séjour	1 870 555,60 €
Loyers logements sociaux et établissements pour personnes âgées	437 531,01 €
Droits d'entrée de la piscine	603 508,88 €
Billetterie salle de spectacles	281 131,30 €
Redevance transport scolaire	15 002,17 €
Redevance transports scolaires	108 587,50 €
Redevance Centre de Loisirs	- €
Redevance Ainc accueil Gens du Voyage	29 327,75 €
Redevance assainissement	8 203 004,19 €

LES PARTENAIRES	15 906 555,58 €
Dotation Globale de Fonctionnement et compensations de l'ETAT	3 844 785,00 €
Subventions	8 286 005,38 €
Remboursement de frais par autres redevables et opérations pour compte de tiers	1 352 639,66 €
FCTVA	4 010 534,03 €
Produits Exceptionnels	282 300,74 €
Reprise sur provisions	30 200,00 €

AUTRES	18 345 946,43 €
Remboursement sur rémunérations	93 082,18 €
Réserve N-1	15 552 863,65 €
Emprunts	2 700 000,00 €

DEPENSES 2023

79 941 569,35 €

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 871 216,28 €
Service incendie et SECOURS	1 114 515,50 €
Gendarmerie et sécurité	573 276,37 €
Fourniture animale	17 045,47 €
Gens du voyage	215 852,99 €
Educational routière et prévention	50 525,95 €

FAMILLE	9 053 537,92 €
Crèches, centres de loisirs et relais assistantes maternelles	2 280 679,25 €
Educational (transports, actions dans les collèges et médecine)	2 512 296,96 €
Politique en faveur des personnes âgées	140 967,92 €
mobilités	780 091,81 €
Actions sociales - GIAS	929 101,88 €

SPORT ET CULTURE	3 589 852,97 €
multiplexe aquatique	1 672 781,61 €
salle de spectacles	1 170 001,50 €
équipements du lycée	113 026,60 €
Autres sports (judo, tir, gym, golf)	171 083,45 €
Ecole de musique	77 757,87 €
Manifestations sportives et culturelles	160 060,29 €
Patrimoine	25 072,58 €

ENVIRONNEMENT	34 618 012,66 €
Collecte des ordures ménagères	11 738 578,97 €
Protection de la nature et gestion de l'eau	1 254 067,90 €
Pistes cyclables et seise communautaire	1 431 111,93 €
Assainissement	20 094 250,86 €

DEVELOPPER L'ECONOMIE	5 143 064,29 €
Bâtiments économiques	94 046,38 €
Zones d'activités économiques	697 027,96 €
Actions économiques	329 896,03 €
Eclairage public et haut débit	1 194 597,87 €
Actions touristiques	2 254 592,89 €
Ports	298 160,37 €
Agriculture	86 842,99 €

HABITAT	2 566 677,82 €
Parcs logements sociaux	- €
Autres logements locatifs	1 817,10 €
Politique de l'habitat	1 851 528,23 €
Autorisation droit des sols/PLU	653 732,49 €

ADMINISTRATION GENERALE	25 559 006,41 €
Frais de fonctionnement des services (frais généraux et personnel)	4 654 184,91 €
bâtiments	2 072 687,24 €
Reversement de fiscalité et fonds de concours	12 568 949,55 €
Remboursement de la dette	2 605 138,68 €
Déficit d'investissement N-1	3 383 962,12 €
Opérations pour compte de tiers	204 082,91 €

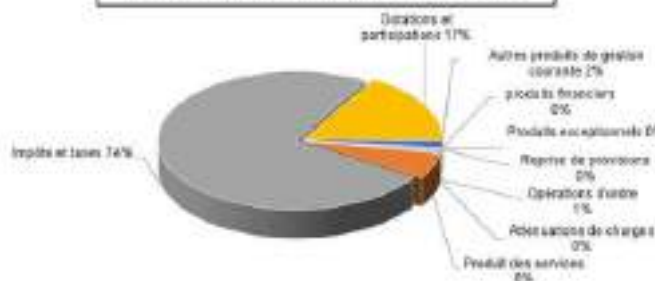
Résultat cumulé à fin 2023 (excédent)

3 551 092,94 €

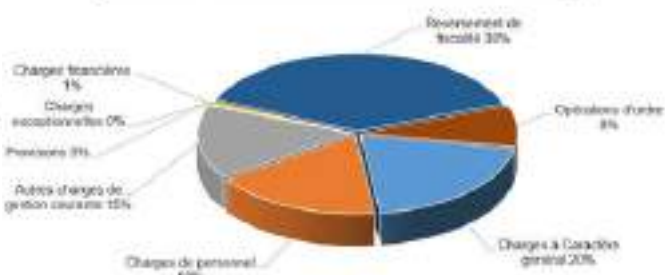
Compte Administratif 2023

BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de fonctionnement : 41 447 554,16 €



Les Dépenses de fonctionnement : 36 392 158,38 €

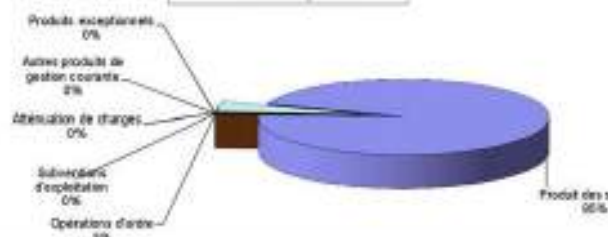


Compte Administratif 2023

BUDGETS ANNEXES

Budget annexe Assainissement Régie

Recettes de fonctionnement
8 546 216,95 €



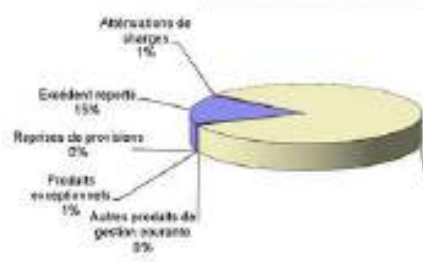
Dépenses de fonctionnement
6 910 337,20 €



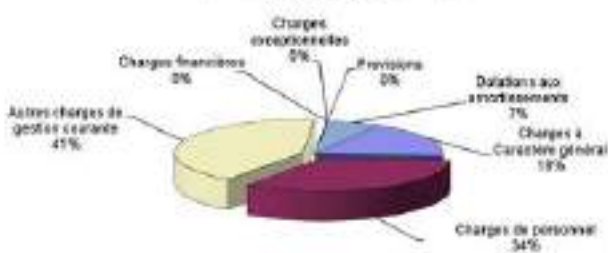
Budget annexe REOMI*

*Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Recettes de fonctionnement
12 149 575,87 €



Dépenses de fonctionnement
18 278 115,62 €



Budgets annexes cumulés

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Zones d'activités économiques	1 220 759,81 €	1 220 759,81 €	2 801 473,05 €	523 205,15 €	0,00 €	-2 278 267,88 €
Ensemble immobilier Bégauvière	72 816,77 €	107 676,02 €	267 162,12 €	56 283,49 €	34 859,25 €	-210 878,63 €
Pépinière d'entreprises	40 200,39 €	29 465,95 €	222 146,62 €	26 852,56 €	-10 734,44 €	-201 294,06 €
SPANC	120 645,57 €	113 886,85 €			-6 758,72 €	0,00 €
Assainissement Régie	6 910 337,20 €	8 546 216,95 €	14 036 015,02 €	12 750 990,96 €	1 635 879,75 €	-1 265 024,06 €
REOMI	10 278 115,62 €	12 149 575,87 €	2 197 317,58 €	5 198 194,85 €	1 871 460,25 €	3 000 877,27 €
Ports du Pays de Saint Gilles	595 195,93 €	596 728,93 €	1 145 964,94 €	436 748,01 €	1 533,00 €	-709 223,93 €
RÉSULTATS CUMULÉS					1 862 429,80 €	

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure une **mission d'assistance et de conseil pour permettre la mise en œuvre sécurisée des projets communautaires**. Il assure un **contrôle interne de légalité des principaux actes** (délibérations, décisions, arrêtés) de l'Agglomération et du CIAS. Il **instruit les contentieux et les litiges**. Il **rédige les contrats, baux et conventions**. Il réalise la **programmation, la rédaction, la passation, l'exécution administrative et financière des achats** pour le compte de l'intercommunalité mais également de communes dans le cadre de mise à disposition de service. Il suit, en **lien avec les géomètres et les notaires**, l'acquisition et la cession de biens. Il assure le **suivi des dossiers de sinistres, en relation avec les assureurs et les experts désignés**.

2 Concessions de service public conclues :

la gestion **du Golf** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour une durée de **10 ans**

la gestion de **l'écocyclerie** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie par des personnes en insertion pour **5 ans**.

33 arrêtés du Président

7

séances de Conseil Communautaire

207

délibérations de l'assemblée communautaire

9

réunions du bureau communautaire

185

décisions du bureau communautaire

22 conventions ou avenants à conventions conclus

10 contentieux en cours, dont 7 nés en 2023

6 acquisitions

9 avis sollicités auprès de France Domaines pour des cessions, acquisitions ou locations de biens

10 cessions immobilières et foncières

Commande Publique

33 consultations pour l'Agglomération

3 consultations pour le CIAS

13 consultations pour le compte des collectivités membres et l'OTI

12 procédures formalisées

33 consultations selon la procédure adaptée

916 téléchargements de dossiers de consultation par des opérateurs économiques pour l'Agglomération et le CIAS

241 plis déposés

91 marchés conclus
par l'Agglomération

>

36 marchés
de travaux

39 marchés
de services

16 marchés de
fournitures

36 marchés de travaux effectués, dont :

- **25 marchés de travaux de construction de bâtiments**
 - 15 lots de travaux de construction d'un hôtel d'entreprises au Vendéopôle de Saint Révérend, pour un montant de 1 051 491.71 € HT
 - 10 lots de travaux Construction d'un bâtiment à destination de l'accueil des groupes du site touristique le Moulin des Gourmands, d'un montant de 342 245.55 € HT
- **3 marchés de travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers)**
 - Travaux de VRD pour l'aménagement de la tranche 2 de la ZAE du Fief du Moulin, à Saint Maixent sur Vie, pour un montant de 149 871.80 € HT
 - 2 marchés de réaménagement et renaturation de la rue des Taillées et de la rue de la Montée de la Pierre à Brétignolles sur Mer pour un montant de 86 136.05 € HT

8 marchés d'assainissement pour un montant de 3 372 678,03 € HT

- **1 marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales**, Quartier du Maroc à Saint Gilles Croix de Vie, d'un montant de 542 037,75 € HT,
- **2 marchés de travaux d'assainissement**, rues Clemenceau et du Disque à Saint Hilaire de Riez, d'un montant de 1 445 430 € HT,
- **2 marchés de travaux d'assainissement**, rues des Clergeries et de la Fée à Givrand, d'un montant de 608 226 € HT,
- **3 marchés de travaux d'assainissement**, rue de la Sauzaie à Brétignolles sur Mer, d'un montant de 776 984,28 € HT.

16 marchés de fournitures

- **5 marchés liés à la collecte des ordures ménagères :**
 - 2 marchés de fourniture d'une benne à ordures ménagères mono-opérateur pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers, d'un montant de 383 399,60 € TTC,
 - 3 accords-cadres de fourniture et livraison de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères en points d'apport volontaire.
- **1 accord-cadre de fourniture de pneus pour les VU et VL**
- **10 marchés liés à l'informatique conclus en groupement de commande avec les communes membres**
 - 3 accords-cadres de fourniture de matériels et de licences informatiques,
 - 5 accords-cadres d'acquisition de matériels réseaux et télécom, fournitures d'abonnements et de liens de télécommunications et maintenance associée,
 - 2 accords-cadres de maintenance et acquisition de copieurs et de solution de gestion reprographique.

39 marchés de services

- **13 marchés de transports**
 - 11 marchés de transports scolaires, allotés géographiquement d'un montant de 11 388 842,14 € HT (1 953 977,64 € HT par an),
 - 1 accord-cadre de transports réguliers,
 - 1 accord-cadre d'hébergement et de maintenance d'un logiciel de gestion des transports.
- **2 marchés d'étude :**
 - 1 marché de diagnostic et schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales,
 - 1 marché d'étude prospective et opérationnelle du schéma d'aménagement portuaire de Saint Gilles Croix de Vie.
- **4 marchés d'assurances**
- **19 marchés de divers services :**
 - 3 accords-cadres d'impression papier, adhésifs et covering,
 - 8 accords-cadres de vérifications périodiques en groupement de commandes,
 - 2 accords-cadres d'entretien des espaces verts,
 - 4 accords-cadres d'entretien et réparation des véhicules utilitaires et légers,
 - 1 accord-cadre de reconnaissance, détection et géo référencement des réseaux enterrés en groupement de commandes,
 - 1 accord-cadre de fourniture de titres restaurant en groupement de commandes avec le CIAS.
- **1 marché de maîtrise d'œuvre**
 - Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à destination de l'accueil des groupes du site touristique le Moulin des Gourmands pour un montant de 30 650 € HT.

La mutualisation de la passation et du suivi des marchés avec les communes membres

Les mutualisations déjà mises en place avec les communes via les mises à disposition de service pour la passation des marchés de voirie et de construction ou réhabilitation de bâtiment avec les communes membres ainsi que la constitution de groupements de commande se sont poursuivies à travers la mise en œuvre de **10 procédures** :

- **6 consultations de travaux de voirie** pour les communes de Brem sur Mer, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend, Le Fenouiller et Givrand,
- **établissement des acomptes** et des décomptes généraux (DGD) de 19 marchés en cours d'exécution confiées par les communes membres et la SEM des Ports,
- **assistance dans la mise en œuvre de 4 consultations et appui dans l'exécution de marchés de rénovation extension de bâtiments** conclus par les communes de Le Fenouiller, Notre Dame de Riez et Commequiers en collaboration avec le service « Construction »,
- constitution de 7 groupements de commande et mise en œuvre des consultations liées en matière de SI, vérifications périodiques, géoréférencement des réseaux, fourrière automobile.

Assurances

46 sinistres déclarés

11 sinistres déclarés
en **responsabilité civile** pour un
montant indemnisé de **5 445,10 €**

24 sinistres déclarés
en **assurance flotte automobile**
pour un coût net global
de **45 523 €**

10 sinistres déclarés
en **assurance dommages**
aux biens pour un coût global
de **9 905 €**

1 sinistre déclaré
en **protection juridique** pour un
coût global de **4 000 €**

1 sinistre dommages ouvrages,
concernant la salle de spectacles
La Balise toujours en cours

RESSOURCES HUMAINES

207

agents titulaires et
contractuels sur des
emplois permanents

10.9 M €

coût de la masse
salariale

Effectif par catégorie

Catégorie **A** > 17 agents



Catégorie **B** > 53 agents



Catégorie **C** > 137 agents



Répartition par sexe

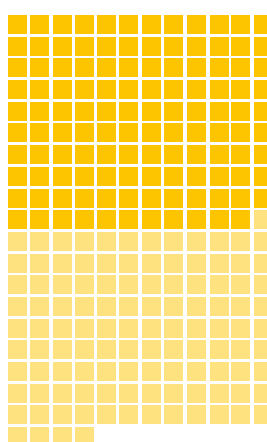
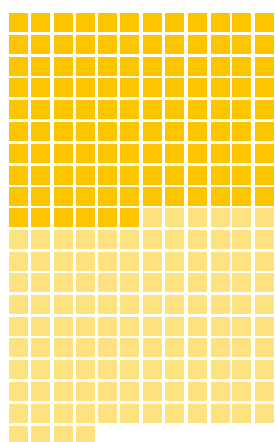
116

Hommes



91

Femmes



Pyramide des âges

Moins de 30 ans

20



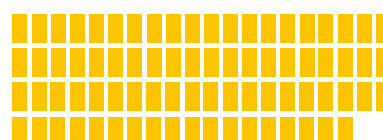
30 à 39 ans

38



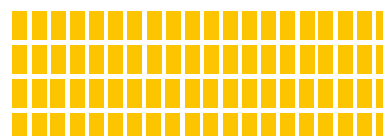
40 à 50 ans

54



Plus de 50 ans

95



Répartition par filière des emplois permanents

Administrative | **78**

Technique | **115**

Sportive | **14**

Mouvements de personnel sur emplois permanents (titulaires + contractuels)

Arrivées

11

agents

Départs

15

agents

COMMUNICATION

La communication tant **interne** qu'**externe** est assurée **totale**ment en régie par la Direction de la Communication.

Son rôle est de **porter à la connaissance des usagers, des collègues et des communes de l'Agglomération les actions concrètes** décidées par les **élus intercommunaux**, dans le cadre de la mise en œuvre du **projet de territoire**.

À cette fin, plusieurs vecteurs sont utilisés. Parmi eux, les principaux sont : le nouveau site internet de l'Agglomération, l'intranet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube), la presse locale (communiqués de presse et points presse), TV Vendée, France 3, le Journal de l'Agglomération (2 fois par an), le P'tit Bulletin (chaque mois), la radio interne du Super U de Saint Gilles Croix de Vie et leur affichage en magasin.

L'Agglomération dans la presse :

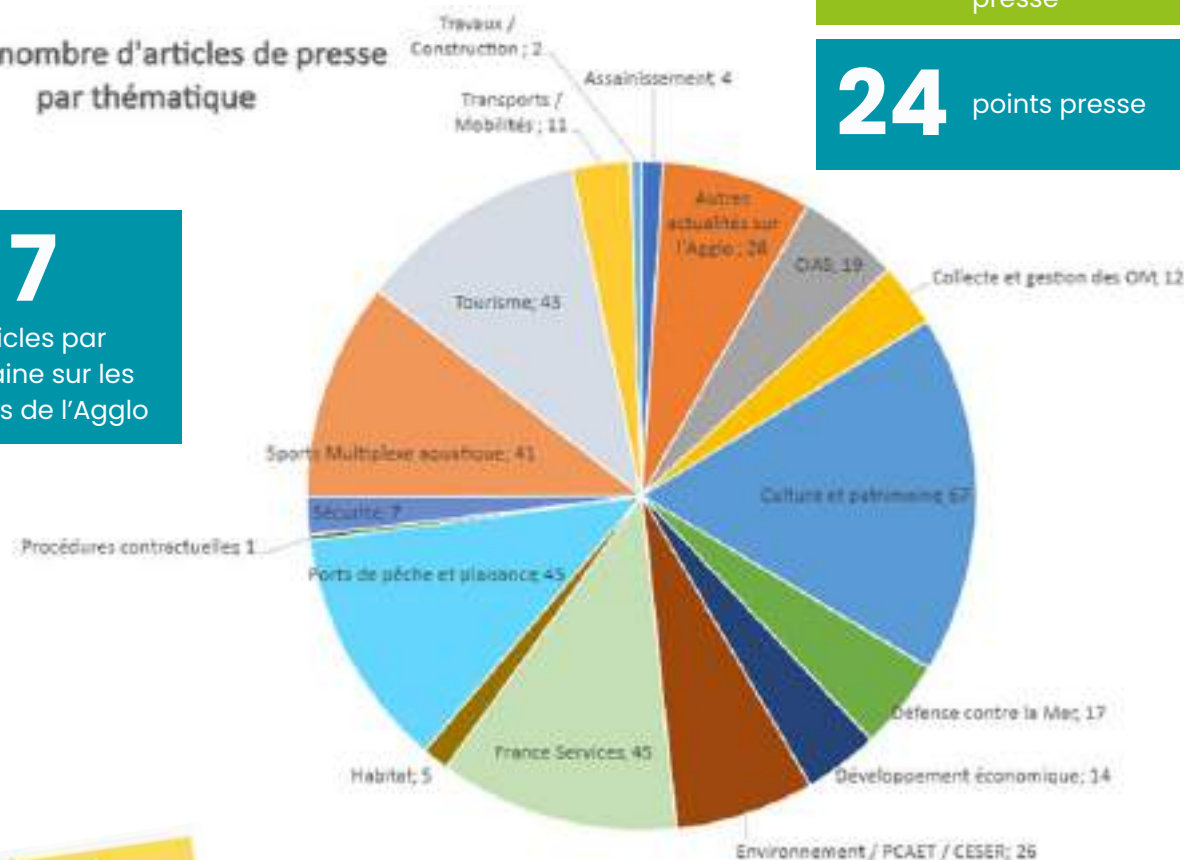
38 communiqués envoyés à la presse

24 points presse

2023 : nombre d'articles de presse par thématique

7

articles par semaine sur les actions de l'Agglo



Communication interne

Le P'tit Bulletin est une lettre d'information mensuelle destinée aux agents de l'Agglomération.

Avec ses rubriques Actualités, Ressources Humaines, Agenda et Développement durable, le P'tit Bulletin apporte un condensé d'informations ciblées pour nos agents, en complément des informations en ligne sur le site intranet et internet de l'Agglomération.

COMMUNICATION

L'Agglomération et son nouveau site internet



Le site internet de
l'Agglomération payssaingilles.fr
comptabilise, en 2023,
près de **86 000 visites**.

Le top 3 des pages les plus visitées :

- 1. Multiplexe aquatique,**
- 2. La collecte des déchets,**
- 3. L'immo pour les pros.**

L'Agglomération en images et sur les réseaux sociaux

L'Agglomération sur Facebook, c'est :

- **30 200 visites**
- **2 000 mentions « j'aime »**
- **3 100 abonnés**



Le Multiplexe aquatique sur Facebook, c'est :

- **51 600 visites**
- **2 900 mentions « j'aime »**
- **3 600 abonnés**



L'Agglomération sur Instagram, c'est :

- **647 abonnés**
- **13 publications**
- **77 stories**



Le Multiplexe sur Instagram, c'est :

- **181 abonnés**
- **18 publications**
- **60 stories**



La page du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sur YouTube, c'est :

- **60 vidéos**
- **3 000 vues**
- **66,1 heures de visionnage**
- **La vidéo la plus regardée totalise 770 vues : « Créer son compte, réserver et annuler une séance au Multiplexe aquatique »**



C'est aussi de la **création** avec entre autres :

- **2 journaux publiés à 37 000 exemplaires**
par numéro : rédaction, mise en page et
création des visuels en interne

La mise en place d'un **logiciel de ticketing** début mars 2023 pour faciliter les demandes de communication des services.

Entre mars et décembre 2023, 446 demandes des services ont été traitées par le service communication.

Une demande inclut la création de plusieurs supports tels que des guides, flyers, affiches, communiqués de presse...





SERVICE INFORMATIQUE

Le Service Informatique est un service commun regroupant **17 entités** :

- l'Agglomération,
- ses 14 villes membres,
- l'Office de Tourisme Intercommunal,
- et la Sem des ports.

Celui-ci est composé de **2 pôles** :

- un **pôle support** qui a en charge les commandes de matériel, la préparation et le déploiement, ainsi que la maintenance et la hotline,
- un **pôle projets et infrastructure** qui assure le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure (serveurs, applications, réseau, sécurité) et accompagne les projets de l'ensemble des structures (analyse des besoins, audits, marchés, travaux).

En 2023, le service a géré **5 982 demandes** dans le cadre de la maintenance et des projets.

Le nombre de postes sur l'ensemble du territoire est de 1 474 réparti sur 160 sites.



1 474 postes sur l'ensemble du territoire

5982 tickets dans le cadre de la maintenance et des projets





